ENTREPRENEURS des Territoires MAGAZINE

Le Salon des ETA à Laval

VIE SYNDICALE

- Le Congrès EDT 2012 en Auvergne
- Agrément phyto : ce qui va changer

PROFESSION

- Eurl Guilloteau en Vendée
- Reportages dans le Cantal et en Haute-Loire

ACTU

- AdBlue

DOSSIER

- Labours grande largeur

- Gros plan sur les débusqueurs forestiers

61 novembre-décembre 2011 - 11 €
LA REVUE DU MOUVEMENT DES ENTREPRENEURS DE SERVICES **AGRICOLES, FORESTIERS ET RURAUX**

Chez Landa, le client est roi

J'ai un professionnel en direct au téléphone

J'ai accès à un stock de pièces de qualité origine ou renforcée

Mes pièces sont préparées et livrées en express

PRÉSENT AU SALON DES ETA
LAVAL (53) Les 7 et 8 Décembre 2011

Des milliers de PIÈCES disponibles toute l'année

TOUTES PIÈCES D'USURE
ET DE MAINTENANCE
POUR LE MATÉRIEL DE RÉCOLTE.

Landa
International agricultural parts center

Pour commander vos pièces

1 MONTAIGU (85)
02 51 48 86 86
Fax : 02 51 46 34 33
comlanda85@landasas.com

2 BRUGUIÈRES (31)
05 61 74 22 88
Fax : 05 61 74 46 95
comlanda31@landasas.com

3 REIMS (51)
03 26 85 44 19
Fax : 03 26 85 43 70
comlanda51@landasas.com

www.landa.fr

Sommaire

Entrepreneurs des Territoires MAGAZINE

Directeur de la publication
Gérard Napias
Président de la Fédération nationale Entrepreneurs des Territoires

Éditeur délégué et rédacteur en chef
Jacques Fitamant / *redac.edt@fitamant.fr*

Rédacteurs
Pages Vie syndicale :
Patrice Durand / *p-durand@e-d-t.org*
Erwan Charpentier, Hélène Coulombeix, Tammouz Eñaut Helou.

Guillaume Le Gonidec / *redac.edt2@fitamant.fr*

Raphaël Lecocq, Gérard Vromandt, Pierre Mitev.

Secrétaire de rédaction
Valérie Bridoux / *redac.edt@fitamant.fr*
tél : 02 98 98 01 47

Chefs de publicité
Stéphanie Le Gall et Charlotte Marcadé
pub.edt@fitamant.fr
tél. 02 98 98 01 41

Assistante commerciale
Véronique Walliser / *pub@fitamant.fr*
tél. 02 98 98 01 40

Développement abonnement & diffusion :
Sophie-Anne Gaonach / *dev.com@fitamant.fr*
tél. 02 98 98 01 40

Relations abonnés
Katell Fouron / *abo@fitamant.fr*
tél. 02 98 98 01 40

Mise en page : Sonia Seznec
Impression : Calligraphy-print

PEFC
PEFC/10-31-1614

ISSN 1278 3927
CCAP N° 0613t85572
Dépôt légal : novembre 2011 / N° 639000

Entrepreneurs des Territoires Magazine est la revue officielle de la Fédération nationale *Entrepreneurs des Territoires*

ENTREPRENEURS DES TERRITOIRES

44, rue d'Alésia - 75014 Paris
tél. 01 53 91 44 98
mail : info@e-d-t.org

Entrepreneurs des Territoires Magazine est édité par les Éditions Fitamant (8 numéros par an)

ÉDITIONS Fitamant

2 rue Félix Le Dantec - CS 62020
29018 Quimper Cedex
tél. 02 98 98 01 40 - fax 02 98 95 37 41

5 **Éditorial**

Vie syndicale

6 • Congrès EDT 2012 à Clermont-Ferrand : programme, inscriptions, hôtels
9 • Les entrepreneurs contribuent à la formation des jeunes
10 • Application des phytos : ce qui va changer
12 • La baisse des charges sociales sur l'emploi permanent
13 • Actualités forestières
14 • Actualités agricoles

Profession

16 • Reportage chez Bernard Guilloteau en Vendée
20 • Les entrepreneurs du Cantal
24 • Les entrepreneurs de Haute-Loire

29 **Pilotage de l'entreprise**
• Du Dapa aux certifications d'entreprise et individuelle

Actualités

31 • Un boîtier pour détecter les lignes électriques
34 • AdBlue, faites-lui une place
36 • Conférence d'automne de l'Axema
38 • Les 7600 de Massey Ferguson

Salon
40 • Bilan du salon Betteravenir 2011
44 • Les nouveautés du Salon des ETA à Laval

Dossier

48 • Le labour en grande largeur
52 • Trente ans d'électronique pour arriver à l'Isobus
56 • Gros plan sur les débusqueurs forestiers
58 • Gros plan sur l'épandage du lisier

62 **Nouveautés**

66 **Agenda**

CNCM - 88/90 rue Cardinet - 75017 Paris - 11/11

AU CRÉDIT MUTUEL, MON CHARGÉ DE CLIENTÈLE EST À L'ÉCOUTE DE TOUS MES PROJETS.

UNE BANQUE QUI VOUS CONNAÎT, ÇA CHANGE TOUT.

Crédit Mutuel
LA banque à qui parler
www.creditmutuel.com

EPANDIX 8700 VISUAL

AGRO TRONIX
Electronics & Mecatronics on Board System

La dernière évolution associant le 8700 au guidage GPS permet un contrôle et une traçabilité complète de vos chantiers d'épandage !

Le Salon des ETA
Entrepreneurs de travaux agricoles, ruraux et forestiers

retrouvez-nous les 7 et 8 Décembre à Laval

+ Coupure générale d'épandage par GPS
+ La juste dose en un seul passage
+ Travail de nuit façilité
+ Rapport d'activité complet sur clefs usb (temps d'épandage, quantités chargées et épandues, localisation des zones d'intervention...comprenant cartographie des zones épandues)
+ Simplicité et facilité d'utilisation
+ Calcul automatique de la densité
+ Adaptable sur votre matériel actuel
+ Contrôle des organes machines évitant les casses mécaniques
+ Un système adopté par les plus grands spécialistes de l'épandage

Tél: 03 21 08 07 52 / 06 07 62 81 41

www.agrotronix.fr

Europe agricole : le Parlement doit revenir sur le projet d'exclusion des entrepreneurs des aides à la modernisation

Le relèvement de la TVA de 5,5 % à 7 % n'est assurément pas une bonne nouvelle pour nos entreprises. Nous allons collecter plus de TVA sur nos clients pour la reverser au Trésor public. Nous le ferons parce que nous n'avons pas le choix et que c'est la loi. Mais, des entreprises de travaux ne manquent pas déjà de relever avec juste raison le risque de développement du travail dissimulé « hors taxes » dans notre secteur d'activité ouvert à une vive concurrence.

« *L'État sait nous trouver quand il s'agit de payer une taxe*, rappelle un de nos collègues adhérents du tout nouveau syndicat EDT de Haute-Loire dans ce numéro. *Mais, quand un entrepreneur de travaux veut faire construire un bâtiment en zone agricole à côté de son siège, l'administration ne nous connaît plus* ». Elle ne nous connaît pas plus quand un entrepreneur demande à bénéficier d'une aide à l'investissement à la modernisation agricole sur des fonds européens.

Les entreprises de travaux agricoles ont été écartées en 2007 des aides à la modernisation des exploitations y compris de celles en faveur de l'environnement. Elles le sont encore dans le projet de réforme de la Pac présenté par la Commission européenne. La Fédération nationale et la Ceettar, organisation européenne des entrepreneurs, ont soutenu dans un communiqué de presse l'engagement de l'Union européenne en faveur d'une politique agricole commune ambitieuse et pris des rendez-vous avec des responsables européens à Strasbourg. Une mise en œuvre efficace de la réforme implique une approche intégrée, prenant en compte non seulement la diversité des territoires, mais également celles des acteurs, ce qui n'est pas le cas.

C'est la raison pour laquelle la Fédération nationale demande au réseau EDT de s'adresser aux parlementaires européens français qui voteront la réforme de la Pac en leur demandant de prendre en compte le rôle primordial des 100 000 entreprises de travaux agricoles dans la chaîne de production agricole européenne en modifiant le projet de la Commission européenne.

Gérard Napias, Président de la Fédération nationale EDT

Aucun compromis – choisissez l'original !

Pronto DC : un principe éprouvé
Emietter, niveler, ré-appuyer, semer et plomber en un passage. Un seul outil pour tout faire !

Les points forts en un clin d'œil :
- Élément semeur TurboDisc : placement précis de la semence grâce au suivi parfait du terrain, même à vitesse élevée.
- Répond à tous les besoins (3 à 12 m).
- Faible demande de puissance : à partir de 40 ch au mètre.
- Polyvalence d'utilisation : sur labour, préparation simplifiée ou en direct.
- Entretien minimum : aucun graisseur sur les disques DiscSystem ni sur les éléments semeurs TurboDisc. Réglages sans outils.
- **Top Service** par un réseau formé et compétent.

Nouveau :
Express TD
Le savoir-faire *HORSCH* en version portée

Ferme de la Lucine
52120 Châteauvillain
Tél. : 03 25 02 79 80
Fax : 03 25 02 79 88
www.horsch.com

HORSCH
L'agriculture par passion

80ème congrès national des EDT

Le secteur des entreprises de travaux s'engage pour les jeunes

Les 29 février, 1 et 2 mars 2012, la Grande Halle d'Auvergne à Clermont-Ferrand accueille les représentants des entrepreneurs de travaux agricoles, forestiers et ruraux de toute France pour deux jours de débats professionnels et d'orientation.

Mercredi 29 février 2012

• **09h00** Accueil des présidents de syndicats et des congressistes

• **09h15** Café d'accueil

• **09h30** Mot d'accueil des organisateurs de l'Union régionale EDT Auvergne

• **09h45** Ouverture du 80ème congrès national par le président de la Fédération nationale EDT

• **10h00** Assemblée générale des présidents de syndicats EDT

Ouverture de l'Assemblée générale

Présentation des membres du nouveau Bureau de la Fédération nationale

Rapport d'activité

Rapport financier

• **11h30** Inauguration officielle de l'exposition

• **12h30** Déjeuner

• **14h00** Photo du 80ème congrès

• **14h30 Table ronde – débat :** « Comment attirer les jeunes à fort potentiel dans nos entreprises ? »

• **16h30 Intervention de Daniel Herrero, grand témoin du congrès**

• **17h30** Visite libre de l'exposition

• **18h30** Cocktail d'inauguration

• **20h00** Dîner

Jeudi 1er mars 2012

• **09h00 Table ronde – débat :** « La réalité, les utilisations et les conséquences de l'informatisation des machines sur le pilotage des entreprises de travaux »

• **11h00 Débat libre avec la salle**

Le président de la Fédération nationale EDT
M. Pierre Pagesse, président du Momagri (Mouvement pour une organisation mondiale de l'agriculture)

• **12h00** Visite libre de l'exposition

• **12h30** Déjeuner

• **14h00** Visite libre de l'exposition

• **14h30 Table ronde – débat :** « Le secteur des entreprises de travaux s'engage pour les jeunes »

• **16h00** Clôture du 80ème congrès EDT

• **17h30** Visite libre de l'exposition

• **18h30** Cocktail

• **20h00** Dîner et soirée de gala

Vendredi 2 mars 2012

• **09h00** Visite du centre d'essais Michelin de Ladoux / Visite du musée « L'aventure Michelin »

• **12h00** Déjeuner au stade de l'ASM Clermont

• **14h00** Visite du centre d'essais Michelin de Ladoux / Visite du musée « L'aventure Michelin »

• **19h00** Dîner buffet

L'accueil du congrès EDT en 2011

80ème congrès national des EDT

Entrepreneurs des Territoires

Clermont-Fd - Grande Halle d'Auvergne : 29 février, 1er et 2 mars 2012

BULLETIN D'INSCRIPTION

Programme

Un bulletin par congressiste et par accompagnant

Mercredi 29 février

- Assemblée générale des présidents de syndicats EDT
- Inauguration officielle de l'exposition
- Déjeuner
- Table ronde débat : «comment attirer les jeunes à fort potentiel dans nos entreprises ?»
- Grand témoin : Daniel Herrero «la solidarité et l'engagement collectif»

- Dîner - Spectacle

Jeudi 1er mars

- Table ronde: «la réalité, les utilisations et les conséquences de l'informatisation des machines sur le pilotage des entreprises de travaux». Débat libre avec le Président de la FNEDT et Pierre Pagesse, Président du momagri (mouvement pour une organisation mondiale de l'agriculture)
- Déjeuner
- Table ronde : «le secteur des entreprises de travaux s'engage pour les jeunes»
- Séance officielle de clôture par le Président de la FNEDT et par le Ministre
- Soirée de gala : Dîner - Spectacle

Vendredi 2 mars

- Visite centre d'essais Michelin et du musée «L'Aventure Michelin» *(2 groupes)*
- Déjeuner au Stade de l'ASM
- Visite centre d'essais Michelin et du musée «L'Aventure Michelin» *(2 groupes)*
- Dîner - Buffet

Département.....

Nom de l'entreprise.....

Nom-Prénom.....

Adresse.....

.....

Mobile.....

Fax.....

Courriel.....

Vous êtes ❏ Congressiste ❏ Accompagnant

Pour les accompagnants : visites mercredi après-midi et jeudi

Cachet de l'entreprise

Droit d'inscription obligatoire (hors forfait 3 jours)	20,00 €	€
Journée du mercredi 29 février Participation aux travaux - Déjeuner - Dîner Visites accompagnant ❏ Oui ❏ Non	65,00 €	€
Journée du jeudi 1er mars Participation aux travaux - Déjeuner - Dîner de gala Visites accompagnant ❏ Oui ❏ Non	95,00 €	€
Journée du vendredi 2 mars Déjeuner - Dîner - Visites	70,00 €	€
FORFAIT 3 JOURS Journée des 29 février, 1er mars et 2 mars	250,00 €	€
Chèque libellé à l'ordre de UREDT Auvergne	**Votre total à payer**	€

Dès réception de votre réglement, une facture acquittée vous sera adressée (net de TVA).

A compléter et à retourner **avant le 1er février 2012** à :

UREDT Auvergne - Gilles Bonnefous - Leu - 03140 Ussel d'Allier - Courriel : gillesbonnefous@orange.fr

80ème congrès national des EDT

Entrepreneurs des Territoires

Clermont-Fd - Grande Halle d'Auvergne : 29 février, 1er et 2 mars 2012

HÉBERGEMENTS

HÔTELS

ACE HOTEL
avenue Ernest Cristal
(a75-sortie 1)
Clermont-Ferrand
tél. 04.73.44.73.44

ARENA HOTEL
av. Lavoisier
Aubiere
tél. 04.73.15.17.17.

CAMPANILE HOTEL GRIL
av. Lavoisier
Aubiere
tél. 04.73.27.90.00

ETAP HOTEL
av. Lavoisier
Aubiere
tél. 04.73.68.31.98

DOME HOTEL
8 rue Lavoisier
63140 Aubiere
tél. 04 73 28 38 48

LOGIS CRISTAL HOTEL
av Ernest Cristal
63000 Clermont-Ferrand
tél. 04 73 28.24.24

HOTEL LUNE ETOILE LA PARDIEU
89 bld Gustave Flaubert
63000 Clermont-Ferrand
tél. 04 73 98.68.68

HOTEL QUICK PALACE
zac des Varennes Est
20 av Lavoisier
63170 Aubiere
tél. 04.73.28.01.66

HOTEL PREMIERE CLASS
rue Lavoisier
63170 Aubiere
tél. 0 892.707.051

HOSTELLERIE ST MARTIN
allée de Bonneval
63170 Perignats les Sarlieves
tél. 04.73.79.81.00

BEST WESTERN HOTEL GERGOVIE
25 allée du Petit Puy
63170 Perignat les Sarlieve
tél. 04.73.79.09.95

HOTEL LOU TASSOU
pl. des ramacles
63170 aubiere
tél. 04.73.27.97.75

HOTEL KYRIAD PRESTIGE
25 avenue de la Libération
63000 Clermont-Ferrand
tél. 04 73 93.22.22

HOTEL KYRIAD ATMOSPHERE
51 rue Bonnabaud
63000 Clermont-Ferrand
tél. 04 73 93.59.69

IBIS
1 bld jean moulin
63000 Clermont-Ferrand
tél. 04 73 90.46.46

NOVOTEL
32/34 rue Georges Besse
63000 Clermont-Ferrand
tél. 04 73 90.46.46

INTER HOTEL DES PUYS
16 place delille
63000 Clermont-Ferrand
tél. 04 73 91.92.06

INTER HOTEL REPUBLIQUE
97 avenue de la République
63000 Clermont-Ferrand
tél. 04 73 91.92.92

BALLADIN CENTRE MARMOTEL
18 bd Winston Churchill
63000 Clermont-Ferrand
tél. 04.73.26.24.55

BALLADIN CLERMONT BREZET
43 rue p. boulanger
zi du brezet
63000 Clermont-Ferrand
tél. 04.73.91.81.34

BEST WESTERN HOTEL LE RELAIS KENNEDY
bld Edgar Quinet
63000 Clermont-Ferrand
tél. 04.73.23.37.01

HOLIDAY INN GARDEN
56 boulevard
Francois Mitterrand
63000 Clermont-Ferrand
tél. 0800.910.850

OCEANIA HOTEL
82 boulevard
Francois Mitterrand
63000 Clermont-Ferrand
tél. 04.73.29.59.59

POUR DE PLUS AMPLES INFORMATIONS

OFFICE DE TOURISME
Maison du Tourisme - Place de la Victoire
63000 Clermont-Ferrand - Tél. 04.73.98.65.00.

La contribution des entreprises de travaux à la formation des jeunes

Avec des chiffres en constante croissance pour l'emploi, il n'en demeure pas moins que les employeurs sont régulièrement confrontés à des difficultés de recrutement tant pour assurer les besoins saisonniers que pour occuper des postes permanents.

Les raisons sont nombreuses : démographie, image des métiers, lien avec l'appareil de formation, construction des parcours professionnels… Pour remédier à cette situation, « aide-toi, le ciel t'aidera » pourrait-on dire ! C'est bien en contribuant à la formation des jeunes que des secteurs professionnels ont su les attirer et les former à leur métier.

Informer sur les métiers

Retenant les propositions de plusieurs Unions régionales, EDT souhaite conduire des actions sur l'image du métier auprès des jeunes. Deux études de gestion prévisionnelle de l'emploi et des compétences ont été menées en parallèle de l'action nationale (cf. EDT n° 59). Pour l'Union régionale EDT Pays-de-Loire : « *Beaucoup de jeunes ne savent pas où se renseigner, qui contacter. Les permanences d'accueil d'information et d'orientation, les missions locales, les centres régionaux d'information jeunesse… ne nous connaissent pas.* » Surtout, l'étude de l'Union constate *« une insuffisance de communication des entrepreneurs dans les écoles. Méconnus du monde des enseignants, il est nécessaire de mettre les moyens pour informer et faire naître des vocations. »*

En écho, l'étude GPEC de l'Union régionale d'Aquitaine souligne que *« le premier travail de représentation doit être fait par l'entrepreneur : servir d'exemple. Mais, cela va de soi si, seulement, celui-ci est en capacité de communiquer sur ces valeurs. Savoir parler de soi et de son entreprise n'est pas chose facile, surtout en agriculture, où les valeurs familiales doivent être dépassées par celles entrepreneuriales. »*

Favoriser les centres qui forment à nos métiers

Pour mener à bien cette entrée dans le métier, l'alternance est plébiscitée par les professionnels. Depuis plusieurs années, EDT accompagne l'information des entreprises souhaitant s'engager. Le développement de l'apprentissage est aussi lié à l'action des régions dans les centres et aux incitations fiscales et sociales. C'est aussi, grâce aux actions de partenariat du réseau EDT avec les centres de formation et par un appui via le reversement de la taxe d'apprentissage, en particulier sur les parties dites du quota et du hors quota, que la profession progressera.

Outre l'apprentissage, c'est le dispositif du contrat de professionnalisation qui est évoqué par les employeurs. Le contrat pro permet de favoriser l'insertion ou la réinsertion des jeunes et des demandeurs d'emploi. Mis en œuvre dans le cadre de CDI ou de CDD, les contrats pro sont basés sur le principe de l'alternance entre séquences de formation et exercice professionnel.

Afin de répondre au besoin des professionnels, EDT a obtenu l'inscription au Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP) du technicien gestionnaire de chantier en entreprise de travaux agricoles. La difficulté de trouver des profils de chefs de chantier, conducteur de travaux est apparue dans les entreprises au cours des dernières années. Les entreprises disposent désormais d'une formation adaptée. Ouverte dans cinq centres de formation répartis sur l'ensemble du territoire, la certification professionnelle est accessible à l'ensemble des entreprises de travaux souhaitant conclure un contrat pro ou une période de professionnalisation financée par le Fafsea.

Le rôle du tuteur

La stratégie d'accompagnement des nouveaux entrants dans l'entreprise peut s'opérer à travers le renforcement des liens intergénérationnels et le développement de la place du tuteur. Dans ce cadre, l'accord senior conclu par la FNEDT a permis de valoriser les connaissances de l'entreprise et du monde agricole par le senior.

Néanmoins, tous soulignent que le frein au développement de l'alternance reste l'obligation de dérogation « machines dangereuses » portant sur les apprentis et stagiaires de moins 18 ans. Pour les professionnels, de *« nombreux jeunes quittent la filière agroéquipement car ils ne peuvent utiliser le matériel. Une grande réflexion est indispensable sur le sujet.* »

Erwan Charpentier

Application phyto : ce qui change pour les entrepreneurs

La réforme de l'agrément Dapa fait évoluer le dispositif en place depuis 1992. La principale évolution est la mise sous contrôle de toute la chaîne phytosanitaire. Les activités de conseil sont maintenant soumises à agrément. Les applicateurs exploitants agricoles sont soumis à l'obligation de détenir un certificat individuel pour acheter et utiliser des phytos.

Le Décret n° 2011-1325 du 18 octobre 2011 fixant les conditions de délivrance, de renouvellement, de suspension et de retrait des agréments des entreprises et des certificats individuels pour la mise en vente, la distribution à titre gratuit, l'application et le conseil à l'utilisation des produits phytopharmaceutiques paru le 20 octobre dernier et les arrêtés qui suivent vont valoriser à terme les entreprises de travaux prestataires de service en application, activité si sensible aux yeux des pouvoirs politiques comme du grand public.

L'agrément sera toujours délivré par le préfet de région. L'obligation de s'assurer est maintenue. Seules deux conditions de délivrance vont changer : nécessité que tous les applicateurs de l'entreprise aient des connaissances reconnues (plus seulement le décideur) et faire certifier son entreprise.

La certification d'entreprise

La concertation entre les pouvoirs publics et les représentants de professionnels a été longue. La certification d'entreprise a été imposée comme une des voies de professionnalisation de l'activité.

Les entrepreneurs de travaux ne sont pas les seuls comme en témoigne l'essor des systèmes de certification, de signes de qualité dans la distribution agricole, la certification Agriculture Biologique des producteurs.

Application des microgranulés au semis.

EDT avait anticipé de longue date cette évolution vers la certification en se lançant avec d'autres organisations d'applicateurs de phytos dans un référentiel normatif qui a été reconnu par l'Afnor. L'administration s'est inspirée de cette norme privée NF U 43 500 pour bâtir le référentiel.

S'interroger sur ses prestations

Certifier son entreprise, c'est montrer la façon dont on travaille et faire reconnaître que son fonctionnement répond aux attentes du client d'un « bon professionnel ». Cela nécessite de s'arrêter un instant pour se questionner sur ses pratiques au risque de s'apercevoir qu'elles ne sont pas assez bonnes pour l'entreprise comme pour son environnement.

Une entreprise de travaux pourrait-elle se maintenir aussi longtemps dans ce secteur si concurrentiel et de plus en plus contrôlé si elle ne travaillait pas bien ? Pourquoi ne pas montrer son travail et témoigner de son professionnalisme aux yeux de tous et surtout de ceux qui justement s'égarent dans leurs pratiques ?

Les premiers diagnostics dans les entreprises montrent que les entrepreneurs ont parcouru un long chemin dans l'exercice de leur métier. Les bonnes pratiques de sécurité, de protection des opérateurs et de l'environnement sont bien là, la performance dans la maîtrise des produits phytosanitaires et des machines est au rendez-vous.

Que risque l'entrepreneur dans ce cas-là ? Rien, si ce n'est d'être plus compétitif, d'améliorer le service à son client, de maîtriser sa rentabilité en se posant la question de l'opportunité du marché phyto, de valoriser les salariés dans un projet concret, de fidéliser ses équipes et d'accroître le savoir-faire de l'entreprise.

Se poser les bonnes questions

Les textes réglementaires prévoient une période transitoire de deux ans. Le délai paraît court pour initier le changement dans l'entreprise. Il est clair qu'il n'y pas de temps à perdre : deux hivers, c'est un délai court qui nécessite de s'organiser.

Dans un premier temps, les entreprises doivent se demander si leur activité rentre dans le cadre de l'agrément. J'applique des phytos ? À quel moment ? Au semis ? En cours de végétation ?

Elles doivent aussi s'interroger sur leur projet en la matière : une offre de protection des cultures avec de l'application phyto ? Et/ou du binage ? La sous-traitance à un confrère ?

Ensuite, si elles estiment être soumises à agrément, elles doivent vérifier qu'elles sont bien en règle aujourd'hui : assurance responsabilité civile couvrant l'activité d'application de produits phytosanitaires, certificat Dapa en cours de validité et une attestation d'agrément délivrée par le Préfet de région.

Avant toute démarche supplémentaire, l'entrepreneur doit se poser la question de la nécessité du changement et de ce que va lui apporter ce changement : cette activité est-elle rentable ? (Marge réalisée sur cette activité, coût de revient.) Son abandon met-il en péril l'entreprise ? (Pourcentage du chiffre d'affaires global de l'entreprise, perte de clientèle sur d'autres marchés.) Est-ce une activité essentielle, stratégique ? (Ai-je les ressources en temps, compétences ?)

Le changement demande nécessairement un effort, aussi l'important pour s'engager sur ce marché de l'application aujourd'hui ne réside-t-il pas autant dans l'envie d'atteindre l'objectif d'agrément que dans la possession des ressources nécessaires pour l'atteindre ?

Le marché des travaux de protection des cultures

Une fois la décision prise, l'entreprise peut engager un plan qui va initier des changements dans l'organisation du travail, les outils de travail, et va nécessiter l'adhésion de tous. Le chef d'entreprise doit définir la vision de son entreprise, de son offre de travaux et services : semis, protection phyto/mécanique. Ses objectifs doivent être clairs et connus de tous. L'implication du personnel dans ces démarches est primordiale pour en assurer la réussite.

La certification doit être vécue positivement, c'est une occasion de redonner un projet commun avec chacun dans son rôle « à sa place », de définir un autre avenir pour le développement de l'entreprise. Il doit s'appuyer sur des personnes qui a priori seront les « porteurs » du changement.

L'obtention des certificats

L'entrepreneur identifie qui est impliqué ou qui il souhaite impliquer dans l'activité de protection des cultures. S'ils n'ont pas de certificat Dapa ou de Certiphyto « prestation de services » valides, il fera passer le certificat individuel adéquat aux personnes concernées pour les applicateurs en poste, et s'en souciera pour les recrutements à venir.

La concertation, la participation à l'élaboration de nouvelles méthodes de travail, la sensibilisation feront partie de cette construction. Les résistances seront d'autant plus faibles qu'il construit avec son équipe, écoute et comprend les remontées du terrain et rassure.

Une fois cette phase de mobilisation des acteurs opérée, alors seulement les actions pourront être mises en place dans l'entreprise pour répondre aux exigences de la certification.

La question du financement est posée

Le réseau EDT accompagnera les entrepreneurs ce qui nécessitera des moyens financiers professionnels et publics. La période actuelle n'incite pas à l'optimisme en la matière. Et pourtant, ils sont indispensables, en premier lieu pour financer les formations certificats individuels opérateurs et décideurs. Rien n'est encore totalement arrêté pour 2012 en la matière. Le Grenelle de l'environnement a posé des délais très courts sans que les moyens suivent. Côté OPCA, les moyens ne sont pas extensibles.

Les moyens mis à disposition des entreprises sont donc de la formation, des actions de sensibilisation, des outils d'accompagnement à la mesure des moyens financiers disponibles. Mais c'est également aux entrepreneurs de solliciter leur syndicat en accompagnement local et de faire part de leurs besoins.

L'enjeu est de remettre au centre celui qui fait le travail dans l'entreprise, l'applicateur de produits phytosanitaires qui décidera d'appliquer ou non, de recourir à une autre solution dans le cadre d'un conseil professionnel qui est soumis lui aussi à agrément. La liaison applicateur, conseiller et client apparaît déterminante pour l'entrepreneur de travaux.

L'entreprise de prestation de services n'exploite pas. Elle fournit des travaux et des services à un marché. Donc, le client qu'il soit agriculteur individuel, en groupe, propriétaire, industriel, collectivité locale devra aussi accepter de faire évoluer ses propres pratiques.

Hélène Coulombeix ■

La baisse des charges sociales sur l'emploi permanent

Les entrepreneurs de travaux sont dans le champ de la mesure de baisse des charges sociales sur l'emploi permanent agricole votée par l'Assemblée nationale.

Veut-on maintenir les productions agricoles en France ? Cette question se pose dès lors que les systèmes sociaux, fiscaux et de législation du travail entre pays membres de l'Union européenne creusent des écarts importants à tel point que la production change de pays où que le pays voit arriver une main-d'œuvre temporaire pour assurer des travaux saisonniers de récolte par exemple. En travaux forestiers, des entreprises de travaux du Sud-Ouest ne s'expliquaient pas les prix pratiqués par des entreprises européennes qui sont intervenues à la suite de la tempête Klaus. Les différences ne sont pas sur le coût des machines mais sur l'organisation et le personnel.

Le dossier agricole de l'année 2011

Le Premier ministre avait annoncé en mars dernier une baisse du coût des charges sociales de 1 euro/h sur l'emploi permanent agricole. La proposition de loi des députés du Nouveau Centre, Jean Dionis du Séjour et Charles de Courson reprenait en avril 2011 le projet via une extension de la mesure Travailleurs Occasionnels (TO) aux travailleurs permanents.

Le gouvernement avait renvoyé la décision à la fin de l'année pour se donner le temps de financer la mesure et d'avoir l'accord de Bruxelles. Le rapport de Bernard Reynès, député des Bouches-du-Rhône, missionné par le gouvernement sur les enjeux du coût salarial dans le secteur agricole préconisait la même chose et en plus la création d'une taxe soda. La Fédération avait écrit au parlementaire en juillet pour soutenir un rétablissement de la compétitivité agricole.

Baisse des charges sociales sur l'emploi permanent agricole

Le gouvernement a déposé un amendement dont le champ est « tous les ressortissants MSA ». Il a été voté le 4 novembre dernier. La mesure est une réduction de près d'un euro du coût salarial pour les rémunérations comprises entre 1 et 1,4 Smic. Pour éviter tout risque de trappe à bas salaire – objection fondée, les dispositifs existants l'ont montré – le plancher est entre 1 et 1,1 Smic avec un abattement linéaire entre 1,1 et 1,4 Smic.

La réduction de charges ne portera que sur les cotisations conventionnelles ce qui représente à peu près 10 % du coût de la main-d'œuvre. À 1 euro/h, c'est 1 800 euros/an de charges en moins par permanent.

L'accord de Bruxelles

Le ministre de l'Agriculture avait indiqué qu'il demanderait l'accord de Bruxelles. Mme Valérie Pécresse, ministre du Budget l'a redit le 20 octobre dernier à l'Assemblée nationale : « *ce dispositif ne pourra évidemment pas entrer en vigueur avant d'avoir été soumis à l'examen de la Commission européenne, et son décret d'application sera évidemment soumis aux exigences de conformité au droit communautaire* ». Le champ de la baisse retenu serait « euro compatible » aurait indiqué la Commission à la délégation de parlementaires français qui s'est rendue à Bruxelles avec le ministre de l'Agriculture.

Au total, il s'agit manifestement d'une mesure conjoncturelle plus qu'une réforme de fond du financement de la Sécurité sociale qui reste à faire. En attendant, elle a un impact immédiat sur la compétitivité de l'agriculture française.

Assemblée Générale des présidents EDT le 6 décembre 2011 à Laval en Mayenne

Comme toutes les années impaires, l'assemblée Générale des présidents départementaux de la Fédération nationale EDT se tient la veille de l'ouverture du Salon des ETA. Cette année, la Maison familiale et Rurale La Pignerie à Laval accueille la centaine de participants de toutes les régions venus pour débattre.

La présentation des résultats du recensement agricole sera faite par Mme Fabienne Rosenwald, chef du Service de la statistique et de la prospective du ministère de l'Agriculture. Les dossiers suivants seront traités : l'impact du plan de rigueur gouvernemental sur l'activité des entrepreneurs, les mesures de réduction des charges sociales sur l'emploi permanent agricole, la réforme de l'agrément des entreprises d'application de produits phytosanitaires en prestation de service, l'image des métiers des entrepreneurs de travaux agricoles et forestiers, la nouvelle formation de Technicien Gestionnaire de Chantier en entreprise de travaux agricoles, le congrès national des mardi 29 février, mercredi 1er et jeudi 2 mars 2012 à Clermont-Ferrand.

Actualités forestières

ENTREPRENEURS DES TERRITOIRES
Infos EDT
0 820 20 06 47
Service d'information juridique / Vie pratique
prix d'un appel local

Commission forestière FNEDT du 13/10

Quatorze entrepreneurs, représentant onze régions, ont assisté à cette réunion. Les membres ont notamment abordé les points suivants : relations avec France Bois Forêt (appels de CVO 2011, positionnement de notre Fédération, actions réalisées par l'Interprofession) et l'Office national des forêts (conséquences du contrat État-Onf-Fncofor 2012-2016 pour les entrepreneurs, retours des régions, concurrence), bilans des réunions avec le ministère de l'Agriculture, démarche nationale de qualité pour les entrepreneurs de travaux forestiers en lien avec PEFC, actions sur le bois énergie, structuration du réseau EDT en région…

Enquête trimestrielle du CEEB sur le prix du bois énergie et bûche

Voici les résultats de l'enquête réalisée par le Centre d'Études de l'Économie du Bois sur les prix et indices nationaux bois énergie du 01 au 5 octobre 2011. Ces indices ont été élaborés à partir des prix de vente à la clientèle. Les prix s'entendent hors TVA départ site de production, par camion départ. Il s'agit de prix moyens toutes régions confondues.
(cf tableaux ci-dessous)

Assemblée Générale de l'Enfe

Les représentants des entrepreneurs de travaux forestiers de neufs pays européens se sont réunis le 01/10 à Freiburg-im-Breisgau (Allemagne) à l'occasion de l'Assemblée Générale de l'Enfe (www.enfe.net). Cette réunion a permis de faire le point sur les dossiers en cours, notamment ceux relatifs aux compétences des entrepreneurs (www.eduforest.eu, www.cefcoproject.org ou www.europeanchainsaw.eu) et sur les actions de lobbying (MCPFE, FAO, groupe forêt et liège de la Commission européenne, concurrence entreprises d'état…). Il a été décidé d'organiser un séminaire à Bruxelles l'année prochaine sur le thème de la concurrence des entreprises publiques. La Fédération a notamment demandé à bénéficier de davantage de retours à destination de ses adhérents et de traiter certains dossiers en commun avec le Syndicat européen Ceettar. L'actuel Président M. Simo Jaakkola (Finlande) a été réélu à l'unanimité pour un an.

Mission de Gestion de la Végétation Forestière

La Fédération participe dorénavant au programme MGVF qui a pour objectif de développer des méthodes de gestion de la végétation compatibles avec les contraintes techniques, environnementales et économiques actuelles. Le programme concerne l'installation de peuplements forestiers de différentes natures : régénération naturelle, boisements classiques ou formations boisées diverses. Les objectifs spécifiques de la mission sont (i) d'effectuer des expérimentations pour tester et développer des méthodes de gestion de la végétation, (ii) d'assurer une veille scientifique et technique sur ces méthodes (dont herbicides et alternatives), (iii) d'assurer une expertise technique sur ces méthodes (appui technique auprès des professionnels, audit de chantier…), (iv) d'assurer la diffusion de l'information et de dispenser des formations pour les personnels forestiers (publics et privés). Un comité de pilotage a eu lieu le 18/11.

Prix départ septembre 2011		Prix euros par tonne départ	PCI retenu MWh	Prix euros par MWh départ
Plaquettes forestières : plaquettes provenant de bois forestiers, vendus en toutes longueurs, puis broyés sur la coupe ou sur une plateforme de broyage	C1 : petite granulométrie, humidité < 30 %	77	3,70	20,81
	C2 : moyenne granulométrie, humidité entre 30 et 40 %	50	3,10	16,13
	C3-C5 : granulométrie grossière, humidité > 40 %	42	2,55	16,47
Plaquettes bocagères : bois broyé provenant d'élagages de haies bocagères	C1 : petite granulométrie, humidité < 30 %	81	3,70	24,59
	C2 : moyenne granulométrie, humidité entre 30 et 40 %	-	3,70	-

Bois* bûches en vrac rangé, prix départ septembre 2011	Prix euros par stère départ	Indice	Variation octobre 2011 / juillet 2011
33-40 cm (H1)	61,8	93,46	- 2,8
33-40 cm (H2)	51	86,29	- 10,0
50 cm (H1)	50	77,76	- 10,39
50 cm (H2)	50	87,71	- 5,3
1 m (H2)	40	88,88	- 13,6
H1 : humidité < ou = à 20 %, H2 : humidité > 20 %,			

(*)Groupe : chêne, orme, hêtre, érable

Actualités agricoles

ENTREPRENEURS DES TERRITOIRES
Infos EDT
0 820 20 06 47
Service d'information juridique / Vie pratique
prix d'un appel local

250 000 agriculteurs délèguent des travaux

Les premiers résultats du dernier recensement de l'agriculture font apparaître que 250 000 exploitations font appel (la moitié d'entre elles) aux entreprises de travaux agricoles ou aux coopératives d'utilisation de matériel agricole. Toutefois, le volume de travail apporté au total n'atteint que 2 % du volume global selon les exploitants contre 60 % du travail par eux-mêmes et le solde par les salariés. Agreste observe que 17 % du travail est assuré par des salariés permanents, hors cadre familial, contre 14 % en 2000. Leur nombre diminue peu. L'emploi par groupement d'employeurs agricoles s'est accru : il concerne 8 % des postes de salariés permanents contre 5 % en 2000. Le salariat gagne aussi de l'ampleur au sein de la famille, où il concerne 4 % des personnes. Le recours à la main-d'œuvre saisonnière ou occasionnelle garde les mêmes proportions (11 % du volume de travail). Plus qu'à un complément de main-d'œuvre, c'est à un besoin en matériel et en compétences qu'apporte la délégation de travaux, note le Service statistique et prospective du ministère.

Enquête sur le parc machines d'épandage

Dans le cadre d'une étude sur la volatilisation de l'ammoniac liée aux travaux d'épandage, EDT et Qualiterritoires apportent leurs concours au Cemagref sur le parc machines d'épandage des entreprises spécialisées dans l'épandage de matière organique solide et liquide (épandeurs à fumier, tonne à lisier et automoteurs). L'objectif est d'identifier les catégories de machines et de caractériser l'état du parc matériel d'épandage. L'étude permettra aussi de vérifier l'apport des nouvelles technologies concernant la maîtrise des doses, devenue une nécessité aujourd'hui.

Les entreprises de travaux agricoles : 3e secteur employeur de la branche agricole selon l'Insee

Le secteur des services à la production représente 41 000 contrats salariés. Ce secteur, qui comprend les entreprises de travaux agricoles, est le troisième employeur de l'agriculture, après la viticulture et les céréales-oléo-protéagineux. Entre 2002 et 2009, le nombre de contrats salariés a cru dans les services à la production de 34 %. C'est ce qu'indique l'Insee dans la dernière édition d'Insee Première consacrée à « L'emploi salarié dans le secteur agricole : le poids croissant des contrats saisonniers » de septembre 2011, à partir des données annuelles de la MSA. Cette étude Insee confirme les évolutions du tableau de bord de l'emploi FNEDT CCMSA.

Réaction sur le coût du travail

« *Globalement les charges sociales ont augmenté de 25 % ! À la louche, pour notre entreprise : 10 000 euros pour le 3e trimestre pour 3 salariés : l'an passé, à trimestre identique, même somme mais pour 4 salariés ! Pour le fuel, en fait je devrais dire le GNR : alors que nous aurions pu prétendre à une réduction de tarif vu que ce carburant a été créé pour le différencier de l'usage privé chauffage, au fil des appros de cet été le prix est légèrement plus élevé chez notre distributeur habituel ! Pour les soit disant niches fiscales, mettre en avant que le GNR est un outil de production (on ne saurait pas faire travailler nos engins sans), la Tipp ne peut être une niche fiscale. Par contre, on peut très bien boire autre chose que des sodas. Idem pour la TVA : j'ai été très étonnée d'apprendre que les parcs de loisirs étaient à 5,5 %. Il me semblait que le taux de TVA réduite était destiné à des produits et services de 1re nécessité ! On peut très bien vivre sans aller visiter ces parcs « de loisirs » ; Par contre, toutes nos prestations sont nécessaires et obligatoires soit à la collectivité, soit à la production agricole ! Merci encore pour votre travail* ». Mme F.C. de Franche-Comté.

À propos de la remise en cause de la loi Tepa

« *Des médias ont diffusé des propos « anti-patrons » de syndicats. Quand je parle des syndicats, il ne s'agit pas bien entendu de notre fédération ou association régionale. Si nous pouvions comptabiliser « le noir » sur tous nos chantiers de récolte, ce serait également intéressant. Parmi nos clients, certains aiment bien cette main-d'œuvre et semblent ignorer la législation sociale. À suivre... Merci de votre attention. Cordialement.* » Mme S. F. de Haute-Normandie.

4e appel à Projet biomasse

L'Ademe lance son quatrième appel à projets intitulé « Biomasse Chaleur Industrie, Agriculture et Tertiaire » (BCIAT 2012). L'agence estime que le fonds a fortement contribué à structurer le bois énergie dans lequel le plan d'approvisionnement reste un élément essentiel du dossier. Il s'adresse aux entreprises notamment des secteurs agricoles, industriels qui réalisent des installations industrielles assurant une production énergétique annuelle supérieure à 1 000 tonnes équivalent pétrole (tep) à partir de biomasse. Les installations retenues devront être mises en service au plus tard le 1er août 2014. La phase d'appel à candidatures se déroulera jusqu'au 1er février 2012.

L'analyse, la mise en concurrence et la sélection des projets aboutira à la diffusion des résultats et à la notification des propositions d'aides au mois de juillet 2012. Les dates limites de réception des candidatures sont sur www.ademe.fr/internet/BCIAT_2012/form.asp

L'enveloppe annuelle d'aide est de l'ordre de 200 millions d'euros. L'Ademe a lancé 3 appels à projets en 2009, 2010 et 2011 afin de susciter le développement de projets de production de chaleur. En investissement comme en aide, « l'énergie bois » BCIAT et hors BCIAT se taille la part du lion : 952 millions d'investissements sur 1,8 milliard au total, 309 millions d'aides sur 612 millions.

Risque modéré de rupture d'alimentation électrique

RTE estimait le 9 novembre « que le risque de rupture d'approvisionnement en France continentale n'est que modéré sur l'ensemble de l'hiver. La situation de l'approvisionnement d'électricité devrait être comparable à l'hiver dernier. »

La décision allemande d'arrêter 8 de ses 17 réacteurs nucléaires pourrait mettre en difficulté la France. Fin 2010, des températures très basses avaient conduit à un record de consommation à 96 710 MW et à importer de l'énergie. L'entretien des lignes est stratégique, un sujet sur lequel RTE et QLT travaillent activement.

La nouvelle Pac rate le coche selon la Ceettar

Pour l'organisation européenne des entrepreneurs, la Commission rate le coche d'une vraie redéfinition de l'agriculture en Europe avec « une proposition de réforme qui ne va pas au-delà de la traditionnelle politique de production ».

Les entrepreneurs de travaux agricoles contribuent fortement à la compétitivité et à la durabilité de l'agriculture européenne, au désendettement des agriculteurs, en mettant à disposition un outil technique à la pointe du progrès et un personnel qualifié. Ces acteurs sont désormais indispensables tant pour des travaux agricoles de haute qualité que pour un développement économique équilibré de tous les territoires de l'Union.

Durant les prochains mois, la Ceettar veillera à ce que le Parlement européen et le Conseil des ministres adaptent la stratégie future de la Pac, renouvellent l'approche traditionnelle de la compétitivité en accordant le même traitement aux exploitants et aux prestataires de services pour tenir compte du rôle primordial des 100 000 entreprises de travaux agricoles dans la chaîne de production agricole.

Les trieurs à façon européens en pointe dans le débat européen sur la protection des obtentions végétales

Le Commissaire européen à la santé et la politique des consommateurs a lancé la réforme du règlement communautaire qui fixe les conditions dans lesquelles un agriculteur peut auto-produire une semence. Lors d'une audition publique le 20 octobre dernier à Bruxelles, l'Emsa, association européenne des trieurs à façon, a opposé le régime juridique des brevets applicable aux biotechnologies et celui de l'obtention végétale aujourd'hui applicable aux autres semences dans le cadre de la réglementation communautaire et de l'Upov (Union internationale pour la protection des obtentions végétales). Dans le rapport du Parlement européen sur « la chaîne de distribution des intrants agricoles », le rapporteur, le Français José Bové, du groupe des Verts, rappelle que « *trois entreprises contrôlent plus de 45 % du marché des semences* », ce qui aurait selon lui « *pour conséquence de maintenir élevés les prix des semences et de nuire à la diversité des cultures.* »

Activités des Gaec : la doctrine professionnelle progresse

Le mensuel Agriculture de Groupe de juillet/août 2011 est revenu sur les conséquences de la loi de modernisation de l'agriculture. Concernant l'entreprise de travaux agricoles, le mensuel des Gaec considère en substance qu' « *au plan juridique, cette activité est strictement commerciale, et elle ne peut, à (notre) avis, être considérée comme l'accessoire de l'activité agricole* », « *la poursuite d'une telle activité expose le Gaec à une éventuelle attaque en concurrence déloyale de la part d'un entrepreneur de travaux agricoles, voire à une remise en cause de son agrément pour dépassement de son objet légal.* »

L'agriculteur actif vu de Bruxelles

Interrogé le 9 octobre dernier par EurActiv.fr, journal en ligne, gratuit et indépendant, dédié aux politiques de l'Union européenne en France (www.euractiv.fr), le Commissaire européen à l'agriculture a indiqué que *« la Commission essayait de faire en sorte qu'un propriétaire qui n'a pas un minimum d'activité agricole sur ses terres ne puisse pas bénéficier de ces aides* ». Serait agriculteur actif, la personne dont 5 % des recettes annuelles viennent de l'agriculture. Il est en effet impossible de lier les subventions à un facteur de production ou à l'obtention d'une production agricole selon les règles de l'OMC.

Quelle règle sera finalement fixée ? Sera-t-elle la même d'un État membre à un autre ? Les débats au Parlement européen seront très suivis. En France, au-delà de l'immatriculation à la MSA, l'obligation d'immatriculation au registre de l'agriculture créée en 1988 pourrait être élargie dans la pratique au-delà de l'EIRL et des fonds agricoles. L'article L311-2 du Code rural indique : « *Toute personne physique ou morale exerçant à titre habituel des activités réputées agricoles au sens de l'article L. 311-1, à l'exception des cultures marines et des activités forestières, est immatriculée, sur sa déclaration, à un registre de l'agriculture, accessible au public, tenu par la chambre d'Agriculture dans le ressort de laquelle est situé le siège de l'exploitation.* »

EURL Guilloteau, un spécialiste de l'épandage d'effluents et de la stabilisation des sols

Lancée grâce à des travaux liés à la construction d'infrastructures, l'entreprise Guilloteau s'est spécialisée dans l'épandage d'effluents et la stabilisation de sols. Ces activités limitent le nombre d'interlocuteurs, et elles imposent des compétences qui font encore trop souvent défaut dans les entreprises agricoles : communication et traçabilité.

Charles et Bernard Guilloteau

L'entreprise a pris son envol en 1995 avec le chantier de l'autoroute A83. Bernard Guilloteau, agriculteur, est alors sollicité par les entreprises de travaux publics pour assurer du transport sur le chantier ; il utilise une petite benne céréalière. Un peu plus tard, le chef de chantier l'incite à investir dans une citerne pour effectuer de l'arrosage. « *Au départ, je ne voulais pas. D'une part, ce n'était pas mon métier. D'autre part, je craignais de n'avoir plus de travail une fois le chantier achevé.* » Finalement, l'agriculteur investit. « *Puis la Saur est venue me chercher pour des lagunes, et ça a réellement démarré.* »

Un spécialiste de l'épandage

Le développement de l'activité épandage repose sur la mise en œuvre de matériels spécifiques pour mener à bien des chantiers, tels que le curage de lagunes (voir encadré « La communication au cœur du métier »). Après avoir utilisé un enjambeur transformé pour racler les boues jusqu'au coin de la lagune à partir duquel est assuré le pompage, l'entreprise a investi dans des chenilles pour équiper le Vario 820, équipement respectant davantage la surface stabilisée. L'entreprise s'est également équipée d'une pompe à haut débit attelée sur tracteur, pour faciliter les opérations de pompage dans les configurations où l'accès est limité. Les tonnes se fournissent donc

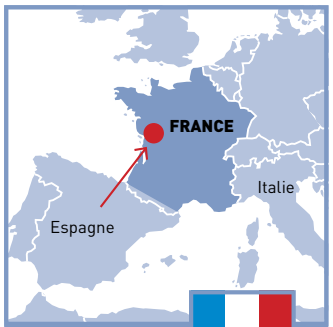

L'EURL Guilloteau est située à Marsais-Sainte-Radégonde (85) près du Marais poitevin. Elle emploie 7 permanents, et a réalisé l'année dernière un chiffre d'affaires de 1 117 000 euros, essentiellement avec les activités d'épandage et de malaxage.

La faculté d'adaptation grâce à des matériels spécialisés constitue une des forces de l'EURL Guilloteau.

Le parc de matériels

- Tracteurs Fendt Vario 933, 930 x4, 828, 926, 924, 820, 718x2, 716, 515c
- Fendt 304ls, GT345 x3
- Télescopique Merlo 34.7
- Bennes Coutand 24 t, 18 t TP x2, 14 t
- Épandeur de liant Rabaud 15 m³
- Malaxeurs Rabaud 250 et 330, le premier équipé pour l'injection d'eau.
- Citernes à eau 16 m³, 12,6 m³, 10 m³ et 8 m³
- Balayeuses orientables x6
- Tonnes à lisier Joskin 24,5 m³ x3, Armor 21 m³
- Pompe lisier Brand Gülletechnik, bras de pompage 14 m diamètre 150
- Plateau pose-à-terre avec caisson 35 m³
- Épandeurs Strautmann VS 2403 (20 m³) et Panien PW15A (14 m³)
- Plateau à tourelle 6 m

Les grands groupes demandent une traçabilité de chantier exemplaire, d'autant que des contrôles surviennent tous les ans.

dans un caisson de 35 m³ placé stratégiquement, jusqu'à une distance de 300 m depuis le stockage. « *On peut traverser les buissons ou talus avec les tuyaux de façon à rendre le caisson accessible,* » argumente l'entrepreneur. Grâce au système TMS du Fendt Vario 924 qui l'entraîne, une poire renseigne sur le niveau présent dans le caisson, et commande automatiquement la mise en marche de la pompe (mise en marche PDF, régime moteur etc.). Nul besoin d'opérateur pour contrôler le transfert.

Huit citernes et tonnes à lisier sont utilisées au sein de l'entreprise. Aux côtés de l'épandage de produits liquides, deux épandeurs solides sont aujourd'hui employés pour l'épandage de boues solides, boues chaulées, composts ou fumiers. La première activité demeure de loin la plus importante, d'autant qu'elle porte sur des contrats renouvelés annuellement et des volumes plus importants.

L'interlocuteur des grands groupes

S'il apporte une sécurité en terme de volume, le travail avec les grands groupes impose en revanche une traçabilité exemplaire. « *On est contrôlé environ une fois par an* » note Bernard Guilloteau. Dans leur cabine, les conducteurs qui épandent les effluents disposent chacun de documents sur lesquels apparaissent les différentes parcelles (numérotées), leur surface totale ainsi que la surface à épandre, la dose, la présence de cours d'eau, les routes à emprunter ou à ne pas emprunter, etc. Cette clientèle impose donc un important travail administratif, d'autant que chacun des justificatifs de travaux doit être précieusement conservé. La femme de Bernard Guilloteau assure l'équivalent d'un $^3/_4$ temps au bureau.

L'ensemble du matériel d'épandage est équipé d'un débit proportionnel à l'avancement et du guidage GPS. Indispensable pour travailler avec ces grands groupes, le guidage l'est moins pour les épandages sur céréales, même si l'entrepreneur note un accroissement de la clientèle privée à la recherche de précision. L'épandage du digestat provenant de l'installation Siffda de Benet (85490) sur des colzas et blés, est effectué avec un pendillard de 28 m. Le produit, peu épais, est facile à épandre, et contient 4 à 5 uN/m³. À défaut d'être obligatoire légalement, la rampe pendillard de 28 m a été déterminante dans l'obtention

L'épandage issu des digesteurs Siffda de Benet a été permis par l'investissement dans une rampe pendillard de 28 m.

du contrat : « *s'il n'y avait eu cette rampe, c'est 15 % du volume actuel que l'on loupait* ». Le contrat, renouvelé tous les ans, a en effet représenté l'année dernière 40 000 m³ et 3 200 ha, soit 15 % des volumes épandus par l'entreprise, essentiellement réalisés l'été. En plus des sept salariés, deux à trois saisonniers sont ainsi recrutés afin d'absorber les pointes de travail. Pour les besoins importants, l'entrepreneur privilégie toutefois l'aide par des collègues entrepreneurs.

Si deux bennes TP sont encore présentes sur le parc, l'activité de transport n'a pas réellement perduré. « *N'ayant pas la capacité de transport, nous pouvons travailler uniquement sur chantier fermé. Les tarifs pratiqués - 50 euros de l'heure - n'incitent pas à développer cette activité* » argumente Bernard Guilloteau. L'entreprise loue cependant trois de ses tracteurs sur un site de décharge exploité par Veolia, Solitop. Deux Fendt 718 sont attelés à des bennes Panien leur appartenant, et un 304ls est chargé d'assurer le nettoyage. « *Je ne les vois pas ; nous assurons seulement l'entretien sur ces tracteurs. Tous sont conduits par des opérateurs du site, et le contrat de location porte sur une durée de trois ans.* » Ils ont ainsi peu de chances de rencontrer les bâtiments de Marsais-Sainte-Radegonde.

Recycler les chaussées

L'activité de malaxage/traitement de sol pour le compte de grandes organisations (une petite dizaine, dont Vinci, Eiffage ou le Conseil général) est naturellement venue en complément, en 2005. La région s'y prête bien : « *Les routes du marais ont une durée de vie de 5 à 6 ans. On les recycle, sans traitement, sur 10 à 15 cm, et un compactage est ensuite suffisant.* » De nombreuses pistes cyclables sont également créées.

Là encore, l'adaptation du matériel traduit le professionnalisme dont fait preuve l'entrepreneur : après avoir développé des rampes pour le nettoyage à haute pression des chantiers autoroutiers, l'entrepreneur a ainsi créé un système d'injection directe de l'eau dans le malaxeur, pour un travail plus homogène que celui obtenu avec apport en plein préalable au malaxage. Une citerne depuis laquelle est prélevée l'eau circule devant le malaxeur. La société Rabaud a également participé à la mise au point, notamment pour établir l'abaque confrontant dose avec vitesse d'avancement et débit hydraulique nécessaire à l'entraînement de la pompe.

Pourtant, le rayon d'activité ne se limite pas au Marais poitevin. « *En ce moment, trois tracteurs* (NDLR : malaxeur, épandeur de liant et citerne) *et deux chauffeurs sont sur Chartres. Autrement, on est sur Saint-Nazaire.* » Les salariés travaillent en équipe et disposent de talkies-walkies : « *ils permettent une communication efficace entre le malaxeur et l'épandeur de liant, ou les tonnes à lisier, de façon à anticiper le croisement dans les chemins étroits.* »

Lors des interventions éloignées, dès 80 km, les chauffeurs sont logés à l'hôtel. Le transfert du matériel, notamment des malaxeurs, est assuré par un transporteur : avec un poids à vide de 4,2 t pour le petit, et plus de 6 t pour le gros malaxeur, la conduite sur route devient vite dangereuse. Dès 10 à 15 km, le transporteur est donc sollicité.

Des déplacements en toute sérénité

Le rayon d'intervention important pourrait aussi ap-

La communication au cœur du métier

La porte ouverte organisée en juin 2009 fut un réel succès. Elle a réuni 400 personnes invitées sur la base du fichier client. Le but : « faire voir nos compétences, celles que les clients ne connaissent pas » insiste Bernard Guilloteau. Programmée un vendredi « un jour de boulot ; le samedi, les gens veulent être libres » elle fut l'occasion pour les partenaires, concessionnaires et constructeurs, de participer à un véritable show. Les dernières acquisitions ont ainsi été dévoilées au public dans une mise en scène des plus travaillées. « Du coup, on a inévitablement un retour des sponsors et constructeurs qui ont participé ; Fendt, Joskin, MAV... » Seul regret exprimé, le ciblage des invités qui aurait gagné à être plus rigoureux.

De même, un site internet a été créé pour montrer les compétences de l'entreprise. S'il reste encore des points à ajuster, le retour ne devrait pas se faire prier. « Il faut que le gars de chez Eiffage ou Vinci, lorsqu'il tape « traitement de sol » sur internet, voit nos aptitudes à traiter des chantiers complexes. Idem en épandage où il peut se dire : tiens, pour telle lagune compliquée, c'est la solution ! »

www.eta-guilloteau-vendee.com

paraître pénalisant pour le suivi et les interventions sur les tracteurs. Il n'en est rien. L'organisation est rôdée : « *Je préviens mon concessionnaire avant chaque déplacement, et lui s'arrange avec son homologue du secteur concerné. Idem avec mon marchand de pneus, qui me donne l'adresse de son homologue et s'occupe de la facturation.* » Cette entente avec les différents fournisseurs est un des piliers pour un fonctionnement sans failles. « *La présence de deux bases du concessionnaire Fendt, à une quinzaine de kilomètres, a été déterminante dans le choix de cette marque,* » précise l'entrepreneur. Elle constitue un argument important dans le renouvellement du matériel, plutôt rapide. Avec 1 500 à 1 700 heures effectuées annuellement, les tracteurs sont en règle générale renouvelés tous les quatre ans. Au 10 août, le Vario 828 arrivé au mois de janvier totalise ainsi 1 000 heures de service. « *Bon, il a beaucoup tourné,* » relativise Bernard Guilloteau.

Scinder les activités

« *Tous les matériels de travaux du sol interviennent sur l'exploitation, mais pas en prestation.* » L'entrepreneur souhaite dans tous les cas favoriser les prestations d'épandage et de malaxage aux travaux de culture. Pas de moissonneuse ou autre matériel de récolte dans l'entreprise : cette activité est confiée sur l'exploitation à un collègue. Seule exception, l'épandage d'engrais, démarré cette année avec l'investissement dans des chenilles pour le Vario 820. Un complément d'activité intéressant pour ce tracteur destiné à évoluer dans les lagunes de juillet à novembre, malgré la variabilité annuelle liée aux conditions climatiques. Dans ce cas comme lors des travaux menés sur l'exploitation agricole, une location assure la prise en compte au plan comptable. Les bâtiments, propriété de l'exploitation, sont d'ailleurs loués à l'entreprise.

L'injection d'eau dans le malaxeur produit un résultat homogène. C'est une pratique développée par l'EURL Guilloteau en partenariat avec le constructeur Rabaud.

Par ailleurs, aucun des sept salariés n'intervient sur l'exploitation, travail que se réserve le chef d'entreprise. À long terme, Bernard Guilloteau pourrait retourner sur l'exploitation : la génération suivante, en l'occurrence Charles, souhaite en effet prendre les reines de l'entreprise de travaux.

Guillaume Le Gonidec

Challenger
SERIOUS MACHINERY
AGCO Your Agriculture Company
Cat®, Caterpillar® et Challenger® sont des marques enregistrées par Caterpillar Inc. et sont utilisées sous licence par AGCO.
Email : challenger@fr.agcocorp.com I Nos produits dérivés : www.challengerstore.com

Entrepreneurs du Cantal : se diversifier pour annualiser l'emploi

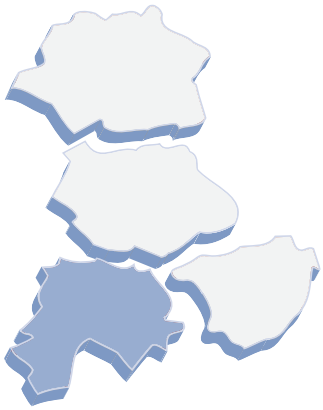

La prépondérance des chantiers de récolte des fourrages et des céréales force l'emploi de salariés saisonniers. Toujours plus sollicités, les entrepreneurs se diversifient pour basculer sur des emplois permanents et sécuriser ainsi le facteur humain. Le développement des entreprises en dépend.

Qu'est-ce qui, des machines ou des hommes, représente la plus grande source de vulnérabilité pour les entreprises ? Dans le Cantal comme ailleurs, et dans l'agriculture comme dans d'autres secteurs, le capital humain reste le premier à soigner pour garantir le service rendu aux clients et assurer la pérennité des entreprises. Et s'agissant de l'agriculture cantalienne, ce postulat est peut-être plus encore exacerbé. L'hyper représentativité des éleveurs dans la clientèle oriente les prestations très majoritairement vers les chantiers de récolte. Herbe, céréales, maïs : les entreprises sont sur le pont entre les mois de mai et octobre. Pour s'assurer un volant de travail conséquent sur une courte période, il faut multiplier les machines. Ce n'est pas impossible même s'il y aurait à redire sur la rentabilité des investissements consentis. « *Si l'on écoutait les éleveurs, il faudrait une machine par client,* ironise Gilbert Missonnier, président des EDT du Cantal. *Mais là n'est sans doute pas notre plus grande difficulté même si, quand la météo joue les trouble-fête, l'organisation des chantiers se complique sérieusement. Je pense que notre plus grand défi concerne la main-d'œuvre. La grande majorité des entreprises du département est engagée dans les chantiers de récolte. Le recours à la main-d'œuvre saisonnière est obligatoire pour gérer les pointes de travaux. La faiblesse de l'activité hivernale nous empêche de pérenniser les emplois. C'est de plus en plus difficile de recruter du personnel compétent pour une période déterminée. Les exploitations de nos clients grossissent mais la main-d'œuvre se raréfie aussi chez eux. Il est fort probable que nous soyons de plus en plus sollicités dans les années à venir. C'est évidemment très satisfaisant pour nos entreprises mais à condition de pouvoir faire face à la demande.* »

Diversifier pour employer à l'année

Agrandissement, spécialisation, professionnalisation, augmentation de la charge de travail pesant sur un chef d'exploitation toujours plus esseulé : les premières indications du recensement agricole 2010 en Auvergne sont sans ambages. Près de 61 % des exploitations sont ainsi classées moyennes à grandes et s'étendent sur 90 % de la SAU. Les exploitants agricoles de la région fournissent 78 % du travail régulier de

Gilbert Missonnier, président des EDT du Cantal : « pour assurer notre développement, il nous faut pouvoir compter sur des salariés qualifiés. »

l'exploitation alors que la moyenne nationale s'établit à 67 %. En 10 ans, la participation des autres membres de la famille s'est réduite de 10 % et elle n'assure plus aujourd'hui que 15 % de la force de travail. Pour en finir avec ce rapide panorama, la statistique agricole qualifie de marginal le recours aux prestataires de service. Il y a fort à parier qu'il en sera autrement dans 10 ans. Les employés saisonniers se recrutaient jusqu'à présent en partie chez les enfants des éleveurs, une source en voie de tarissement dans la logique évoquée ci-dessus. Gilbert Missonnier par exemple emploie jusqu'à six saisonniers en période estivale pour mener notamment ses quatre moissonneuses-batteuses et ses deux ensileuses. Il faut jongler avec la réglementation en vigueur mais l'embauche d'un salarié à l'année pose d'autres enjeux financiers. « *J'ai composé pendant plusieurs années avec mon fils mais ce dernier est désormais accaparé à plein-temps par son troupeau laitier,* explique le président. *Sur mon entreprise, les chantiers hivernaux se résument à des épandages de chaux, de lisiers et de boues. Je pense pouvoir assumer un salarié permanent. Encore faut-il trouver la personne compétente et disposée.* » Dans le cas de Gilbert Missonnier, âgé de 55 ans, l'enjeu de la succession de l'en-

Michel Boissières : « la diversification dans le petit TP participe à l'équilibre de mon activité, aux plans financier et organisationnel. »

treprise est également posé. L'intégration d'un salarié permanent pourrait servir de tremplin à un jeune désireux de se lancer dans l'aventure de l'entreprise agricole, avec toutes les garanties d'activité et de fidélité de la clientèle acquise par son propriétaire actuel. Pour faire définitivement le saut dans la quête d'un ou plusieurs salariés permanents, de nombreuses entreprises du Cantal ont développé des activités sortant un peu des sentiers battus des travaux agricoles purs et durs, récolte en tête. Jeannine Puech à Marcoles (15) a d'abord développé une activité d'entretien de voirie, avant de déboucher sur du déchiquetage de bois. « *Plus que du chiffre d'affaires, nous recherchions des solutions pour garantir l'emploi d'un salarié à temps complet tout au long de l'année,* explique Jeannine Puech. *Nous avons démarré sur de l'entretien de voirie et du taillage de haie. Puis l'idée d'investir dans une déchiqueteuse de bois a fait son chemin, en nous appuyant sur un projet de chaufferie communale. Le fait de disposer des tracteurs et des bennes nous a permis de limiter l'investissement.* » Objectif atteint pour l'entreprise Puech, qui compte un salarié permanent, avec en renfort deux saisonniers pendant les récoltes, sans compter le soutien du mari, René Puech, éleveur de vaches allaitantes.

Avantages et contraintes

Installé à Siran (15) et fortement axé sur les chantiers de récolte, Michel Boissières s'est de son côté développé dans le domaine des travaux publics. Outre un complément d'activité participant à l'emploi de deux salariés permanents, l'entrepreneur a découvert d'autres vertus à cette diversification. « *Je reste cantonné à ce que j'appelle des petits travaux publics,* explique l'entrepreneur. *Il s'agit de travaux de terrassement de maison individuelle ou de petits bâtiments agricoles, des chantiers d'adduction d'eau et d'assainissement. Cette demande était mal satisfaite par les grandes entreprises de travaux publics. J'ai commencé par acheter un tracto-pelle, puis une pelle mécanique quelques années plus tard. Cette activité est pour beaucoup dans l'emploi à l'année de mes deux salariés. Qui plus est, l'activité travaux publics est beaucoup plus facile à gérer et à planifier que les chantiers de récolte, qui nous mettent sur le qui-vive pendant des mois, avec une pression météorologique forte doublée d'une exigence non moins forte des éleveurs. Mon entreprise y gagne en équilibre économique et en sérénité.* » Développer des activités douze mois sur douze pour assurer les salaires est nécessaire mais pas suffisant. Pour se donner toutes les chances de conserver son personnel, il faut le rémunérer en conséquence. C'est recevable. Mais ce n'est pas tout. « *Les salariés sont de plus en plus regardants sur la qualité du matériel qu'on leur met entre les mains,* re-

Jeannine Puech : « le déchiquetage de bois nous a permis de salarier un conducteur à temps complet toute l'année. »

En traction comme en récolte, les entrepreneurs disposent de parcs fournis pour assurer un service optimum à la clientèle.

Patoux EQUIPAGRI
Tél. 03 21 26 08 55 - Fax 03 21 26 88 19
Internet : www.patoux.fr - Email : jl.walle@patoux.fr
JOHN DEERE
PIÈCES NEUF OCCASION
TRACTEURS FORD ET NH
MOIS. BAT. NEW HOLLAND
Achat Épave ou Fatigué

DOMINONI
CONSTRUCTEUR DEPUIS 1959
Le coût de revient hectare le plus bas !
GARANTIE 5 ANS
ETS ZARDO - 74440 LA RIVIERE-ENVERSE
Tél. 04.50.34.32.31 - Fax au 04.50.34.81.04
Faxez ou envoyez-nous une demande avec votre adresse pour recevoir gratuitement une documentation et le DVD.
Présents au Salon des ETA

Le déchiquetage de bois est une diversification opérée avec succès dans le département

marque Jeannine Puech. *Cela peut se comprendre. À partir du moment où nos salariés sont de bons professionnels, il faut que le matériel suive. Mais c'est une donnée à prendre en compte et qui n'est pas neutre au plan économique pour nos entreprises.* » C'est d'autant moins neutre que diversification ne rime pas automatiquement avec rentrée d'argent. L'environnement économique est très mouvant, dans le Cantal comme ailleurs. L'incursion de Michel Boissières dans les travaux publics n'est pas passée inaperçue auprès des entreprises spécialisées du secteur. Jusqu'à présent, celles-ci avaient tendance à négliger cette source d'activité sinon à pratiquer des tarifs prohibitifs. Les contraintes budgétaires des collectivités, pourvoyeuses de gros chantiers, les amènent à regarder différemment le « petit » TP.

Revaloriser la profession et les prestations

Le déchiquetage de bois, quant à lui, attire de plus en plus d'opérateurs. La production de plaquettes forestières augmente plus vite que la consommation. Le bois brut et transformé voyage de plus en plus, entamant en partie le bénéfice économique et environnemental d'une ressource présentée au départ pour ses vertus locales et renouvelables. Sans compter que les chantiers ne coïncident pas automatiquement avec la morte-saison agricole. L'entreprise Puech compte l'Onf parmi ses clients en déchiquetage. Quand l'Onf passe commande en pleine moisson, il faut être sur tous les fronts. Ces exemples de diversification opérés en marge des travaux agricoles conventionnels n'éloignent pas les entreprises de leur cœur de métier, qui ne faiblit pas en intensité, et qui ne manque pas non plus de diversité. Gilbert Missonnier par exemple a investi il y a quelques années dans un compacteur d'ensilage. Et pourquoi l'a-t-il fait, si ce n'est pour répondre à la demande des éleveurs, trouvant dans cette forme de conservation un mix idéal entre qualité du fourrage, économie de main-d'œuvre, comparativement à la constitution de silos couloir, et facilité de stockage ? L'entrepreneur en assume tous les risques, n'hésitant pas à s'éloigner de sa base pour servir la demande. Prise de risques financiers, acquisition de nouvelles compétences, disponibilité sans compter, responsabilité vis-à-vis des salariés, gestion d'un parc de machines performantes et confortables, élargissement des rayons d'action dans une région où les temps de transport et les conditions de circulation sont fortement contraints par une topographie et une météorologie pas toujours avenantes. Les entrepreneurs du Cantal font plutôt bien le boulot. Sans faire de bruit, en facturant au juste prix pour ne pas dire en dessous du juste prix, en étant plus qu'arrangeant sur les délais de paiement et en étant aux petits soins des salariés. « *Ce n'est pas écrit dans nos statuts mais il me semble que les entreprises de travaux agricoles ont une mission sociale fort importante,* analyse Gilbert Missonnier. *Il faut comprendre les éleveurs aux prises avec des crises récurrentes sinon avec les aléas climatiques. Il faut comprendre les salariés et tenter de répondre à toutes leurs aspirations. Je vois peu d'intervenants se préoccuper des conditions d'existence des entreprises agricoles. Un peu plus de reconnaissance de la part des acteurs agricoles et des autorités ne ferait sûrement pas de mal à une profession indispensable à l'équilibre socio-économique des exploitations agricoles et au-delà des territoires ruraux.* » Les entrepreneurs du Cantal comptent bien exploiter la tenue du 80e congrès national des Entrepreneurs des territoires en Auvergne pour affirmer davantage leur vocation.

Raphaël Lecocq

ENTREPRENEURS DES TERRITOIRES

RECEVEZ CHEZ VOUS LA SEULE REVUE EXCLUSIVEMENT DÉDIÉE AUX ENTREPRENEURS DE SERVICES AGRICOLES, FORESTIERS ET RURAUX

ABONNEMENT page 65

REMORQUES Gourdon

Un constructeur au service des professionnels de l'agriculture

BENNES MONOCOQUES GRANDS VOLUMES

- Bennes monocoques de 4,5 à 18 T
- spécial grand volume 18/21/24 T

Le constructeur GOURDON conçoit et fabrique plus de 150 modèles de remorques pour le secteur AGRICOLE, AGRI TP, TRAVAUX PUBLIC, ENVIRONNEMENT, ESPACE VERT dans son usine des landes.

REMORQUE GOURDON MULTI-CAISSON A BRAS GUIMA : GUIMA PALFINGER

2 - 3 ESSIEUX

- 19 T / 24 T / 29 T et 32 T de PTAC **NOUVEAU**
- Porte hydraulique à grand dégagement avec connexion automatique du circuit hydraulique (Hydro Self Concept, Système Breveté)

Voir vidéo site

PRÉSENT AU SALON DES ETA

PORTE ENGIN AGRICOLE

- Charge utile : 6 T / 10 T / 19 T et 24 T
- Freinage hydraulique Freinage mixte

En partenariat avec l'Équipementier GUIMA PALFINGER ET POCLAIN HYDRAULICS, le constructeur propose des matériels de transport multi-usage de différents tonnage et capacité d'épandage avec assistance hydraulique à la traction, gestion automatique en marche avant et arrière et homologation route.

BENNE TERRASSEMENT ET TRAVAUX PUBLIC TYPE ATP 20

- CU : 20 T

BENNE TERRASSIÈRE TYPE DUMPER 18/25 T

- option : **NOUVEAU**

Essieux avec Assistance hydraulique à la traction en marche avant et arrière par pont moteur Indépendant Poclain PH

LOCATION VENTE
FABRICATION FRANÇAISE

40800 AIRE-SUR-ADOUR - Tél. : 05 58 71 65 83 - Fax : 05 58 71 81 76 - web : remorques-gourdon.com

Entrepreneurs de Haute-Loire : diversification et délocalisation ne riment pas avec dispersion

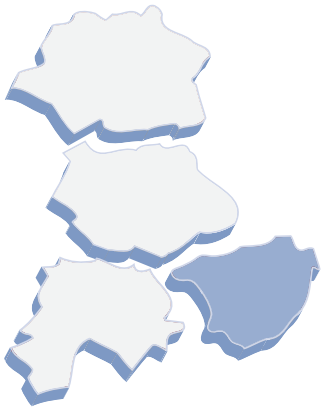

Les entrepreneurs de Haute-Loire travaillent les fourrages, les céréales, les semences, le bois et la lentille du Puy, sans oublier la neige. Et n'hésitent pas à transhumer leurs batteuses pour assurer leurs arrières. De l'adaptation, aucunement de la dispersion.

Dispersés les entrepreneurs de la Haute-Loire ? Pas vraiment. Ils sont même plus unis que jamais. Organisés jusqu'à présent en union syndicale avec leurs collègues et voisins de la Loire, les entrepreneurs de la Haute-Loire se sont fédérés en syndicat départemental au printemps dernier, marquant du même coup leur rattachement à la région Auvergne. Et n'ont pas eu trop de difficulté à se trouver un représentant en la personne de Philippe Monplot, un jeune président qui s'ignorait dans son repère de la Mudat à Charraix (43). L'entrepreneur n'avait évidemment rien demandé et encore moins fait campagne, pas mal occupé par ses chantiers d'ensilage, de moisson et de déchiquetage de bois, pour ne parler que des principaux. À son corps défendant, sa bonhomie et son charisme ont fait œuvre de consensus et de ralliement. Résultat, une vingtaine d'entreprises est d'ores et déjà partie prenante dans la nouvelle structure. Un premier motif de satisfaction. « *Les entreprises de travaux agricoles doivent impérativement se fédérer pour faire entendre leur voix auprès d'un maximum d'instances,* déclare Philippe Monplot. *De toutes les organisations agricoles, nous comptons les effectifs les plus réduits. Il est indispensable de rassembler le maximum d'entreprises pour défendre notre cause.* »

Philippe Monplot, président des EDT de Haute-Loire : « les agriculteurs sont de plus en plus nombreux à faire appel à nos services, en partie à cause du manque de main-d'œuvre ».

Vraie et fausse concurrence

Et l'individualisme dans tout cela, difficilement dissociable de la condition de toute entreprise confrontée à la concurrence ? Patrick Mathieu, basé au Brignon (43), évacue la question d'un revers de goulotte d'ensileuse, un de ses métiers avec la moisson et le triage à façon de semences. « *Les entreprises de travaux agricoles sont bien entendu en concurrence mais chaque entreprise sait pertinemment que la concurrence ne se joue pas entre nous, pour l'essentiel. Les personnes qui s'improvisent entrepreneurs de travaux agricoles sont nos premiers concurrents. On pourrait discourir sans fin sur les conditions plus ou moins légitimes dans lesquelles s'exerce cette concurrence. Il revient à chaque entreprise de faire valoir la qualité de ses prestations, de ses hommes, de ses machines et de son organisation. Quand un agriculteur achète une vieille machine pour mettre ses lentilles à l'abri, c'est parce qu'une entreprise n'a pas su ou n'a pas pu répondre à la demande.* » La lentille du Puy-en-Velay et son AOP figurent en tête des produits à valeur ajoutée sur le département de la Haute-Loire. De nombreux entrepreneurs se mobilisent pour en assurer la récolte mais la récompense n'est pas toujours au bout de la vis de vidange. « *Il faudrait être au même moment chez tous les clients,* constate Philippe Pommier, vice-président de la fédération départementale, basé à Saint-Vincent (43). *Je fais tout mon possible avec mon parc de six moissonneuses-batteuses. Le débit de chantier dans les lentilles n'est pas le même que dans les céréales. Les risques mécaniques sont également plus importants. Mais à l'arrivée, le prix facturé ne tient pas réellement compte de ces paramètres. Mon père me l'a toujours dit : c'est pas avec des roues que tu vas t'enrichir.* » La rentabilité des chantiers de moisson dans le département est particulièrement tendue. Jean-Philippe Rocher, trésorier-adjoint de la fédération départementale, basé à Cayres (43), joue sur les décalages de maturité entre la Haute-Loire et les Bouches-du-Rhône pour équilibrer les comptes. C'est ainsi depuis sept ans qu'il

Philippe Pommier, vice-président : « quand il s'agit de payer une taxe, on sait nous trouver. Mais quand un entrepreneur de travaux agricoles veut faire construire un bâtiment en zone agricole, à côté de son siège, l'administration ne nous connaît plus ».

Patrick Mathieu, adhérent : « les personnes qui s'improvisent entrepreneurs de travaux agricoles sont nos premiers concurrents. »

est installé. La routine, si l'on peut dire. « *Ma clientèle se situe à 260 km de ma base,* déclare le jeune entrepreneur. *Je dispose d'une coupe repliable et je fais le voyage de nuit et sans porte-char pour diminuer les frais. Je bats environs 400 ha de blé dur et d'orge entre mi-juin et mi-juillet, avant de remonter le plus vote possible pour servir mes clients locaux. Sans ce marché, mon activité moisson ne serait pas rentable.* »

Des entreprises reconnues dans le Midi

Patrick Mathieu est contraint à la même obligation. Lui dépêche deux machines dans le Gard et dans les mêmes conditions de circulation que son collègue. Il assure en prime sur place le transport des grains, répondant à la demande de ses clients, occupés dans les parcelles de melons sinon dans les vignes. Délocalisation rime-t-elle avec prestations défiant toute concurrence ? « *Bien sûr que non,* affirme l'entrepreneur. *Je ne vais pas dans le Gard pour casser le marché bien au contraire. Les tarifs pratiqués là-bas sont bien supérieurs à ceux de la Haute-Loire. C'est grâce à mes chantiers du Gard que je tiens le coup ici.* » Outre la route, le dépaysement de l'activité et de quatre personnes pour quelques semaines n'est pas vraiment une sinécure, même si des habitudes et des liens se créent entre les individus. Les entrepreneurs de Haute-Loire sont reconnus pour leur sérieux et la qualité de leurs prestations et là n'est pas la dernière satisfaction de ceux qui prennent la direction du sud au mois de juin. Ce phénomène de dépaysement des machines met en lumière la faible rentabilité des chantiers dans une région où la combinaison de l'altitude, de la topographie et du climat opèrent une sélection naturelle drastique. Dans un autre registre, des entreprises se déplacent également pour réaliser des épandages de chaux hors du département. C'est notamment le cas de frères Chapat à Rosières (43).

En récolte des fourrages, les entrepreneurs jouent également à l'intérieur même des frontières du département sur les décalages de maturité dus aux variations d'altitude. Condition

Jean-Philippe Rocher, trésorier-adjoint : « mon activité moisson ne serait pas rentable si elle s'exerçait sur mon seul département ».

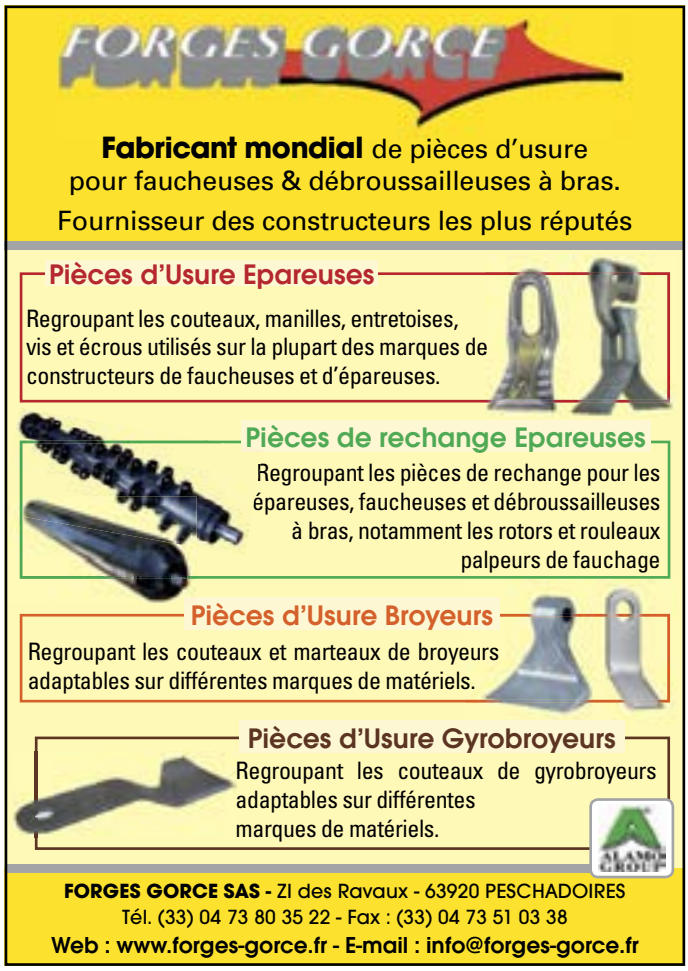

indispensable pour équilibrer les comptes. « *En Haute-Loire, en ensilage comme en moisson, on a beaucoup de machines pour satisfaire la clientèle, les débits de chantiers sont limités, on ne fait pas énormément d'heures et les prix sont serrés* », résume Philippe Pommier. Une équation pas simple qui pousse forcément à essayer de trouver des chantiers un tant soit peu plus rémunérateurs, et compatibles avec le calendrier imposé par la récolte des fourrages et des grandes cultures. Philippe Pommier par exemple ne s'est jamais départi de son activité d'abattage manuel et de débardage. « *Un travail en équipe sympathique avec deux ou trois collègues, un travail certes physique mais une tranquillité d'esprit, avec pour tout matériel une tronçonneuse à 1 000 euros* », confie-t-il. Le bois est, en Haute-Loire, une ressource première. Des entrepreneurs se sont du reste équipés en abatteuses mécaniques, moyennant des investissements conséquents. Philippe Monplot a de son côté investi dans une déchiqueteuse dédiée au marché du bois énergie. L'entrepreneur alimente une chaufferie communale en plaquettes. Il réalise du broyage à façon chez quatre scieurs de la région et sert aussi quelques particuliers. « *Le déchiquetage est intéressant parce qu'il permet d'occuper mes deux salariés à des périodes creuses,* déclare l'entrepreneur. *Mais il faudrait une croissance plus soutenue de cette activité pour qu'elle pèse davantage dans mon chiffre d'affaires.* »

Nouvelles prestations, nouveaux tarifs

Même au cœur d'un secteur forestier de tout premier ordre, le bois énergie peine encore à trouver ses marques. Le risque de voir de gros opérateurs déstabiliser ce marché naissant n'est pas à écarter, incitant à la prudence dans les investissements. Philippe Monplot s'est aussi diversifié dans la réalisation de boudins et de balles d'ensilage. Cette activité, en partie délocalisée elle aussi, permet de rapatrier pour les éleveurs de Haute-Loire du maïs travaillé dans le Puy-de-Dôme et l'Allier.

Le compactage et l'ensilage de balles permettent de rapatrier pour les éleveurs du 43 du maïs travaillé dans le Puy-de-Dôme et l'Allier.

Le développement de nouvelles prestations est aussi un moyen indirect de retrouver de la valeur ajoutée. Non pas parce que la concurrence peut y être moindre, la nature à horreur du vide, en Haute-Loire comme ailleurs. Mais parce qu'une nouvelle prestation permet de partir sur des bases plus réalistes, là où il est impossible de faire passer une augmentation de 10 euros/ha sur un chantier d'ensilage ou de battage. « *Le pire,* relève Patrick Mathieu, *c'est qu'aucun client ne sait combien on lui facture un tel chantier.* » Le triage à façon est une autre spécialité développée par les entrepreneurs du département. « *J'ai investi il y a quelques années dans un équipement de triage à façon et de traitement de semences,* indique Jean-Philippe Rocher. *C'est une activité que j'ai réussi à bien développer et qui me donne satisfaction jusqu'à présent. Dans un autre domaine, je me suis fait connaître aussi en travaux de déneigement. J'ai décroché une clientèle de grandes surfaces qui fait appel à mes services pour déneiger les parkings. Ce sont des clients certes exigeants mais qui paient sans sourciller. Je ne réalise pas un gros chiffre d'affaires mais je n'ai pas trop investi non plus. Il faut simplement être disponible.* » Jean-Philippe Rocher est jeune et travaille seul jusqu'à présent. La quête de diversification s'impose dès lors que l'entreprise compte des salariés permanents. « *Les agriculteurs sont de plus en plus nombreux à faire appel à nos services, en partie à cause du manque de main-d'œuvre,* souligne Philippe Monplot. *Mais le problème va se répercuter sur nos entreprises* ». Patrick Mathieu concède que la recherche de salariés saisonniers, indispensable au fonctionnement de ses chantiers de récolte, le stresse bien davantage que les chantiers eux-mêmes. Il s'agit là d'un défi majeur à relever dans les années à venir. Entre autres. « *Notre profession souffre cruellement de reconnaissance,* s'exaspère Philippe Pommier. *Quand il s'agit de payer une taxe, on sait nous trouver. Mais quand un entrepreneur de travaux agricoles veut faire construire un bâtiment en zone agricole, à côté de son siège, l'administration ne nous connaît plus* ».

Raphaël Lecocq

Le savoir-faire des entrepreneurs du 43 est reconnu au delà du département.

Congrès national EDT 2012 à Clermont-Ferrand

Les Auvergnats se mettent en quatre pour vous accueillir à Clermont-Ferrand. Après le Cantal et la Haute-Loire, la parole sera, dans le prochain numéro, aux entrepreneurs de travaux agricoles, forestiers et ruraux du Puy-de-Dôme et de l'Allier. Vous les retrouverez à Clermont-Ferrand les 29 février, 1 et 2 mars 2012 au Congrès national FNEDT.

Maisons Familiales Rurales de Bretagne et des Pays de la Loire

Formez vos futurs collaborateurs avec les Maisons Familiales Rurales spécialisées en Agroéquipement et Maintenance

MFR RÉUSSIR autrement

PORTES OUVERTES 2012

MFR Loudéac ..... Portes ouvertes les 4 et 5 février et samedi 10 mars 2012
CFTA Montfort..... samedi 10 mars 2012
MFR Montauban ..... samedi 10 mars 2012
Institut Rural Elliant ..... samedi 10 mars 2012
MFR Chemillé..... samedi 4 février et samedi 17 mars 2012
MFR Mouilleron en Pareds..... samedi 28 janvier et samedi 24 - dimanche 25 mars 2012
MFR La Pignerie Laval..... samedi 28 janvier et samedi 10 mars 2012
MFR Legé ..... samedi 4 février et samedi 24 mars 2012
MFR Montreuil Bellay ..... samedi 4 février et samedi 17 mars 2012

NOUVEAU
TECHNICIEN GESTIONNAIRE DE CHANTIER EN ENTREPRISE DE TRAVAUX AGRICOLES ET FORESTIERS

Formations par alternance
- 4ème • 3ème
- CAPA • BEPA
- Bac Pro • BTSA
- Licence professionnelle

Formations qualifiantes :
Certificat de Spécialisation
Sil Magasinier ; CQP ; BCEDT

VENTE AUX ENCHERES SUR INTERNET

suite à la cessation d'activité de la Société **LOONBEDRIJF BAERT B.V.** - 4576 CV **Koewacht** (Flandre Zélandaise) - Pays-Bas

Matériels Agricoles et BTP

± 25 TRACTEURS e.a. **16x "JOHN DEERE"** e.a. 7830 (**09**), 2x 7430 (09/07), 7920 (04), 6530 (08), 2x 6820 (03/01), 7710 (99), 6910 (99), 2x 6610 (01/99), 6310 (00), 6120 (05), 6110, 6100, **"Valmet"** e.a. 605-4, 2x 505-4, 505-2 et **"Volvo BM"** 810; 3x **GPS set** "John Deere" SF1;

9 MOISSONNEUSES-BATTEUSES e.a. "John Deere" 9660I WTS (06), "Claas" Tucano 450 (07), 7x "Claas" Dominator Maxi SL, **FAUCHEUSE-ANDAINEUSE** "John Deere" 5830 (05), **arracheuses de betteraves/chicorées** "Vervaet"; **4 ARRACHEUSES DE POMMES DE TERRE 4 rangs**: "AVR" Puma (07) et Solanum (02) et **2 rangs**: "AVR" Quadra et "Amac", récolteuse d'oignons, **3 effaneuses** (06), **2 batteuses** "Hillside", ramasseuse de lin, arracheuse de lin (07), 2 retourneuses de lin, 5 roto-presses de lin, **3 élévateurs répartiteur** e.a. "Cito" (**09**); **9 REMORQUES A BENNE BASCULANTE** e.a. "Record" **4-wd (2010)** et "Delaplace" (**2010**), **3 rogneuses/arracheuses d'oignons** e.a. "Holaras" (08), **5 CULTIVATEURS DE POMMES DE TERRE** e.a. "Struik" (**2010**), **3 fraiseuses** (08), **3 charrues** e.a. "Lemken" (06), **préparateur du lit de germination** "VSS" (07), **2 herses roulantes/semoirs** "Kverneland" (07) et "Lely/Accord";

17 SEMOIRS e.a. **d'oignons, betteraves, haricots, fèves et herbes**, **3 planteuses de pommes de terre** "Kverneland", **épandeurs** e.a. "Tebbe", **enfouisseur de lisier** "Roelama/ Baars" (**09**), **HACHEUSE** "Claas" Jaguar 870 (08), bennes d'ensilage, **faucheuse combinée** "Krone" (07), 2 faucheuses-andaineuses e.a. "Krone" Swadro810 (**2011**), **presse/enrubanneuse** "John Deere", **4 pulvérisateurs** e.a. "Delvano" (**2011**), **broyeur à axe horiz.** "Votex/Ducker" (08); **2 GRUES MOBILES** Terex" 1505 (07) et "Atlas", **chargeuse sur pneus** "Volvo", etc.;

CLOTURE: Lundi **12 DECEMBRE** à partir de 14H00 **ENCHERES UNIQUEMENT SUR INTERNET**

Visites: Samedi 10 Decembre de 10H00 à 16H00 **Photos** / Catalogue sur notre site

Contact en France ☎ **33 (0)1 60 94 76 00 - fax 33 (0)1 60 35 08 91** - info@r-t.fr

TROOSTWIJK **www.TroostwijkAuctions.com**

Du Dapa aux certifications d'entreprise et individuelle, la pulvérisation sous pression

Le passage du Dapa à la certification d'entreprise est tout sauf une formalité, avec ses audits administratif et terrain. Voulue par le ministère, la professionnalisation des applications a un prix. Sous la pression réglementaire, il n'y a plus qu'à... appliquer.

Adieu le Dapa, Dapa pour Distributeurs applicateurs de produits antiparasitaires. En vigueur depuis 1996, la fin du Dapa sera effective le 31 décembre 2011, avec la fin des jurys délivrant les agréments. Précisons que les agréments en cours resteront valides jusqu'à leur terme. Mort-né le Certiphyto destiné à la remplacer le Dapa, mais dont la dénomination était par ailleurs protégée. Vive, si l'on peut dire, la « certification d'entreprise » et la « certification individuelle ». Première nouveauté : le dispositif ne concerne plus seulement les distributeurs et les applicateurs prestataires mais il intègre les agriculteurs. La nouvelle réglementation est donc impressionnante par le nombre d'acteurs visés, qui se comptent en centaines de milliers. La contrainte pesant sur les agriculteurs est toute relative. Elle se limite à une certification individuelle. Pour décrocher le fameux sésame, quatre formules sont offertes : validation des acquis académiques (diplômes), test QCM, formation d'une demi-journée suivie d'un test, formation de deux jours sans évaluation finale, chacun étant assuré de repartir avec son certificat valable 5 ans. Qui contrôlera la certification individuelle des agriculteurs ? S'il en va de la certification comme du contrôle obligatoire des pulvérisateurs, hors de tout contrôle après bientôt trois ans d'existence, les agriculteurs peuvent traiter tranquilles.

L'audit réalisé par un organisme certificateur comprend un volet administratif et un volet « terrain ».

Un référentiel et un audit

Deuxième nouveauté : ce dispositif de certification individuelle n'épargne pas les distributeurs et les prestataires applicateurs. Quand le Dapa fonctionnait sur un ratio d'un opérateur certifié pour 10 salariés présents dans l'entreprise, la certification individuelle touche tous les décideurs et opérateurs concernés par l'activité phytosanitaire, avec une formation de trois jours à la clé pour les décideurs et de deux jours pour les opérateurs. « *Vus les effectifs en jeu, il faudra s'assurer que les fonds de formation, au niveau régional, suivent la cadence pour rendre la nouvelle réglementation indolore au plan financier,* explique Denis Monnier, président de la Commission environnement de la Fédération nationale des EDT. *Sur le fond, il n'y a pas trop lieu de s'inquiéter car dans le cadre des mesures d'hygiène et sécurité au travail, des formations relatives à l'application des produits phytosanitaires étaient déjà imposées dans le cadre de conventions collectives de nos entreprises.* » Passe pour la certification individuelle. C'est au niveau de l'agrément de l'entreprise que la pression augmente significativement dans le nouveau dispositif. Avec l'ex-Dapa, une responsabilité civile, quelques certificats individuels et l'agrément d'entreprise était peu ou prou acquis pour cinq ans, moyennant peu de frais au départ et au moment de son renouvellement. Avec la certification d'entreprise, finie la délivrance sur dossier. Chaque entreprise va devoir subir un audit réalisé par un organisme certificateur indépendant. « *Cet audit se compose de deux parties,* poursuit Denis Monnier. *Il y a tout d'abord une partie administrative avec un contrôle sur pièces de l'organisation de l'entreprise, incluant l'assurance responsabilité civile, les certificats individuels des décideurs et opérateurs, les procédures d'exécution et d'enregistrement des travaux, depuis le bon de commande jusqu'au bon de travaux final. L'audit comprend également une visite des locaux, du matériel et de l'ensemble du dispositif en présence des opérateurs et décideurs certifiés* ». Concernant la partie administrative, un référentiel a été mis au point collectivement par différentes organisations professionnelles afin d'harmoniser la procédure.

Il faut noter que ce référentiel ne reprend pas toutes les dispositions réglementaires régissant aujourd'hui l'application des produits phytosanitaires. À noter aussi que la certification d'entreprise n'impose ni local phytosanitaire, ni aire de lavage, dès lors que l'entreprise justifie que ses procédures de mise en œuvre de la pulvérisation l'en dispensent.

Des audits à blanc gratuits mais…

La Fédération a fait réaliser des audits à blanc chez quelques adhérents, histoire de mesurer l'écart pouvant exister entre les pratiques courantes et les exigences de la certification. « *L'organisation des chantiers de pulvérisation reposait déjà sur l'enregistrement d'un bon nombre de procédures, de la préparation jusqu'au retour final,* explique Jean-Louis Mary, entrepreneur dans la Mayenne et faisant partie des adhérents audités. *Il va nous falloir simplement systématiser le processus pour l'intégralité de nos prestations.* » Point de vue similaire pour Frédéric Pothier, dans l'Allier, pour qui les principales interrogations sont davantage financières que techniques « *Les tarifs horaires d'un organisme certificateur peuvent se compter en centaines d'euros,* explique l'entrepreneur. *Si l'organisme passe une journée sur l'entreprise, la certification va nous coûter très cher, ce qui change radicalement du Dapa pour le coup. Je serai obligé de répercuter les surcoûts sur le montant de mes prestations.* » En l'état actuel des discussions entre les différentes organisations professionnelles concernées et le ministère de l'Agriculture, rien n'est encore définitivement établi en ce qui concerne la durée de l'audit, composant essentielle du prix. « *Ce qui est certain, c'est qu'il n'y aura aucune indication de tarif car ce serait contraire à la loi sur la libre concurrence,* indique Denis Monnier. *On souhaiterait s'orienter vers un encadrement de la durée de l'audit, de façon à couper court aux excès, dans les deux sens.* » En ce qui concerne le calendrier, les entreprises ont jusqu'à octobre 2012 pour se rapprocher d'un organisme certificateur et contractualiser, avant de procéder effectivement à l'audit entre octobre 2012 et octobre 2013.

La réglementation autour de l'usage des produits phytos se durcit. Mais l'application des lois laisse parfois à désirer, en particulier dans le domaine du contrôle obligatoire des pulvérisateurs.

PROMODIS
www.promodis.fr
McHale
Fusion 2
Pressez et enrubannez jusqu'à 50 BALLES/HEURE !
Les points forts :
✔ Machine très compacte : longueur 5.80 m
✔ Système de transfert de balle unique et efficace dans toutes les conditions de travail
1 2 3
✔ Système d'enrubannage totalement automatique, avec double extenseur à rotation verticale
✔ Graissage et lubrification automatiques
✔ Ameneur rotatif avec 23 couteaux et fond amovible permettant de «débourrer» la machine sans descendre du tracteur
✔ Basculeur permettant de décharger la balle sur sa surface plane
Voir la vidéo sur votre smartphone !* ➜
(Pointez votre caméra sur le code) ou rendez-vous sur www.promodis.fr
* nécessite une connexion 3G
Comment ça marche ? Téléchargez gratuitement le lecteur de code sur l'application store de votre smartphone, en tapant les mots clés «flashcode», «quickmark» ou «qr code» puis lancez-le
Contactez-nous : PROMODIS - 45075 ORLÉANS CEDEX 2 - Tél : 02 38 69 71 60
Fax : 02 38 69 71 61 - www.promodis.fr - Photos et illustrations non contractuelles.
NOUVEAU : site de vente en ligne www.epromodis.fr

La professionnalisation des chantiers de pulvérisation vise les particuliers et les entreprises. Mais pour celles-ci, la rampe est plus ardue.

Dans l'absolu, les micromanipulateurs tout comme les dispositifs de traitement distincts des semences et embarqués sur les semoirs sont visés par le nouvel agrément. Mais ce n'est pas une nouveauté par rapport au Dapa.

Taxation ou professionnalisation ?

Il y a deux façons de jauger la certification d'entreprise dans le domaine de la pulvérisation : taxation déguisée via des audits onéreux et récurrents ou bien professionnalisation réaffirmée des intervenants, synonyme de sélection entre opérateurs ? Encore faut-il savoir s'il s'agit de faire une sélection entre les entreprises elles-mêmes ou bien s'il s'agit pour les entreprises de se démarquer des agriculteurs, agriculteurs opérant sur leur propre exploitation, sinon sur celle de leurs voisins en prestation de service. À noter que ces derniers, déjà concernés par l'agrément Dapa, le seront tout autant par la certification d'entreprise. À cet égard, il serait souhaitable que des dispositifs de contrôle garantissent que les entrepreneurs et les agriculteurs prestataires soient sur un plan d'égalité, car encore une fois, les exigences de la certification d'entreprise ne sont plus celles du Dapa. « *Il est certain que dans certaines zones de polyculture-élevage, nous verrons des éleveurs abandonner la pulvérisation,* estime Frédéric Pothier. *La certification individuelle opérateur, en plus du contrôle obligatoire, va avoir un effet dissuasif. C'est une source potentielle d'activité pour les entrepreneurs mais à condition que le parcellaire et les distances en jeu soient compatibles avec nos impératifs de rentabilité, rehaussés avec la certification. Ce n'est pas garanti dans toutes les situations et il est possible que des éleveurs soient laissés sans solution ici ou là* ». Pour Jean-Louis Mary, les entrepreneurs doivent tout mettre en œuvre pour relever le défi. « *Il n'est pas exclu de voir de nouveaux entrants faire une incursion dans la prestation pulvérisation,* indique-t-il. *Je pense en particulier à des distributeurs qui pourraient être tentés de proposer du rendu racine.* »

Raphaël Lecocq

L'École des Mines de Douai et EDT Nord-Pas-de-Calais Picardie partenaires dans la détection des lignes

Prévenir le risque électrique passe d'abord par le bon repérage du chantier et la formation. Les détecteurs de lignes sont un moyen supplémentaire d'augmenter la vigilance des conducteurs. Les partenaires d'une démarche originale dans le Nord-Pas-de-Calais ont présenté début novembre une démonstration sur site d'un détecteur de lignes électriques. Premier pas vers la finalisation d'un module destiné à équiper les engins les plus exposés.

[Saint-Pol-sur-Ternoise - 62] Il est des convergences particulièrement constructives, celle qui a permis la concrétisation du projet nordiste en fait partie. À n'en point douter, la présentation faite le 9 novembre sur une parcelle en arrachage de betteraves à côté de Saint-Pol-sur-Ternoise (62), a autant démontré la capacité d'innovation du projet, que l'aptitude des acteurs à s'impliquer sur un objectif commun.

De quoi s'agit-il ? De l'exposition des entrepreneurs de travaux agricoles au risque électrique généré par les lignes aériennes. Avec la modernisation des outils, nombre d'engins présentent aujourd'hui des équipements susceptibles de dépasser la hauteur minimale réglementaire des lignes (lire EDT n° 59). Ce risque est amplifié par la nature des réseaux qui peuvent être anciens, détériorés ou modifiés à la suite d'aménagements ou de mouvements de terrain. Le premier moyen d'agir pour prévenir ce risque reste le repérage des chantiers et la formation : les conducteurs d'engin doivent être au courant des zones à risques sur la parcelle et savoir réagir en cas d'accident.

Concernés par la question, le gestionnaire du réseau ERDF et la MSA ont signé une convention dès 2005 afin de mener des actions de sensibilisation. Sur les 50 000 km de lignes qui traversent le Nord-Pas-de-Calais, la moitié sont aériennes. Or, chaque année, un nombre important d'accidents, voire de décès, sont à déplorer. « *Les coûts ne sont rien à côté des risques* », souligne Francis Poirier, délégué territorial et adjoint au directeur d'ERDF-Nord. « *La prévention, par l'information et la surveillance du réseau, est prioritaire.* » Un observatoire a été créé pour identifier les difficultés et rechercher les solutions techniques. Les partenaires, qui associent le réseau RTE, multiplient les interventions auprès des

Christine Voyez (EDT 62) et Jean-Marie Lemaire (EDT Nord-Pas-de-Calais Picardie).

Les représentants de la MSA avec Gilberte Capuron présidente Nord-Pas-de-Calais, François Donnay président et Jean-Paul Quenu, administrateur.

Jacques Bonnaert (au centre), répond aux questions de Jean-Marie Lemaire, président d'EDT Nord-Pas-de-Calais Picardie.

Le modèle Ropa utilisé par l'entreprise Gouillart à Frévent (62) équipé du système de détection de ligne en cours de démonstration.

Le capteur du dispositif expérimental, fixé sur le support du rétroviseur.

Interface utilisateur : faire ni trop, ni trop peu

« Il s'agit d'une application du principe du condensateur placé dans un champ électrique », détaille Jacques Bonnaert, responsable de projet au département « informatique et automatique » de l'École des Mines de Douai. « Côté interface avec l'utilisateur, il fallait faire ni trop, ni trop peu... L'essentiel a résidé dans la configuration des seuils pour la détection et le traitement du signal. Nous utilisons le différentiel entre les deux capteurs installés de part et d'autre de la machine pour éviter le « trou de champ » situé à la verticale de la source. » L'expérimentation a également permis de tester ce système sur un cueilleur de haricots, une machine à épinards, une moissonneuse-batteuse, un pulvérisateur et une ensileuse.

organismes agricoles, coopératives, industries agroalimentaires, entrepreneurs des territoires,...

Six entreprises pilotes pour tester le détecteur de ligne

En octobre 2010, une nouvelle convention a ouvert la voie de l'expérimentation de détecteurs de lignes avec deux nouveaux partenaires : le département « informatique et automatique » de l'École des Mines de Douai pour la partie technique et EDT Nord-Pas-de-Calais Picardie, qui a notamment permis de mobiliser six entreprises de travaux agricoles pilotes.

Si le principe de tels détecteurs n'est pas nouveau, on en trouve notamment dans les travaux publics et le béton, sa transposition au monde agricole nécessite des ajustements. La solution retenue repose sur une alarme lumineuse (led) actionnée dès la détection à 60 m de la ligne électrique, puis d'un buzzer. Le boîtier installé en cabine est

Julien Carrière, gérant / directeur technique de Ropa France.

Francis Poirier, délégué territorial et adjoint au directeur d'ERDF-Nord répond aux questions des journalistes.

autonome et doté de cartes mémoires pour l'analyse et la traçabilité. Pour Philippe Gouillart, entrepreneur de travaux agricoles à Sibiville (62), la facilité des réglages et d'installation des capteurs, comme le prix, en sont les principaux atouts. « *Des points restent à affiner, comme la visualisation des alarmes à positionner devant l'opérateur et l'encombrement du boîtier. Un couplage avec la géo-localisation permettrait de connaître la distance réelle avec la ligne électrique ; le risque est important quand on intervient de nuit sur une parcelle que l'on ne connaît pas.* »

La version V8-4 du modèle Ropa euro-Tiger présentée comme l'arracheuse la plus puissante du monde, avec notamment le micro-Topper pour optimiser le scalpage, a été présentée aux salons Betteravenir fin octobre et Agritechnica-Hanovre mi-novembre.

Une sécurisation pour soutenir la vigilance

À l'issue de cette année expérimentale les données recueillies vont être analysées pour optimiser le système. Les informations concernant le prototype seront transmises aux constructeurs de machines agricoles et concepteurs de détecteurs. Pour Julien Carrière, gérant et directeur technique de Ropa France, l'efficacité doit être validée, même si le coût du détecteur, évalué à environ 1 500 euros, reste dérisoire au regard du prix de la machine qui peut atteindre quelque 450 000 euros.

ERDF et la MSA, les deux financeurs du projet, sont optimistes : l'objectif reste double. « *Il s'agit autant de sécuriser que de sensibiliser ; le dispositif ne dégage pas la responsabilité de l'utilisateur qui doit rester vigilant.* », insiste Gilberte Capuron, présidente de la MSA Nord-Pas-de-Calais. Et Francis Poirier de conclure : « *Aucune machine ne remplacera l'humain.* ».

Pierre Mitev

AdBlue : faites-lui une place

Les systèmes de retraitement des gaz d'échappement par réduction catalytique sélective, plus communément appelés systèmes SCR, requièrent l'introduction d'une solution d'urée, connue sous le nom d'AdBlue. Avec une part faible dans la consommation du tracteur et des caractéristiques inoffensives, la logistique d'approvisionnement et de stockage ne sera pas l'épine dans le pied tant redoutée.

L'AdBlue intervient dans le traitement des oxydes d'azote (NOx) afin de les convertir en vapeur d'eau et en diazote. Utilisé de longue date par les transporteurs routiers, il a fait son apparition dans le monde agricole en 2007 avec la norme environnementale Stage 3B/ Tier IV interim encadrant les rejets de particules. Le passage à la norme Tier IV interim est obligatoire pour une puissance supérieure à 56 kW au 1er janvier 2012 (1 ch = 0,763 kW). Si pour l'heure certains constructeurs ont choisi une voie différente (traitement par recyclage EGR puis filtration) la solution SCR pourrait s'imposer à tous à l'horizon 2014 afin de satisfaire à la norme d'émission Tier IV final.

Sur les machines agricoles, le volume des réservoirs d'AdBlue varie de 30 à 120 litres, pour assurer une autonomie équivalente à deux pleins de carburant. Le produit peut être transporté sans restrictions : l'urée est stable, non toxique, et ne fait donc l'objet d'aucune restriction en matière de stockage ou de transport telles qu'ADR. La logistique d'approvisionnement s'en trouve simplifiée.

Conditions de stockage

Idéalement, le fluide devra être stocké entre 10 et 25 °C. Au-delà de 30 °C, il risque de se décomposer. En conditions de stockage idéales, il peut se conserver 18 mois, mais prévoir 12 mois de stock semble plus raisonnable. En cas d'expiration de la durée de stockage, le lot devra être analysé pour s'assurer de la possibilité d'utilisation.

La solution d'AdBlue, bien qu'inoffensive d'un point de vue environnemental, s'avère corrosive pour certains métaux (cuivre, zinc et leurs alliages) c'est pourquoi le stockage doit être effectué dans des cuves en acier inoxydable ou en plastique (fréquemment PEHD). Les fabricants proposent donc des cuves de stockage ou de ravitaillement similaires aux modèles pour les carburants, à la différence qu'ils disposent d'un système de chauffe hors-gel, et qu'une couleur bleue facilite leur identification. Des solutions de stockage complexes ont ainsi été développées pour les besoins du transport routier, composées de bungalows isolés et chauffés par un convecteur électrique.

La diversité des stockages induit une différence de coût importante. La limite raisonnable de la durée de stockage réduit la possibilité d'économies par la commande de grandes quantités.

Une fiabilité à la baisse ?

Les tuyauteries et raccords sont également chauffés pour garantir la fiabilité du système. Si le véhicule est immobilisé pour une longue durée et par grand froid, le liquide gèlera, mais se réchauffera et dégèlera au démarrage du moteur. Notons que la capacité de démarrage du moteur n'est pas affectée : les gaz d'échappement ne sont pas totalement filtrés tant que le moteur et le système d'échappement n'atteignent pas la température normale de fonctionnement.

Comme un nombre croissant d'organes liés à la motorisation, les pompes utilisées pour doser la solution d'AdBlue requièrent une précision de 1 %. Leur démontage n'est donc pas autorisé, si bien que nous pouvons nous interroger sur le coût d'un éventuel remplacement. L'expérience acquise grâce à la mise en place de cette solution sur les poids lourds penche toutefois en faveur d'une relative fiabilité, d'autant que les principaux organes proviennent de

Coût moyen observé au 5/11/2011 chez les fournisseurs Stela et AS24

Mode de stockage	Quantité unitaire (l)	Tarif (euros/l)
Vrac	2 000	0,30
Container IBC	1 000	0,40
Fût	208	0,57

La composition de l'AdBlue

AdBlue est une marque déposée par l'association allemande de l'industrie automobile (VDA) et représente une solution aqueuse composée pour 32,5 % d'urée et 67,5 % d'eau distillée. Cette concentration a été retenue pour un point de cristallisation de -11 °C. Sa densité est de 1,09, son pH compris entre 9 et 10.

fournisseurs communs. Ces technologies ont provoqué une hausse de 5 à 10 % du prix des automoteurs.

Un coût supplémentaire

La quantité d'AdBlue consommée est proportionnelle à celle du carburant, estimée entre 3 et 5 % de la consommation de gazole par les constructeurs. Si en comparaison avec le carburant l'AdBlue occupe un faible volume, il peut représenter une charge supplémentaire (à nuancer face à la surconsommation induite par les systèmes de recyclage EGR).

Le tarif de l'AdBlue est fonction des quantités commandées et du stockage retenu. Si les derniers conditionnements ne sont pas soumis à consigne, mais restent la propriété du fournisseur, une pénalité dissuasive sera adressée en cas de non-restitution.

Deux composantes entrent dans la composition du tarif de l'AdBlue : le cours de l'urée (40 %) et l'indice des prix à la consommation (60 %). Le taux de change euro/dollar peut également faire varier son indexation. Concrètement, il sera raisonnable de tabler sur une hausse annuelle proche de 6 %.

Avec un tarif inférieur aux carburants, la solution d'urée semble moins exposée aux vols. Un conditionnement en faibles quantités facilite pourtant celui-ci ainsi que le recel. La prudence est de mise avec ce fluide désormais largement utilisé.

Le mode « dégradé »

L'absence d'AdBlue entraîne l'apparition d'une consigne sur le tableau de bord, suivie d'une procédure de dégradation des caractéristiques du tracteur, soit généralement 50 % de la puissance nominale. Alors que les premiers systèmes SCR montés sur les poids lourds pouvaient être court-circuités, le système de contrôle des rejets (utilisé pour quantifier la quantité d'urée à apporter) rend désormais inefficace toute intervention visant à supprimer cet élément. Une limitation du nombre de redémarrages possibles accompagne parfois ces systèmes de sécurité.

Inutile donc d'envisager se passer du liquide bleu. Si la répercution du coût des systèmes de dépollution s'annonce encore une fois problématique, il semble que la plus grosse dépense soit effectuée lors de l'achat. Les craintes concernant la logistique et l'approvisionnement des matériels sur les chantiers n'ont pas lieu d'être. Celles concernant le vol, davantage.

Guillaume Le Gonidec

Les entrepreneurs sont passés sans encombre au GNR

Six mois après l'apparition de ce nouveau carburant qui remplace le fuel, l'enquête FNEDT a été menée du mercredi 19 octobre au mardi 25 octobre 2011, quelques jours avant le passage au GNR d'hiver le 1er novembre. Les 83 réponses collectées viennent de toutes les régions et à 90 % d'entreprises de travaux agricoles. Les répondants sont passés au GNR majoritairement en mai 2011, quelques-uns dès la 2e quinzaine d'avril et les autres en juin et début juillet. Le total des réponses porte sur 5 millions de litres consommés depuis le passage jusqu'à octobre par les engins automoteurs et les tracteurs agricoles.

Retrouvez les résultats sur www.e-d-t.org

Conférence d'automne de l'Axema : marchés et conditions climatiques exigent la prudence

Lors de la traditionnelle conférence d'automne, l'Axema (qui regroupe les industriels de l'agroéquipement et de la distribution) a confirmé la reprise des marchés, avec un résultat positif pour le premier semestre 2011. Elle rappelle cependant que les aléas climatiques et la volatilité des marchés financiers imposent aux industriels une forte capacité d'adaptation.

Si les fortes fluctuations des marchés appellent à maintenir une certaine prudence, l'union des industriels de l'agroéquipement et de la distribution a exprimé sa confiance, les résultats du premier semestre 2011 étant en hausse de 38,6 % par rapport au premier semestre 2009. Avec 2,32 milliards d'euros, ce résultat est même au-dessus du niveau historique observé au premier trimestre 2008 (2,28 milliards d'euros).

Expliquant en France une hausse conjointe de la production et des importations, ce résultat traduit le dynamisme de marchés essentiellement concentrés en Asie et Europe. Les exportations se sont en revanche stabilisées à un niveau comparable aux importations, après la forte augmentation observée en fin d'année dernière. L'Europe demeure la principale destination avec 80 % du total des exportations, l'Asie continuant sa croissance à 5,7 % du total.

En France, cela s'est traduit par une importante hausse de la fabrication de tracteurs (+ 46 %), les immatriculations progressant dans le même temps de 20,9 %. On notera une hausse des immatriculations voisine de 30 % en Allemagne, au Danemark ou en Norvège.

Les conditions climatiques du printemps ont néanmoins cassé cette dynamique entre les mois d'avril et juin, avec un « gel » de l'activité. Il aura fallu attendre un été plus humide et des prévisions de rendements en hausse pour que celle-ci soit relancée.

Alain Dousset, président du Sedima et Patrick Perard, nouveau Président d'Axema.

Une variabilité des secteurs toujours plus prononcée

Les ventes de matériels d'espaces verts ont ainsi suivi ces aléas climatiques avec des pics d'activité.

Dans les secteurs céréaliers et viticoles, de bonnes récoltes et des cours avantageux encouragent la poursuite des investissements. Le programme OCM-vin a soutenu les investissements en équipements de cave, mais la situation financière de certains acteurs viticoles ne permet pas d'inverser la tendance de vieillissement du parc de matériel. L'activité devrait également être soutenue en matériels de traite grâce à une économie laitière en relative bonne forme. En revanche, le manque de fourrage et l'augmentation du coût d'alimentation font perdurer une situation difficile dans certaines zones d'élevage. La situation est comparable en

L'évolution du marché de l'agroéquipement français

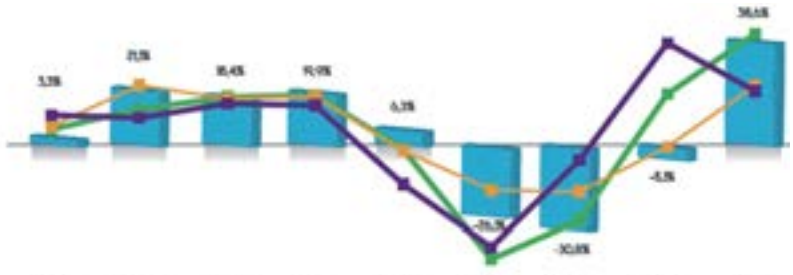

	2007 S1	2007 S2	2008 S1	2008 S2	2009 S1	2009 S2	2010 S1	2010 S2	2011 S1
Marché	3,3%	21,1%	18,4%	19,9%	6,3%	-26,1%	-30,8%	-5,1%	38,6%
Exportations	10,9%	9,9%	15,1%	14,4%	-14,2%	-36,5%	-5,5%	37,0%	19,6%
Importations	6,8%	21,7%	16,8%	17,6%	-2,0%	-16,2%	-16,8%	-0,6%	21,6%
Production	5,7%	13,1%	17,4%	18,2%	-1,6%	-40,8%	-27,0%	18,5%	40,4%

Evolution semestrielle des indicateurs de marché — Source : AXEMA

production légumière et en arboriculture, où la rentabilité demeure faible.

Des prévisions nuancées

Si l'optimisme affiché sur les salons de la rentrée ne laisse pas présager de ralentissement, les industriels réaffirment leur dépendance aux aléas climatiques. La crise économique et financière sous-jacente les appelle également à conserver la prudence concernant les perspectives d'évolution. Ils n'excluent pas un ralentissement d'activité sur la campagne 2011-2012, pénalisant les ventes en France comme à l'étranger. Les prévisions font toutefois état d'un volume de ventes comparable à l'année écoulée, en moissonneuses-batteuses et ensileuses automotrices.

Autre facteur qui avait déjà été exprimé au printemps dernier, la disponibilité en composants demeure préoccupante pour la campagne future. La crainte d'un allongement des délais de livraison s'est confirmée. Si les professionnels de la distribution cherchent des solutions pour limiter l'impact de ces délais importants, la volatilité des marchés induisant des cycles économiques plus courts imposera à tous une adaptation de plus en plus fréquente des moyens industriels. Malgré ce contexte fluctuant, la nette augmentation du recrutement observée au premier semestre prouve le dynamisme du secteur des agroéquipements et sa recherche d'une croissance durable.

Guillaume Le Gonidec

Perspectives : harmoniser la réglementation

La mise en place de l'immatriculation obligatoire pour les remorques et véhicules tractés au 1er janvier 2013 a fait l'objet d'une étude de la part d'Axema, qui souligne que de nombreux outils traînés circulant attelés aux bras de relevage (c'est le cas de certaines charrues semi-portées) ne rentreront pas dans le cadre fixé. L'union des industriels a également souligné que les limites de charge à l'essieu ne correspondent pas aux besoins de « l'agriculture efficace ». Ils ont pourtant des arguments à faire valoir : la pression exercée au sol est deux fois moins importante que celle des poids lourds ; leur vitesse de déplacement est faible, et appelée à le rester.

L'harmonisation des exigences techniques pour la sécurité routière se heurte donc à la variété de ces matériels qualifiés d'atypiques. Les États affichent tous des règles officiellement contraignantes, mais assorties de dérogations diverses, permettant à une majorité de circuler légalement. Faire émerger des contours - en masse, encombrement et équipements de sécurité - est un objectif commun que les fabricants et utilisateurs doivent poursuivre pour s'extirper du cadre « véhicules routiers », et ainsi produire des matériels réellement adaptés aux besoins de l'agriculture.

Massey Ferguson : quatre 7600 de 185 à 235 ch max

Massey Ferguson a profité des salons de la rentrée pour dévoiler ses nouveautés, essentiellement motivées par les nouvelles normes d'émission. En plus de la presse 2170XD, le constructeur a donc dévoilé la moissonneuse axiale 9530, la gamme de tracteurs spécialisés 3600 comptant trois modèles déclinés dans autant de versions pour les différents professionnels, et enfin la gamme 7600 qui remplace dorénavant le haut des gammes 6400 et 7400, jouant également sur la diversité des équipements et versions afin de s'adapter aux désirs de l'utilisateur.

[Strasbourg - 67] À l'image de ses concurrents, Massey Ferguson entame le renouvellement des séries 6400 et 7400 par la présentation de quatre tracteurs légers de forte puissance (à partir de 34 kg/ch) bénéficiant simultanément d'une nomenclature faisant apparaître la puissance maximale. Adoptant les lignes de la série 8600, ces tracteurs sont motorisés par des blocs Agco Sisu Power e3 équipés du système SCR de seconde génération, qui limite la consommation de carburant jusqu'à 16 % selon le constructeur. Cette seconde génération utilise notamment un catalyseur d'oxydation diesel (DOC) qui intègre l'injecteur d'AdBlue. Le bloc de refroidissement a parallèlement été revu. Par ailleurs, le régime nominal a été abaissé de 2250 à 2100 tr/min.

Équipés de la transmission Dyna-6 Eco à 24 rapports avant et arrière, ces tracteurs accèdent à une surpuissance dénommée PowerManagement qui délivre jusqu'à 25 ch supplémentaires. La fonction Eco permet d'atteindre 40 km/h à un régime moteur réduit. Une fonction AutoDrive sur cette transmission gère le passage automatique des rapports sous charge en mode « champ », ainsi que celui des gammes en mode « route ».

Autre proposition, la transmission à variation continue Dyna-VT avec laquelle la surpuissance n'est pas disponible, intègre la fonction DTM qui ajuste automatiquement le régime moteur à la charge.

La gamme reçoit une nouvelle cabine équipée de deux phares à chaque coin du toit. Celle-ci est suspendue, au choix, par un système mécanique à ressorts ou un système hydro-pneumatique actif permettant un réglage de souplesse par le conducteur.

Les nouveaux MF 7600 adoptent une cabine et des lignes semblables à la série 8600.

Modèles	7619	7620	7622	7624
Cylindrée	6,6 l	6,6 l	6,6/7,4 l (1)	7,4 l
Puissance max	185 ch	200 ch	215 ch	235 ch
Puissance max avec PowerManagement	210 ch	220 ch	240 ch	260 ch

(1) Selon transmission, respectivement Dyna-VT et Dyna-6

Trois versions au choix

Afin de permettre à l'acheteur de choisir le niveau d'équipement requis, Massey Ferguson propose trois versions : *Essentiel*, *Efficient* et *Exclusive*. La première (uniquement en transmission Dyna-6) retient le levier de passage des rapports présent sur les séries 6400 et des distributeurs mécaniques. La version *Efficient* retient des distributeurs

Les trois versions intègrent différents niveaux d'équipements, dont le nouveau joystick Multipad.

Région à forte production maïsicole oblige, MF présentait également sa gamme récolte actualisée pour le passage aux futures normes d'émission.

mécaniques et électriques. De série sur la version *Exclusive*, un nouveau joystick en T dénommé *Multipad* intègre un grand nombre de fonctions. Il est complété en option par un joystick *SMS* (également disponible sur la version *Efficient*) assurant le contrôle des distributeurs, et sur lequel les boutons d'inversion de sens et de passage des rapports ont été dupliqués.

Un écran dénommé *Dot matrix* permet de gérer la transmission, les distributeurs (débit et temporisation) ou les régimes moteurs. Pour des besoins supérieurs, l'écran *CDD Datatronic4* compatible Isobus permettra le contrôle des outils et la visualisation de davantage d'informations (caméras, consommations, coûts d'utilisation...). Les MF 7600 sont en effet pré-équipés pour le guidage et la gestion de flotte par GPS ou GSM (réseau de téléphonie).

Guillaume Le Gonidec

Évolution pour les 3600

Les tracteurs spécialisés ne sont pas en reste : la nouvelle série 3600 compte désormais trois modèles (3640, 3650 et 3660) développant 84 à 102 ch max. Leur moteur trois cylindres Agco Sisu Power adopte une injection électronique à rampe commune, accroissant simultanément le couple qui atteint 405 N.m sur le modèle le plus puissant. La nouvelle transmission dotée d'un doubleur produit 24 rapports avant et 12 rapports arrière, et dispose d'un inverseur sous charge ainsi que d'un bouton de débrayage sur le levier de commande. Un bouton permet désormais la mémorisation d'un régime moteur.

Les évolutions concernent également l'aménagement de cabine avec les commandes de relevage et distributeurs revues, l'apparition d'un siège pneumatique, ainsi que le pot d'échappement qui rejoint le montant de cabine droit pour une visibilité accrue. Ces tracteurs sont disponibles en version surbaissée (GE) ou dans l'une des deux autres versions, spécialisé (S) et arboricole (F). Seul le 3640 disposera d'une version étroite (V).

15E ANNIVERSAIRE

LIBRAIRIE DU PATRIMOINE

Site : tractmachinepassion.fr

Ces 2 livres en exclusivité par Hubert TERRIER : voyagez et découvrez des fêtes en France, plus de 800 photos en couleurs, 40 adresses de musées avec recensement des tracteurs, plus de 60 adresses services pour trouver des pièces neuves ou d'occasion. Demandez une dédicace personnalisée. Prix 50 €, port offert

Plus de 300 photos et documents d'époque, pour une aventure en tracteurs utilisés en France. 290 pages. Prix 45 €

Nouveau

Nouveau

Voyage à travers le temps. 160 photos. Prix 39 €

Plus de 30 marques sont regroupées, un nouveau grand pas dans la récolte après les équipements à poste fixe. Le tour du monde doit se poursuivre sur ce thème ! 256 pages et 1000 illustrations (schémas, coupes, couleurs et N&B). Prix 39 €

Nouveau

Nouveau

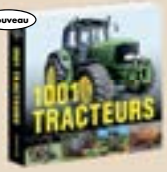

Une autre façon de découvrir les tracteurs en 1001 photos et 480 pages. Prix 28 €

Forfait port 6€ pour un ou plusieurs livres.

TRACT MACHINE PASSION - BP 21 - 77940 Voulx - Tél./Fax : 01 64 31 05 18 - tractmachinepassion@aliceadsl.fr

La culture de la betterave en démonstration sur 50 ha

Dix ans après la précédente édition qui s'était tenue à Raray (60), le salon Betteravenir a posé ses valises à Chéry-lès-Pouilly dans l'Aisne. Les constructeurs ont présenté les solutions en fonctionnement qu'ils offrent à la fois pour l'arrachage et pour les autres travaux de la culture des betteraves.

[Chéry-lès-Pouilly - 02] La betterave est une des rares cultures progressant régulièrement en terme de productivité, de 2 % chaque année en moyenne. Malgré cela, le déficit de compétitivité face aux principaux concurrents, Brésil en tête, mobilise tous les acteurs. Les perspectives de progrès issues de la génomique penchent en faveur d'un optimisme généralisé. D'autant que l'état actuel du marché de la protéine pour l'alimentation animale a tendance à favoriser la valorisation en bioéthanol, quand la moitié de la surface utilisée à cette fin est revalorisée en protéine. « *Les discussions sur l'intérêt de l'éthanol seront bientôt dépassées par de nouvelles molécules, produites à partir de la betterave* » assure Alain André Commissaire, directeur général du groupe Cristanol.

Après plusieurs années d'incertitudes, la betterave se réaffirme comme une culture dotée d'un fort potentiel, d'où la décision d'organiser cette année un salon professionnel.

Protection des cultures

Le plan Ecophyto 2018 prévoit la réduction de 50 % de l'usage des pesticides dans un délai de dix ans. Des solutions telles que le binage reviennent donc naturellement au goût du jour.

Monosem exposait une bineuse frontale travaillant sur douze rangs, et conçue sur la base d'une bineuse arrière dont les éléments ont été inversés, pour un surcoût de 1 500 euros. Cette construction limite le porte à faux, donc la sensibilité liée aux écarts en guidage manuel. Elle requiert toutefois davantage de concentration que le système d'autoguidage par trace laissée lors du semis, largement présent sur le salon. Si celui-ci peut montrer des limites en terres légères ou de violents orages referment le sillon, on nuance ce risque chez Agronomic par la présence d'une dent avant le disque, lequel plomberait ensuite suffisamment la terre en profondeur pour garder une référence. Ce dernier constructeur annonce un débit de chantier augmenté de 50 % par le guidage à caméra, pour un surcoût de 5 000 à 6 000 euros.

Alors qu'en binage les développements récents portaient sur des systèmes de guidage par caméra, les exposants ont choisi de présenter des matériels plus simples guidés par trace.

La société Amis France basée à Anzin (59), récent importateur des produits Kleine pour l'hexagone, exposait un matériel dédié à la pulvérisation localisée. La rampe Eco-Pulv traite 12 ou 18 rangs soit 5,40 à 9 mètres selon l'interrang. Elle embarque une cuve de 600 à 1 200 litres et repose sur un guidage mécanique par sillon. Peu sensible à la dérive, le jet à hauteur réglable traite le rang sur une largeur de 15 cm, pour une vitesse de travail qui peut atteindre 15 km/h.

Des intégrales en développement continu

De 10 % du marché en 2000, les récolteuses intégrales représentent aujourd'hui 30 % du parc en service dans les entreprises de travaux agricoles. Pour maximiser le débit de chantier, elles sont désormais fréquemment accompagnées de matériels spécifiques pour le débardage. Les constructeurs sont en effet confrontés à une limite des capacités de trémie pour cause de poids, afin de se conformer à la législation routière et limiter le tassement durant la récolte.

Ropa présentait lors du salon l'intégrale euro-Tiger V8-4, qui sera vendue à partir de la saison 2012. Principales évolutions, la motorisation Mercedes avec AdBlue et catalyseur SCR, l'offre d'une monte 800/70R32 à l'avant, l'amélioration de l'isolation phonique et la suspension de cabine, l'amélioration du contrôle de profondeur (désormais trois fois plus rapide) ou encore le tapis rallongé pour faciliter la vidange dans

les bennes de grande capacité. Le constructeur insistait toutefois sur le système Micro-Topper équipant désormais ses machines. Développé pour récolter les betteraves avec le collet mais sans laisser de feuilles, il repose sur un parallélogramme proportionnel, la lame du scalpeur s'ouvrant davantage sur les grosses betteraves pour trancher la base des pétioles. D'après les essais menés par l'institut de Göttingen la perte en sucre peut être minimisée de 80 % dans la partie tranchée. Développé depuis deux ans et adaptable sur les machines construites depuis 2005, il a équipé cette année la totalité des machines malgré sa présence optionnelle.

Commercialisée depuis 2010, la Moreau Xerris reçoit une nouvelle cabine dotée d'un écran tactile, de deux écrans de contrôle retransmettant les images provenant des quatre caméras, et dotée en option de feux au xénon. Le moteur développe désormais 570 ch, et un kit d'assistance hydraulique sur le pont arrière permet la récolte en conditions extrêmes. Enfin, le bâti à socs « haute fréquence » peut désormais remplacer le bâti à disques en moins de quinze minutes grâce au système Cobra. Un septième rang escamotable hydrauliquement est disponible pour les ouvertures de chantier. La Xerris se distingue par son articulation dotée d'une suspension active, un système de marche en crabe avec indexation pour compenser le glissement en dévers, une effeuilleuse mixte et une trémie basculante limitant les organes en mouvement.

Présentée en 2010, l'intégrale Grimme Rexor vient en complément de la Maxtron, dont elle reprend les éléments éprouvés : effeuilleuse « In Line » à vitesse variable déposant les verts entre les rangs après décolletage, roues Oppel à vitesse variable pour l'arrachage, et nettoyage par une table à 6 rouleaux contre 13 pour la Maxtron. Le circuit se poursuit alors par trois turbines de grand diamètre, ou en option par une table à huit rouleaux dont deux réversibles. Reposant à l'avant sur des pneumatiques de 800 mm au lieu des chenilles, la Rexor dispose d'une trémie de 33 m³ de capacité, et est motorisée par un bloc Mercedes développant 490 ch comme la Maxtron. Toutes deux bénéficient en 2011 d'une cabine dotée de deux terminaux Isobus CCI 200, et en option du système de gestion des données couplé au GPS, permettant l'exportation via clé USB.

Les alternatives optionnelles se multiplient, particulièrement lorsqu'il s'agit d'arrachage, avec notamment un développement des roues Oppel.

Peu présent sur le marché français, Kleine jouit en revanche d'une bonne réputation outre-Rhin grâce à sa petite intégrale, la SF 10. D'un poids en charge proche de 27 tonnes, elle se distingue par une trémie de 15 m³. Elle bénéficie cette année d'un nouveau bâti d'arrachage à socs « alternatifs », qui ne secouent plus conjointement un même rang mais alternativement pour limiter le bris de racines. Parallèlement, le guidage GPS est désormais disponible. Accompagnée sur le salon Betteravenir par une remorque débardeuse d'une capacité de 28 m³, l'intégrale Kleine SF 10 est complétée à Agritechnica par deux nouvelles intégrales de grande capacité, offrant 30 et 42 m³ de volume de trémie.

Depuis 2010, l'arracheuse Holmer Terra Dos T3 bénéficie d'un nouveau bâti arracheur à réglage de profondeur individuel rang par rang. Cette année, une nouvelle rampe de scalpeurs allégée fait son apparition, toujours montée sur parallélogramme, pour un travail plus précis dans les betteraves irrégulières. La Terra Dos T3 développe 480 ch et dispose d'une trémie de 28 m³. Une version « Plus » est au catalogue, caractérisée par une surface de portance augmentée grâce au montage de pneumatiques plus larges.

Les arracheuses intégrales Agrifac Quatro et Big Six arrachent toutes les deux six rangs. D'architecture similaire, elles ne se distinguent au premier coup d'oeil que par leur gabarit lié au circuit de nettoyage (respectivement trois et quatre turbines) et à la capacité de trémie (18 et 40 m³). La Quatro, développant 408 ch, dispose pourtant d'une effeuilleuse classique et d'un bâti d'arrachage à socs alternatifs, quand la Big Six de 600 ch utilise une effeuilleuse intégrale et confie l'arrachage à des roues Oppel. Toutes deux répartissent leur poids (en charge, de 30 et 56 tonnes respectivement) sur l'ensemble de la surface arrachée grâce à différentes largeurs de voie.

La Matrot Kroma possède un bloc Deutz développant 490 ch, quatre roues motrices et directrices, et une trémie contenant 26 m³. Elle est dotée au choix d'une effeuilleuse intégrale ou classique avec éparpillage du côté gauche. Le bâti d'arrachage à socs Coulissoc bénéficie désormais d'un contrôle de pression à la place du contrôle de position par palpeur. Cette modification s'accompagne d'un nouveau logiciel, notamment pour l'autoguidage. Le circuit de nettoyage de l'arracheuse intégrale Matrot comprend une

La Kleine SF 10 était accompagnée par une remorque débardeuse de 28 m³.

Pourtant cœur du marché français, la catégorie des arracheuses automotrices était peu représentée sur le salon, traduisant un intérêt croissant en faveur des intégrales.

table à cinq rouleaux puis trois turbines.

Vervaet exposait deux intégrales : les Beet Eater 617 et 625, dont les deux derniers chiffres représentent la capacité de trémie en tonnes. Cette année, toutes deux peuvent être équipées d'un broyeur de verts et de roues Oppel. Parallèlement, la plus grosse troque sa motorisation Deutz pour un bloc Daf développant 510 ch, et répond ainsi aux dernières normes d'émission. La 617 dispose d'une motorisation Daf avec technologie SCR depuis sa sortie en 2006. Une nouvelle cabine comportant un panneau de commande et une gestion d'arrachage plus pointue équipe les modèles 625 sortis des chaînes cette année.

Les automotrices, cœur du marché, peu représentées

La présence de seulement deux machines automotrices sur le salon n'est pas représentative du marché français. Elle illustre pourtant l'engouement en faveur des intégrales, machines qui concentrent l'attention des principaux constructeurs.

Parallèlement à l'entraînement hydraulique des turbines, Moreau propose désormais sur la Lexxis un entraînement hydromécanique libérant de la place sur le circuit des betteraves afin d'augmenter le débit de chantier, en limitant la puissance absorbée. La Lexxis peut désormais recevoir, à l'image de l'intégrale Xerris, une effeuilleuse mixte guidée par deux roues avant hydrauliques avec contrôle de profondeur. Seule automotrice aujourd'hui disponible avec un bâti à disques, la Lexxis dispose de six turbines de nettoyage et d'une trémie d'attente de 7 m³.

La Matrot Magister avait subi plusieurs évolutions l'année dernière -motorisation, inclinaison des turbines, structure du bâti et a depuis peu évolué. Elle effectuait pourtant à Betteravenir sa première présentation publique équipée d'un bâti d'arrachage à socs. Son effeuilleuse évacue les verts vers le côté droit, pour un éparpillage latéral ou arrière (au choix depuis la cabine). Après l'arrachage par le bâti Varisoc, les betteraves sont prises en charge par un circuit de quatre turbines, puis rejoignent la trémie de 8 m³. Sur la Magister, le passage de 45 à 50 cm d'écartement s'effectue en 30 minutes.

Les chantiers décomposés n'ont pas dit leur dernier mot

Le Belge Gilles avait déplacé un chantier décomposé comprenant deux ensembles : une effeuilleuse TR16T suivie de l'arracheuse aligneuse AD 49, et la débardeuse automotrice RB640DL de nouvelle génération. Principales évolutions sur cette dernière, un tapis de déchargement latéral permettant le déchargement des 36 m³ en 40 secondes, et capable de vider dans des bennes de 4,20 m de hauteur. Il s'accommode mieux des nouvelles contraintes de mise en tas. La débardeuse motorisée par un moteur Mercedes développant 455ch bénéficie désormais de deux modes d'avancement route/champ, et a subi une révision du circuit hydraulique dans le but de diminuer la consommation de carburant. Enfin, les pneumatiques avant gagnent 20 % de diamètre.

Franquet, qui exposait notamment sur son stand un élément de strip till en cours de validation, avait déplacé sur la partie démonstration un ensemble composé de l'effeuilleuse Saïga et de l'arracheuse chargeuse TE6. La première, dotée d'un rotor portant 72 couteaux cuillères, dépose les feuilles sur le côté grâce à une vis sans fin. L'arracheuse chargeuse bénéficie de deux turbines de nettoyage de 140 cm de diamètre, et d'une trémie d'attente de 1,5 m³. Le contrôle du terrage est ici assuré par le contrôle de position du relevage du tracteur.

Grimme faisait évoluer à Betteravenir un chantier composé de l'effeuilleuse FT300 et de l'arracheuse Rootster 604, initialement conçus pour les marchés nord-américain et russe, mais qui ont su trouver leur place dans certaines réglons françaises. Fidèle au principe d'effeuillage « In Line », la FT300 comporte des marteaux fixés individuellement pour une absorption de puissance limitée, et peut désormais être équipée du système Root Runner pour une conduite automatique du tracteur. Sur la Rootster, l'arrachage est confié à des roues Oppel et le nettoyage à une table à cinq rouleaux transférant ensuite les betteraves vers une table à huit rouleaux ou un circuit de trois turbines. La trémie contient 6 m³. La machine peut désormais être dotée d'un correcteur de dévers de +-6° et du système de contrôle VC50 permettant le suivi de l'ensemble des organes sur un écran unique.

La débardeuse Gilles RB640 est désormais disponible en version à déchargement latéral, limitant les interruptions pour la vidange dans une benne.

Couvrir les silos pour un déterrage plus efficace

Plusieurs silos étaient destinés à des démonstrations de bâchage/débâchage, paillage, et essais de conservation avec plusieurs niveaux de décolletage et

La machine conçue par M. Warnotte apporte une réponse aux problématiques de mécanisation du bâchage.

Le paillage offre des perspectives intéressantes en termes d'inertie thermique, à condition d'être utilisé pour des silos peu boueux, sous peine de pénaliser le déterrage.

blessures. En desséchant la terre, le bâchage des silos apporte indéniablement une amélioration du déterrage, particulièrement les géotextiles laissant passer l'air entre les betteraves. Le principal frein demeure la mise en place et l'enlèvement de ces couvertures, qui ont donc fait l'objet de développements de la part d'entrepreneurs cherchant à mécaniser ces opérations.

L'entrepreneur belge Michel Warnotte montrait une machine de sa fabrication, construite sur la base d'un bras de pelle rétro au bout duquel prend place un tube enrouleur entrainé en rotation. Il permet l'enroulement et la dépose de bâches géotextiles à droite du tracteur. La bâche est ensuite coincée sous le silo, grâce à un disque attelé sur le relevage avant.

Les essais de paillage menés par Tereos depuis deux ans sont, selon le groupe, « encourageants ». Le paillage régulerait la progression du froid aussi bien qu'une couverture Top Tex. Un compromis entre conservation et déterrage peut être trouvé avec une couche de paille de 10 cm, soit une balle ronde consommée par hectare récolté. Les instituts techniques (ITB et IRBAB) semblent toutefois plus nuancés, émettant des doutes sur le comportement lors du déterrage en cas de silo boueux.

Les avaleurs s'adaptent aux pratiques françaises

Plus de 60 % de la surface betteravière est aujourd'hui déterrée, contre quelques % en 2000. La Confédération Générale des planteurs de Betteraves salue cette mise en place généralisée qui a dans le même temps réduit la tare-terre de 20 à 7 %.

Le marché des déterreurs reste à l'heure actuelle, spécificité française, dominé par les nettoyeurs à trémie. Les constructeurs misent cependant sur un développement des avaleurs, et avaient donc déplacé des appareils avec table d'avalage. Cette catégorie se prête en effet de mieux en mieux aux spécificités hexagonales grâce à des largeurs de ramassage revues à la hausse, ou à la possibilité de traiter un tas en deux passages.

Le déterreur Kleine RL350V présente plusieurs particularités, dont une table en V ramassant les betteraves sur une largeur de 10 m. Celle-ci est équipée d'un diviseur à vis sur le côté gauche pour traiter les silos larges en deux passages. Au travail, la cabine orientable est perchée à 4,80 m de hauteur. Lors d'Agritechnica, Kleine dévoile deux machines offrant des largeurs de ramassage de 8 et 10 m, et bénéficiant d'une motorisation Mercedes-Benz conforme à la norme Stage 3B, d'une nouvelle cabine et d'un circuit hydraulique revu, ainsi que de rouleaux modifiés pour une durée de vie prolongée. Leur vitesse peut être ajustée en continu.

Il en est de même chez Holmer où le rapport de vitesse entre les rouleaux distributeurs et rouleaux collecteurs est ajustable. Pas de réelles évolutions toutefois pour le déterreur Terra Félis 2 présenté l'année dernière. Celui-ci dispose d'une table à rouleaux « vario cleaner » ramassant sur 9,50 m de large, et d'un convoyeur long de 15 m.

Chez Ropa, l'euro-Maus 4 bénéficie d'une motorisation Mercedes développant 326 ch, avec injection d'AdBlue et catalyseur d'oxydation. Une nouvelle boite de transfert favorise le travail à bas régime (1 200 tr/min). Ramassant sur 10,20 m de large, la machine dispose de trois entraînements indépendants pour le circuit de nettoyage, par ailleurs rallongé grâce à des rouleaux Zwick plus longs. On notera également un bras de chargement mesurant désormais 15 m, et une nouvelle procédure de repliage/dépliage accélérant la mise en place au silo, avec une passerelle faisant office d'escalier lorsque la cabine, dont l'agencement a été revu, est déployée à 5,20 m de hauteur.

Guillaume Le Gonidec

L'avaleur Kleine RL350V autorise la reprise de silos en deux passages grâce à un diviseur à vis.

Les nouveautés du Salon des ETA 2011

Près de 180 marques seront représentées au parc des expositions de Laval, les mercredi 7 et jeudi 8 décembre 2011. Zoom sur l'actualité de certaines d'entre elles .

Amazone

Nouvel automoteur proposé à la prise en main

Chez Amazone, c'est le nouveau pulvérisateur automoteur Pantera 4001 qui sera à l'honneur sur la zone de prise en main extérieure de 1 500 m². Avec ses 8,40 m de long, ses 3,80 m de haut, ses 2,55 m de large et ses 200 ch, le Pantera 4001 semble taillé pour les travaux à grande échelle. Le constructeur présentera également son mono disque RoTeC Control dont la précision de travail est remarquable, notamment en terme de profondeur de semis. Enfin, Amazone fera la lumière sur sa très récente gamme de déchaumeurs à disques indépendants Catros+, venant compléter la gamme Catros. Ces nouveaux modèles conviennent pour le mélange d'importants volumes de pailles, comme après les cultures de maïs grain, et pour la destruction de prairies ou de jachères. Les visiteurs pourront découvrir certains de ces modèles en versions portées fixes et repliables de 3 à 6 m, ou bien en version semi-portée de 3 à 6 m, mais aussi les modèles traînés repliables jusqu'à 7 m 50. Amazone proposera un semoir d'interculture Green Drill, s'intégrant sur toutes les gammes de déchaumeurs Catros+ et Cenius : un premier d'une capacité de 200 l pour les machines portées et un second d'une capacité de 500 l pour les semi-portées.

Bugnot 55

Broyeurs de branches et de végétaux

Bugnot 55 présentera sa large gamme de broyeurs de branches et de végétaux, mais aussi des broyeurs de pierres. Le broyeur BV E5 (nouvelle version diesel, moteur Lombardini 27 ch, version compacte sur remorque routière non freinée) et le broyeur CBB 240 (version diesel 80 ch Deutz, sur remorque routière freinée, capacité : 240 mm) seront présentés en action. Le constructeur fera également la lumière sur les rotors à 4 rangées de marteaux, adaptables sur broyeurs BPM mixtes bois et pierres et OBL'X, qui permettent de « fraiser » les roches.

Claas

Pleins feux sur l'Axion 900 et la Quadrant 3300

Sur son espace, Claas présentera sa toute dernière presse à balles carrées Quadrant 3300 à densité de pressage maxi-

Nicolas et Gaël Corbineau : « Pour les contacts directs avec fournisseurs et confrères »

SARL Corbineau à Martinet, en Vendée
- 20 salariés à plein temps
- Toutes prestations agricoles (récolte, épandage, amendement, binage, ensilage...)

« Nous sommes des fidèles du Salon des ETA. Nous nous y rendons généralement tous les deux ans. Ce que nous apprécions particulièrement sur cet événement ? Les contacts directs avec nos confrères et aussi avec nos fournisseurs. En cela, le Salon des ETA n'a pas d'équivalent. Aller à Laval, c'est l'occasion de rencontrer d'autres entrepreneurs de régions différentes d'échanger autour de la conjoncture, des machines, de nos expériences. C'est très enrichissant. Sur le salon, les contacts avec les fournisseurs sont plus faciles que sur les grands salons où l'on n'est pas toujours sûr de bien tomber. Bien souvent, sur les grands salons, les échanges sont moins pro. Au Salon des ETA, les fournisseurs ont du temps à nous accorder, et cela se sent tout de suite ».

Le programme des conférences

• **Mercredi 7 décembre** *à 14h30 « phyto, comment certifier son entreprise ? », animé par Hélène Coulombeix, chargée des travaux agricoles, environnementaux et durables à la FNEDT avec la participation de Vincent Couepel, Cepral (association des organismes certificateurs pour la promotion des systèmes de certification de produits du secteur agroalimentaire) et M. Jean-Louis Mary, entrepreneur de travaux agricoles en Mayenne.*

• **Jeudi 8 décembre** *à 11h00 « bois énergie : les techniques de déchiquetage de plaquettes forestières », animé par Tammouz Eñaut Helou, chargé des travaux et services forestiers et ruraux à la FNEDT avec la participation de Laurent Planchet, animateur bois énergie à l'Interprofession Atlanbois, Frédéric Jan, entrepreneur de travaux agricoles, Bois Énergie Ouest Environnement de Bretagne et Brice Fonteneau, entrepreneur de travaux agricoles, SARL Fonteneau en Pays-de-la-Loire.*

• **Jeudi 8 décembre** *à 14h30 « guidage, traçabilité : quel intérêt pour valoriser son entreprise ». La conférence est animée par le Cemagref de Montoldre et la Sitma Fgr et la participation d'entrepreneurs.*

male. Avec cette presse à haut rendement, Claas répond aux besoins des entrepreneurs. Le constructeur présentera également son tracteur haute puissance série Axion 900, dont le concept inédit autorise à la fois puissance de traction, efficacité, souplesse et confort. Soulignons que l'Axion 900 a été entièrement repensé et adapté aux exigences en matière d'impact environnemental et de protection contre les émissions polluantes. Il est d'ailleurs le premier tracteur Claas conforme à la norme antipollution Stage IIIb (Tier 4i)

Fliegl

Présente Big Load, en 28 t de PTAC

Le constructeur allemand lancera Big Load, sa nouvelle remorque deux essieux en 28 tonnes de poids total autorisé en charge. Nouveauté chez le constructeur allemand : la centralisation des commandes hydrauliques via une électrovanne pour faciliter l'attelage. À noter que Fliegl prévoit une démonstration d'une de ses remorques à fond poussant sur l'espace qui lui est dédié au Salon des ETA.

Horsch

Nouveau semoir monograine

Horsch présentera, pour la première fois en France, son nouveau semoir pneumatique monograine 12 rangs Maestro. Les entrepreneurs pourront échanger autour des trois caractéristiques majeures de cette nouveauté : système de dosage unique, distribution électrique la plus petite du marché et excellente surveillance de la dépose de la graine. Le Maestro 12 rangs est disponible en version Maestro CC et en version Maestro.

John Deere

Tracteurs, moissonneuses-batteuses, presses, pulvérisateurs

Seront exposés sur le stand les nouvelles séries 6R, 7R et 8R, des tracteurs de 170 ch à 360 ch. Également présentée sur le stand John Deere, une nouvelle moissonneuse-batteuse S 670 avec concept de battage à rotor unique. Les mécaniciens devront être particulièrement intéressés par une maquette du système de battage tangentiel des moissonneuses-batteuses de la série T. Destinées aux entrepreneurs, les nouvelles presses série 900, seront également sous les feux de la rampe. Ces presses se caractérisent par un concept révolutionnaire d'éjection de la balle, récompensé par une médaille d'or au Sima 2011. Au côté du pulvérisateur automoteur 5430i, John Deere exposera un nouveau pulvérisateur traîné de grande capacité, le R962i. Un modèle de la série 7050i sera exposé à Laval, équipé du système HarvestLab de mesure en temps réel de la matière sèche.

Kässbohrer

Présente PistenBully, pour les terrains difficiles

Kässbohrer mettra en lumière sa gamme d'engins PistenBully GreenTech, taillés pour travailler sur terrains difficiles, impraticables ou encore fragiles. La gamme se compose d'engins très polyvalents qui peuvent être équipés pour du fauchage, du débroussaillage y compris en zone inondée, l'entretien de tourbières, curage d'étangs de pisciculture, ensilage dans les installations de biogaz, travaux de terrassement, ramassage d'algues sur les plages…

Kuhn

Lancement de six nouveautés

Les visiteurs découvriront le nouveau pulvérisateur traîné Metris d'une capacité de 4 100 l, avec des rampes de 18 à 36 m. Le Metris peut recevoir le GPS Section Control, le Rins Assist (rinçage complet et automatisé du pulvérisateur), essieu suiveur, H-Matic (le contrôle de la hauteur de la rampe en bout de champ). Pour une qualité de semis et des débits de chantier élevés, le constructeur présentera également le nouveau combiné de semis CSC 600 (composé d'une herse rotative repliable d'une puissance admissible de 350 ch) et la trémie frontale TF 1500 (capacité maximale de 2 000 l). Côté innovations, on pourra également voir sur le stand Kuhn les nouveaux

déchaumeurs superficiels Optimer + série 103 (version portée) et 1003 (version traînée) particulièrement indiqués pour une bonne gestion de l'interculture. Toujours au titre des nouveautés, la présentation de la gamme Striger, qui permet de préparer puis de semer de manière économique, sans pénaliser le rendement de la culture. Les visiteurs pourront également découvrir le combiné presse enrubanneuse I-Bio qui intègre de nombreux éléments exclusifs. Enfin, le constructeur mettra l'accent sur sa nouvelle charrue semi-portée monoroue Multi-Leader, à largeur multiple. Ce modèle extensible de 6 en 7 et 8 corps avec sécurité boulon de traction T ou Non Stop Hydraulique répond particulièrement aux exigences des entrepreneurs.

Kverneland

Pour une agriculture de précision

À Laval, Kverneland Group présentera IsoMatch Tellus, sa nouvelle génération de console Isobus, médaillée d'argent au Sima 2011. Développé pour répondre aux nouveaux besoins des agriculteurs (traçabilité, suivi des travaux par chantiers et par parcelle), l'IsoMatch Tellus offre des fonctionnalités inédites sur le marché grâce, notamment, à son double écran tactile de grande dimension. Cette communication entre tracteur et outils permet l'utilisation d'une large gamme de machines avec un seul et unique boîtier (IsoMatch Tellus ou terminal tracteur Isobus). Kverneland fera aussi la lumière sur d'autres services pour l'agriculture de précision : épandage d'engrais à largeur variable (Geo Spread) et semis de précision en parallèle ou en diamant (GeoSeed).

Par ailleurs, la version semi-portée de Qualidisc, pour des largeurs de travail de 4, 5, 6 et 7 m, sera sous les feux de la rampe au Salon des ETA. Doté d'un châssis robuste, Qualidisc est doté d'un disque de très grand diamètre (565 mm). Il convient aussi bien pour utilisation derrière chaumes que pour la destruction de couverts.

Krone

À l'essai, la nouvelle génération Big X

Sur l'espace Krone, le visiteur pourra prendre en main la Big X 1100 14 rangs, la plus puissante ensileuse du marché, sur une zone de 1 500 m² dédiée au constructeur. La nouvelle gamme d'ensileuses BiG X permet aux conducteurs de disposer de deux modes de puissance au travail : un mode Eco-Power et un mode X-Power. La Big X a été équipée d'une nouvelle cabine « silent space », encore plus spacieuse. La surface vitrée augmentée et les montants redessinés offrent une visibilité incomparable, même avec une tête de récolte Easycollect de 14 rangs. Chez Krone, on fera également la lumière sur les presses dotées de chambre de presse semi-variable. Il s'agit de la première et unique presse à balle ronde qui travaille selon le principe de la chambre fixe, mais qui peut presser des balles de différents diamètres de 1,25 à 1,50 m.

Pöttinger

Ensile et sème pour des chantiers performants

Le constructeur autrichien mettra particulièrement à l'honneur sa remorque ensileuse Jumbo et le semoir Vitasem ADD. La remorque Jumbo, équipée de l'affûtage automatique des couteaux Autocut, sera exposée dans la partie prise en main pour permettre aux chauffeurs et aux mécaniciens de comprendre de visu comment fonctionnent ses commandes. Soulignons que cette nouvelle génération de remorques ensileuses permet d'utiliser pleinement les nouvelles très grosses puissances des tracteurs jusqu'à 450 ch. Quant au nouveau semoir intégré Vitasem, il est doté d'un centre de gravité très proche du tracteur, distribution 3 en 1 unique permettant de changer très rapidement de type de semences et des nouveaux socs double-disques « Dual-Disc » garantissant une dépose précise de la graine.

Schuitemaker

Tonne à lisier et autochargeuse

Le constructeur mettra en valeur sa nouvelle autochargeuse haut rendement : Rapide. De conception simple et robuste, elle présente le plus grand volume du marché (jusqu'à 66 m³ de caisse). Cette nouvelle autochargeuse très polyvalente est conçue aussi bien pour la récolte (ensilage d'herbe, foin, paille, couverts végétaux, culture énergétique...) que pour le transport (ensilage maïs, céréales, compost...). Quant à la tonne à lisier Robusta, elle fera également l'objet de toutes les attentions avec son nouvel injecteur Exacta. La capacité de la gamme de tonnes permet de répondre à tous les besoins (8,5 à 34 m³).

Liste des exposants inscrits au 14 novembre 2011

ACHATS SERVICES DIRECT
AGCO DISTRIBUTION SAS - MASSEY FERGUSON
AGCO DISTRIBUTION SAS - VALTRA
AGCO DISTRIBUTION SAS FENDT
AGRI 72
AGRIAFFAIRES
AGRICARB
AGRICULTEUR NORMAND
AGRILIA FORMATION
AGROTRONIX
ALLIANCE
ALPEGO / ALGRITEC
ALTHIMASSE
AMAZONE
BANC D'ESSAI
DIAGNOSTIC MOTEURS
BEAUDOUIN
BECCHIO ET MANDRILE
BEMA
BERGERAT MONNOYEUR
BERTHOUD
BIHR FRERES
BIO RESSOURCES TECHNOLOGIES
BKT
BOGBALLE
BOMFORD
BOUCHARD DIFFUSION
BPI FORMIPAC France
BUGNOT
BUGNOT 55
CADIS
CATERPILLAR
CGAO
CLAAS
CNH France
COLAERT ESSIEUX
CONDUITE ECONOMIQUE
CONTINENTAL
COPADEX
CORDEXAGRI
CREDIT AGRICOLE
CREDIT MUTUEL
DALBO
DANGREVILLE
DARGREEN
DARIO DEVELOPPEMENT
DELTA MICS
DESVOYS
DICKEY - JOHN EUROPE
DIGITAL DC SYSTÈME
DINLI
DLAND
DUO PLAST
ECO'SOLEIL
ELHO
ENERGREEN
ENTREPRENEURS DES TERRITOIRES
EQUIPEMENTS MODERNES AGRICOLES
ERNEST ROTH
ESCOMEL
FAFSEA
FENDT
FERABOLI
FLIEGL France
France PRECISION
FRANSGARD
GEDIF
GODDE
GOURDON
GOWEIL
GREGOIRE BESSON
GROUPE AGRICA
HARDY ET FILS
HAUER
HORSCH MASCHINEN GMBH
HSUN
HYTRACK
IDASS
ILGI
ISAGRI
ITAL'AGRI
JCB AGRI
JOHN DEERE
JOSKIN
JOUFFRAY DRILLAUD
KASSBOHRER ESE
KIROGN
KIRPY
KONGSKILDE France
KRONE
KUHN
KVERNELAND
LA MOUETTE
LAFORGE
LANDA
LELY France
LEMKEN STOLL
LINHAI
LISTECH
MAISON FAMILIALE RURALE BRETAGNE PAYS DE LA LOIRE
MANITOU
MASAI
MASCHINENFABRIK KEMPER
MASCHIO GASPARDO France
MASSEY-FERGUSON
MAUGUIN CITAGRI
MC CONNEL
MERLO
MITAS
MONOSEM
MONROC
MRA - GERINGHOFF
MURSKA
MUSTANG
MUTUALITE SOCIALE AGRICOLE
MX
NEW HOLLAND
NOREMAT
OLIMAC
ORENGE
PANIEN CONSTRUCTIONS & DEVELOPPEMENT
PANTIER
PARTENIA
PAYEN - IMPORT
PERARD
PICHON ETS
PLAISANCE EQUIPEMENTS
PORTIK
PÖTTINGER France
PRODEALCENTER.FR
PROFIL PLUS
QUALITERRITOIRES
QUITTE ET FILS
REMORQUES CHEVANCE
REMORQUES ROLLAND
REUSSIR
REUSSIR BOVINS VIANDE
REUSSIR GRANDES CULTURES
REUSSIR LAIT ELEVAGE
ROUSSEAU
SAINTE GERMAINE
SAMSON AGRO A/S
SATPLAN
SCHAEFFER LADER
SCHUITEMAKER France
SEKO
SEPAMAC
SEPPI M. SPA
SILOGRAIN
SILOTITE
SODIJANTES INDUSTRIE
SODIMAC
SONAMIA
SOUCHU
STOLL
STRAUTMANN
SULKY BUREL
TAMA France
TERRA
THIEVIN
TIERRE
TOP CON
TOTAL
TREEMME
TRELLEBORG WHEEL SYSTEMS France
TRIOPLAST
VADERSTAD
VALTRA
VICON
VIVEA
VOGEL&NOOT
VREDESTEIN France
WESTTECH
ZARDO

Grandes largeurs : la charrue n'a pas fini d'évoluer

Trop vite condamnée ? Après plusieurs années de dénigrement, la charrue redevient la pierre angulaire du travail du sol pour de nombreux utilisateurs. Si de larges charrues portées séduisent par leur maniabilité, les monoroues effectuent un retour en force grâce à des dispositifs qui réduisent la puissance nécessaire à leur traction.

« *On n'a jamais vendu autant de charrues qu'en ce moment. Ca reste l'outil sécurité* » témoigne Mathieu Meyer, responsable formation chez Kuhn. Avec les cours des céréales élevés et des échecs en itinéraires simplifiés liés à une transition brutale ou à la difficulté de maîtriser l'enherbement, le labour effectue depuis deux ans un retour en force. Pour les entrepreneurs, il répond à une problématique de limitation des passages grâce à sa gestion des résidus de récolte ou à la possibilité de semer malgré des conditions d'humidité peu propices. L'outil est alors l'un des plus versatiles. Agronomiquement, la charrue répond à différents objectifs qui ne sont pas les mêmes d'une région, d'un type de sol, d'un utilisateur à l'autre.

Quels objectifs ?

La préparation des sols n'est pas conseillée au printemps, surtout le travail profond. Les sols lourds peuvent profiter des alternances gel-dégel pour se fragmenter, il serait dommage de ne pas en profiter. Le labour d'hiver maximise la fragmentation en laissant pénétrer l'air et l'humidité après avoir recréé de la porosité.

Un enfouissement total des résidus de culture est souvent un critère important pour les agriculteurs. Du point de vue agronomique, ce n'est pourtant pas tout à fait bénéfique car le maintien d'une part de résidus en surface permet de limiter l'érosion. Lorsque l'on cherche à débarrasser la totalité des résidus de la surface du sol, il est souvent produit (avec des versoirs courts) un labour jeté avec lequel une couche de résidus sera plaquée en fond de raie et empêchera la continuité des racines dans le profil. C'est d'ailleurs ce qui a entraîné son dénigrement en Amérique du Nord. Au contraire, les résidus peuvent être répartis dans l'ensemble du profil – un labour dressé avec une surface irrégulière est par ailleurs moins sensible à l'érosion – et la matière organique ainsi enfouie peut bénéficier d'un environnement favorable à sa dégradation avec les éléments nécessaires : eau, air, azote et chaleur. L'appréciation du client restera maîtresse, or l'aspect visuel d'un sol débarrassé de résidus reste fortement valorisé. Il faudra donc en tenir compte lors du choix des versoirs et des dégagements.

Malgré la prépondérance du chariot dans l'hexagone, les charrues monoroue séduisent grâce notamment à un report de charge plus important.

Le poids noir

Pour s'accommoder d'une variabilité de situations, les charrues ont sans cesse évolué : elles offrent désormais des dégagements importants sous poutre et entre corps afin de ne pas perturber le passage des résidus. Inévitablement, leur poids a augmenté et le centre de gravité s'est éloigné du tracteur, imposant des capacités de relevage importantes. Sur le marché français, c'est un critère primordial si bien que l'offre se limite bien souvent à des modèles portés de six corps à sécurité non-stop hydraulique, ou sept corps en sécurités de type boulon de traction, malgré des évolutions permettant l'augmentation du nombre de corps en porté : suspension de tête amortissant les contraintes provoquées par des ornières en fourrière, ou roues de transport pour soulager le relevage et maximiser la sécurité sur route.

« Au fil des années, le dégagement des charrues a augmenté afin de s'accommoder des densités de semis de plus en plus élevées, et donc des volumes plus importants de résidus devant être enfouis » remarque Hubert Defrancq, de la société Laforge.

Outre-Manche, où la gestion des résidus est moins problématique, des modèles portés de 9 voire 10 corps (conçus pour ce marché) sont utilisés sur les chenillards, en hors-raie. La largeur travaillée à chaque passage atteint alors plus de quatre mètres.

La problématique du poids est récurrente, le choix du type de charrue et de ses équipements en est souvent affecté. Au tableau des options qui alourdissent, le varilarge ou les sécurités non-stop hydrauliques peuvent être signalés. Elles s'avèrent pourtant indispensables pour les entreprises qui doivent s'accommoder d'une diversité de situations.

Pour Jean-Luc Farges, chef de produit chez Lemken, « *les fortes capacités de relevage des tracteurs de moins de 200 ch, conçus pour l'Europe, et celles proportionnellement moins importantes des fortes puissances souvent conçues aux États-Unis expliquent en partie le basculement vers des modèles semi-portés à partir de cette puissance.* » Les contraintes mécaniques sur le relevage semblent en revanche peser de moins en moins dans ce choix.

Dans la catégorie des modèles inférieurs à 7 corps, le porté reste avantagé par un coût à l'achat inférieur de 15 %. « *En 7, 8 et 9 corps, les semi-portées monoroues effectuent une percée intéressante ces dernières années. Elles constituent un bon compromis entre report de charge et facilité de manœuvre* », explique Nicolas Millet, marketing manager chez Grégoire Besson. Un modèle 8 corps monoroue apportera sur le tracteur un report de charge supérieur de 30 % face à un modèle à chariot équivalent. « *La France se distingue toutefois par une forte culture de la charrue semi-portée à chariot.* » C'est d'ailleurs l'unique solution qui demeurera au-delà de 10 corps pour éviter aux tracteurs de subir les fortes contraintes lors du retournement, malgré des dispositifs de réalignement.

Le facteur tracteur

Le labour hors-raie rend possible l'utilisation de tracteurs articulés, chenillards, ou modèles conventionnels équipés de pneumatiques larges voir d'un jumelage. En plus de limiter le lissage en fond de raie, il ménage le conducteur et sa monture par une position de travail plus confortable et une adhérence égale entre chaque côté, qui limite les sollicitations sur le différentiel. En contrepartie, il peut devenir nécessaire d'alourdir le tracteur pour conserver une adhérence similaire en surface, les effets d'un patinage influant d'ailleurs sur le travail produit.

Très peu pratiqué en France, le labour hors-raie devient indispensable avec les tracteurs de très forte puissance (>400 ch) malgré l'évolution de forme des corps pour permettre de rouler en raie avec des pneumatiques de 710 mm. Ludovic Gernez, entrepreneur dans l'Aisne a ainsi pu comparer les deux situations lors de labours d'hiver avec une charrue à chariot de 12 corps. L'utilisation du che-

Sur les grandes charrues, le labour hors-raie est systématique pour permettre aux tracteurs de passer la puissance au sol.

nillard Challenger montrait ses limites en conditions humides dès la moindre action sur la direction, qui est ici différentielle. « *Lorsqu'une chenille ralentissait, la seconde commençait à patiner, et il devenait alors impossible d'aller droit. En conditions sèches, le cabrage réduisait la surface de portance et tassait la structure* ». Le tracteur articulé utilisé par la suite éprouvait lui des difficultés à transmettre toute la puissance au sol : dès 50 % de charge moteur, il se mettait à patiner. Un lestage des pneumatiques avant à l'eau a permis de résoudre le problème en conditions sèches, mais le tassement en conditions humides a découragé l'entrepreneur de poursuivre sur cette voie : « *Si, pour gagner en débit de chantier lors du labour, on tasse davantage, c'est le chat qui se mord la queue : on ralentit finalement le combiné de semis qui intervient derrière, sans compter les effets sur le sol*. » Le passage en hors-raie a permis de jumeler le tracteur, mais l'entre-pneu avait tendance à se remplir de terre. Le changement du tracteur articulé à roues pour un modèle articulé à quatre chenilles donne finalement satisfaction grâce à son équilibre, l'entrepreneur se dit convaincu de la nécessité de travailler hors-raie pour exploiter la puissance de tels tracteurs.

« *Aux Pays-Bas, où les cultures à forte valeur ajoutée ont induit des investissements courants en systèmes de guidage, une grande partie des charrues portées sont commandées avec le dispositif hors-raie. Les Hollandais n'ont plus la main sur le volant* », remarque Jean-Luc Farges.

« Le meilleur poids pour lester un tracteur reste un poids qui travaille », rappelle Hubert Defrancq. « *Plus de poids signifie davantage de consommation par la résistance au roulement.* » Théoriquement idéale, car apportant un équilibre global du tracteur le dispensant de lestage supplémentaire, la solution frontale se heurte à un problème technique majeur compliquant l'utilisation : *« Le contrôle d'effort, tel qu'on le connaît à l'arrière, n'est pas transposable à l'avant. On conçoit des contrôles de position, mais pas de profondeur d'où des difficultés à s'accommoder du relief.* » Des dispositifs sont toutefois désormais proposés d'origine sur certains tracteurs, ou adaptables ultérieurement, « *De plus, les ensembles portés sont longs mais souvent plus maniables que leurs concurrents, et permettent de produire des fourrières étroites.* » Demeure le problème des déplacements routiers avec un porte-à faux très important, que les dispositifs de visibilité (rétroviseurs frontaux) ne compensent pas.

La seule limite au développement de très larges modèles portés est le poids lié aux besoins de dégagement.

Des alternatives

Des charrues déchaumeuses moins lourdes ont fait leur apparition sur le marché depuis quelques années, mais leur manque de polyvalence ne semble les destiner aux entreprises de travaux agricoles qui doivent s'accommoder de situations variables.

Les principales évolutions récentes tendent donc à créer des versions hybrides. Plusieurs constructeurs (Grégoire Besson, Lemken, Kuhn…) essaient de recréer le report de charge existant en porté, sur les charrues semi-portées monoroue. Un vérin tire alors sur le point d'attelage supérieur pour reporter du poids sur le pont arrière du tracteur, en tenant compte d'une consigne donnée par le contrôle de patinage. Notons que ces systèmes exigent une sortie hydraulique à détection de charge (Load-Sensing).

La charrue semi-portée Kverneland « 3 en 1 » permet de dételer la partie située derrière le chariot pour les conditions difficiles. C'est une solution qui sera préférée au relevage de la partie arrière en conditions difficiles : le relevage de celle-ci sur un modèle habituel déleste le pont arrière du tracteur et surcharge le chariot. Comme l'explique Ludovic Gernez, qui préfère démonter les corps plutôt que relever la partie arrière en conditions humides : « *En surchargeant le chariot, on tasse le profil et on bouleverse l'état de surface. Le labour est alors moins régulier et la reprise rendue plus difficile.* » Pour la même raison, la double roue de terrage des gros modèles portés sera valorisée par sa portance supérieure et sa régularité d'évolution.

Enfin, il faudra étudier la possibilité de versoirs « claire-voie » lorsque les conditions pédologiques le permettent, en termes de texture, résidus, profil de surface recherché, et surtout homogénéité des sols travaillés (ceux-ci sont déconseillés en terres légères). De la même façon, des versoirs en plastique limiteront la puissance absorbée en terres collantes. Enfin, l'apparition de charrues dont l'ensemble des réglages sont hydrauliques pourra intéresser ceux qui font face à une forte diversité de sols ou doivent utiliser plusieurs tracteurs différents.

Guillaume Le Gonidec ■

JCB AGRI,
Partenaire des Entrepreneurs

PubliLand

La mission de JCB consiste à fournir à ses clients utilisateurs des machines innovantes, performantes, en apportant également une offre large dans le domaine du service et du conseil (Assistance technique, Formation, Financement).

Pour connaître votre concessionnaire, contactez-nous sur :
france.jcbmarketing@jcb.com
ou par fax au 01 39 30 93 66

JCB SAS, 3 rue du Vignolle,
95852 Sarcelles Cedex

JCB AGRI

LA PUISSANCE D'UN LEADER

Trente ans d'électronique pour en arriver à l'Isobus

Sur deux ou trois décennies, les machines agricoles sont devenues généralement beaucoup plus puissantes mais aussi plus fiables. Cette plus grande fiabilité s'accompagne bien souvent d'une simplification des solutions techniques proposées. Ce qui reste cependant le plus spectaculaire est sans aucun doute le recours systématique à l'électronique pour gérer les fonctions mécaniques des machines. « L'Isobus » qui fait beaucoup parler de lui est un nouvel environnement électronique et informatique spécifique. Il est en réalité une étape inévitable et essentielle dans cette évolution des matériels agricoles modernes.

Pour fonctionner dans de bonnes conditions, tous les asservissements électroniques embarqués sur les matériels agricoles comportent un ou plusieurs capteurs. Un faisceau de communication relié à un microprocesseur gère les informations et commande les éléments mécaniques. Le tout est complété par un système permettant le dialogue avec l'utilisateur. Chacun de ces composants a évolué rapidement pour atteindre des performances impressionnantes. Ils permettent d'améliorer sensiblement le rendement des chantiers et le confort des utilisateurs.

Le rôle des capteurs est de transformer une grandeur physique en un courant électrique dont les variations serviront de source d'information au boîtier électronique. Les premiers modèles étaient bien souvent de simples contacts électriques plus ou moins bien protégés. L'utilisation de composants de micromécanique et de circuits électroniques intégrés a permis de mettre au point des capteurs toujours plus petits mais aussi plus précis et plus fiables pour un coût réduit. Il est actuellement possible de mesurer toutes les grandeurs physiques, de la vitesse de rotation à la pression en passant par le couple ou la température. Toutes ces mesures peuvent être réalisées dans les espaces les plus réduits et dans des conditions extrêmes. On en trouve des dizaines sur les machines modernes.

La CCI 200 de chez Amazone dispose de la technologie Isobus, ce qui n'est pas le cas de toutes les consoles présentes sur le marché.

De l'analogique vers le numérique

Dans de nombreux circuits, chaque capteur transmet son information au boîtier électronique sous forme d'un courant électrique variable passant par un faisceau électrique spécifique. On parle alors de circuit analogique. Outre la sensibilité de ces courants électriques aux influences extérieures pouvant perturber le bon fonctionnement du circuit, la multiplication de ces types de capteurs entraîne l'apparition de faisceaux électriques complexes. Certains modèles peuvent comporter plusieurs dizaines de fils de liaison entre le tracteur et l'outil, avec tous les risques que comporte ce type de montage.

Une seule console pour gérer tous les matériels. Le tracteur et l'outil ne font plus qu'un.

Pour résoudre ces difficultés, les capteurs les plus récents, sont capables de convertir les variations du courant de sortie en un signal dit numérique par l'intermédiaire d'un convertisseur. Ce principe permet de transmettre l'information de plusieurs capteurs dans un seul faisceau électrique tout en rendant l'information plus fiable et le diagnostic plus facile. Ce système appelé bus Can (Controller Area Network) est né du besoin de trouver une solution de communication dans les véhicules automobiles, qui ont tendance à intégrer de plus en plus de commandes électroniques. Il fait l'objet d'une normalisation internationale sous la référence Iso 11898. Il est applicable aux faisceaux entrant dans le boîtier électronique mais également aux faisceaux sortant vers les commandes des mécanismes.

Les boîtiers deviennent de véritables ordinateurs

Toutes ces informations sont transmises aux boîtiers électroniques qui en assurent la gestion sans

que l'utilisateur ait à intervenir. L'évolution rapide des microprocesseurs constatée dans les ordinateurs de bureau se retrouve également dans les matériels embarqués. Les capacités de calcul et de stockage d'informations sont maintenant particulièrement développées et autorisent une infinité d'applications. L'utilisation d'écrans tactiles capables d'afficher un maximum d'informations mais également de servir de récepteurs vidéo améliore encore le dialogue entre la machine est l'utilisateur.

En complément des multiples capteurs, l'apparition de la localisation par GPS dans les années 1990 a bouleversé l'organisation des chantiers en permettant de moduler le comportement des machines en fonction de leur position géographique.

Les automoteurs sont donc devenus des ordinateurs ambulants capables d'appliquer des programmes informatiques toujours plus complexes et performants. Tout semble possible. À partir d'un langage commun les constructeurs rivalisent d'ingéniosité pour proposer des applications nouvelles propres à chaque marque. Certaines s'avèrent particulièrement intéressantes comme l'antipatinage en automobile. Elles deviennent alors incontournables. D'autres, comme l'assistance au créneau, améliorent le confort mais ne semblent pas toujours indispensables. D'autres enfin s'avèrent parfois parfaitement inutiles et disparaissent rapidement du marché.

Le bus Can pour faciliter le transfert d'informations

Utilisé sur les matériels agricoles le bus Can permet depuis plusieurs années d'améliorer sensiblement le fonctionnement des machines et le confort de conduite. Il autorise également le stockage et le transfert des informations vers les ordinateurs de bureau pour faciliter la gestion des entreprises. Cette technologie a donc révolutionné l'usage des engins routiers, des engins industriels et des automoteurs agricoles qui effectuent des taches parfaitement définies.

Les matériels agricoles attelés présentent quant à eux des particularités qui rendaient plus difficile une large diffusion du bus Can de base. La grande diversité des technologies utilisées multiplie les entrées et la façon de gérer l'information. Il y a une grande différence entre la gestion d'un pulvérisateur, celle d'un épandeur d'engrais ou celle d'une désileuse. De plus, chacune de ces machines peut être proposée par plusieurs constructeurs et être attelée à des tracteurs différents. Il était donc indispensable de trouver une solution informatique pour harmoniser l'ensemble des applications proposées par les différents fournisseurs. Il fallait également trouver un système de liaison physique simple facilitant l'attelage et la communication de ces équipements avec tous les tracteurs. La tâche était d'autant plus difficile que les intérêts économiques des différents partenaires divergent. Les tractoristes souhaiteraient naturellement que ce soit la console des tracteurs qui centralise les commandes alors que les constructeurs

Les consoles Isobus offrent des possibilités qui semblent illimitées mais nécessitent une bonne prise en main pour être correctement utilisées.

de matériels attelés désirent logiquement garder la maîtrise de leur technologie et souhaitent donc commercialiser leur propre console. Une autre difficulté réside dans le fait que la mise en place de ces technologies nécessite des investissements importants parfois difficiles à amortir sur des matériels produits en petite série.

Du bus Can à l'Isobus

C'est en 2001 que l'ensemble des partenaires du secteur ont mis au point une nouvelle norme sous la référence Iso 11783 appelée également Isobus. Elle définit un nouveau mode de communication et de liaison entre le tracteur et l'outil.

Dans les années qui ont suivi, les premiers terminaux annoncés comme étant compatibles Isobus sont apparus sur le marché. Si l'intention était

Une technique qui plaît aux jeunes

Après avoir suivi une formation de BTS spécialisée en machinisme agricole, Gildas Lecocq a rejoint l'entreprise de travaux agricoles familiale située à Moisdon-la-Rivière en Loire-Atlantique. Comme beaucoup de jeunes, il s'intéresse aux nouvelles technologies. Dans le cadre de ses activités, il a eu l'occasion de tester plusieurs consoles Isobus sur des matériels comme des semoirs ou des presses. Pour lui, c'est une technologie qui semble particulièrement prometteuse et agréable mais toutes les consoles n'offrent pas les mêmes performances. Adaptée sur une presse haute densité, grosse consommatrice en courant électrique, la liaison électrique est cependant apparue un peu faible, provoquant des interférences néfastes au travail. Il s'est donc trouvé dans l'obligation de revenir au faisceau conventionnel. C'est le seul cas où l'Isobus a montré quelques faiblesses. En dépit de ces bons résultats, il semblerait que tous les revendeurs de matériels attelés ne soient pas toujours particulièrement enthousiastes pour proposer cette technologie. Sans doute la peur que son développement ne favorise trop les tractoristes et leurs gammes longues.

louable, le résultat n'a pas toujours été satisfaisant. Hormis certaines collaborations entre tractoristes et constructeurs d'outils, la plupart des boîtiers n'offraient qu'une compatibilité partielle. Les boîtiers finissaient par être utilisés uniquement sur des outils de la même marque.

En 2008 Agco, Claas, CNH, Grimme, Kverneland, John Deere et Pöttinger décident de créer l'association AEF (Agricultural industry electronics foundation). Cette structure assure une plus grande efficacité dans la mise en place de tests certifiant la compatibilité Isobus d'un matériel. Elle permet également de maîtriser les évolutions de la norme et fédère actuellement un grand nombre de constructeurs. Les tractoristes qui disposent de moyens importants, sont les principaux acteurs de la mise en place cette nouvelle technologie. Ils proposent de plus en plus de modèles équipés d'un terminal Isobus, ou du moins d'un pré-équipement principalement dans les hauts de gamme.

Une simple prise à 9 broches pour assurer la liaison entre le tracteur et la machine.

Certains équipementiers comme Kverneland proposent déjà une nouvelle génération du terminal Tellus apparu en 2001 et annonce une trentaine de gammes de produits compatibles. D'autres comme Kuhn, Amazone, Lemken, Rauch, Grimme et Krone, se sont associés et ont été rejoints par Pöttinger et Bergmann. Ils ont ainsi pu développer des terminaux baptisés CCI 100 et 200. Outre la mise en commun des coûts de lancement, le développement en commun limite les risques de défaut de compatibilité dans les affichages et la navigation. Ce regroupement est aussi un moyen de peser plus efficacement dans les négociations au sein de l'AEF.D'autres constructeurs s'adressent directement à un fournisseur de boîtiers électroniques, comme les Allemands Müller ou Wachendorff.

La partie matérielle est maintenant définie avec des faisceaux électriques reliés par une prise à neuf broches qui va apparaître progressivement sur toutes les machines. Le développement des programmes de gestion et d'affichage nécessitera sans doute encore quelques mises au point.

Dans certaines versions, l'ordinateur embarqué peut déjà gérer toutes les fonctions du tracteur et de la machine. C'est le cas du système « Baler Automation » de John Deere qui gère les différentes phases de la formation des balles rondes et de son éjection mais qui commande aussi l'arrêt du tracteur si celui-ci est équipé d'une transmission à variation continue.

En faisant appel à la localisation par GPS, les possibilités d'automatisation offertes semblent sans limite. Il est par exemple possible de gérer automatiquement certaines fonctions de l'outil en fin de parcelle, comme la coupure de pulvérisation, l'arrêt d'épandage ou le retournement de la charrue. Il devient possible de modu-

NOUVEAU
LOCATION SERVICE PLUS :
louez votre tracteur AXION 800
ou votre LEXION 770/760
avec SERVICES COMPRIS !*
Chez votre Concessionnaire CLAAS
ou sur www.duoclaas.fr
DUO CLAAS
*Offres soumises à conditions. Voir conditions auprès des Concessionnaires CLAAS participant à l'opération.

Pour être pleinement fonctionnelle l'investissement dans la technologie Isobus devrait aller jusqu'à l'exploitation rationnelle des données enregistrées.

ler les doses épandues ou de gérer la largeur de travail en continu par la coupure de tronçons de rampe en pulvérisation ou le réglage de largeur en épandage. Il est également possible de transférer aisément les informations vers un logiciel de gestion parcellaire. Le suivi à distance des engins pour optimiser les déplacements ou pour contrôle le bon fonctionnement des organes et la consommation des machines, fait également partie des techniques envisageables. Le tout sans même que le chauffeur en soit informé. Toutes ces fonctions sont possibles sans l'Isobus, mais le choix de cette solution devrait faciliter les échanges en regroupant toutes les informations sur une seule console.

À terme, l'objectif est de faciliter le travail des conducteurs et de permettre un gain de temps significatif dans l'organisation des chantiers. Il devrait également être plus facile d'assurer une meilleure maintenance des matériels et une gestion plus rigoureuse des intrants.

Même si cette technologie s'imposera probablement progressivement, certaines questions restent cependant sans réponse. Le prix d'achat et le coût de la maintenance ne risque-t-il pas de dépasser les économies réalisées. Comme en automobile, en cas de panne l'utilisation de ces circuits électroniques toujours plus complexes ne nécessitera-t-elle pas obligatoirement l'intervention d'un spécialiste disposant des équipements adaptés sans permettre aucune intervention de l'utilisateur. Ne risque-t-on pas, comme en informatique, de voir son équipement devenir obsolète quelques mois après son achat ou de voir apparaître de nombreuses nouvelles versions nécessitant sans cesse l'installation de mises à jour. Utilisera-t-on réellement suffisamment de fonction pour justifier l'investissement. Quelle sera la valeur des outils à la revente s'ils sont en parfait état mécanique mais disposent d'équipements électroniques dépassés ou si on souhaite le vendre sans sa console. Autant de questions qu'il est souhaitable de se poser avant d'investir.

Gérard Vromandt ■

AXION 800 & **LEXION**
Le DUO de la rentabilité

Retrouvez dans le tracteur AXION 800 toute la puissance et l'intelligence qui ont fait de la LEXION, le N°1 français et européen des automoteurs de récolte.
En DUO, l'un et l'autre travaillent pour votre plus grande rentabilité.

CLAAS

Gros plan : les débusqueurs forestiers

Camox

Le constructeur Camox propose les F140 et F175, équipés de deux motorisations Cummins de puissance idéale pour le travail en forêt. Une gestion électronique de la motorisation qui se caractérise par une faible émission polluante et un rapport consommation/rendement très appréciable avec un contrôle de la consommation et de diagnostic intégré au poste de conduite. La boîte de vitesse ZF avec convertisseur offre une grande souplesse d'utilisation, un très fort couple à bas régime. Les ponts Naf à blocage à disques et à freins immergés ainsi que la boîte de vitesse ZF avec convertisseur et le système de contrôle et de gestion Danfoss offrent une grande fiabilité à la chaîne cinématique. Point de vue confort : une cabine standard ou panoramique avec une large visibilité et un poste de conduite ergonomique. Poids et encombrements sont adaptés à l'exploitation française. Ces machines sont développées avec simple ou double treuil, grapple, grue, tablier fixe ou tablier hydraulique, radio commande standard ou intégrale. Camox est un constructeur français, son réseau d'agents est présent sur toute la France, il vous offre un service de dépannage et de pièces détachées. Camox sera présent à Forexpo, du 6 au 8 juin 2012.

Contact : Pialleport à St-Siméon-de-Bressieux (38) - 04 74 20 18 00 - www.camox.fr

John Deere Forestry

La nouvelle série 500H est le résultat d'un savant mélange des caractéristiques des 500GIII et des 600H. Elle est désormais dotée d'un moteur 6,8 l Tier 3, John Deere Powertech Plus, offrant encore plus de puissance par rapport à la version GIII (+ 15 % soit 20 ch de plus). Les nouveaux débusqueurs 500H sont équipés en standard d'un ventilateur réversible à

commande hydraulique, Smart Cool, qui fonctionne uniquement lorsque nécessaire, pour un refroidissement efficace et une consommation de carburant réduite. Un empattement long et un rapport poids/puissance amélioré apportent une stabilité inégalée à ses nouveaux modèles. Pour ceux d'entre vous qui ont besoin d'encore plus de puissance, John Deere Forestry propose la série 600, taillée pour les conditions de travail les plus difficiles. N'hésitez pas à contacter votre distributeur John Deere Forestry habituel si vous voulez en savoir plus sur la nouvelle référence des débusqueurs ou si vous souhaitez un montage sur mesure.

Plus de renseignements sur les débusqueurs 540/548 H et 640/648H : www.deere.com

Coordonnées des 3 distributeurs français :

Afco Egletons (19) - www.afco.fr

FMA Lacroix-Saint-Ouen (60) - www.fma-tim.com

Payant Forêt Domène (38) - www.payant.fr

Agrip

De l'atelier de mécanique en 1930 au premier constructeur français de tracteurs forestiers dans les années 1970, Maurice Duprat a laissé une trace indéniable dans ce milieu. Ce savoir-faire est un atout primordial, toutes les conceptions de ces tracteurs étant basées sur des valeurs sûres : simplicité, robustesse, fiabilité. Actuellement, la société Agrip, basée à Lignières dans le Cher, assure la construction des débusqueurs en fonction de la demande, mais a surtout concentré son activité sur la rénovation. En effet, Agrip met un point d'honneur à redonner une seconde jeunesse à ces tracteurs voués à la destruction. Conscient de la crise forestière, Agrip remet ces tracteurs aux normes actuelles, ainsi les

clients ont la possibilité de poursuive leurs activités à moindre coût. Une remise en état comprend généralement les points suivants : cabine homologuée, système de freinage aux normes, faisceau électrique, hydraulique neuf, pneus, peinture, révision générale. Malgré les différentes crises que l'entreprise a traversées, elle s'est toujours attachée à sauvegarder ce patrimoine industriel, les nostalgiques du temps passé lui témoignent régulièrement leur reconnaissance pour leur avoir permis de restaurer leurs tracteurs Agrip construits à partir des années 1950.
Contact : Daniel Odille - 02 48 60 03 00 - agrip18@gmail.com - www.agripassistance.com

HSM

Le constructeur allemand HSM propose une gamme complète de débusqueurs forestiers, avec ou sans grue. Pour les débusqueurs à grue : les séries HSM 805 HD et 904 H à transmission d'avancement hydrostatique sont respectivement dotées d'un moteur Mercedes 174 ch - 4 cylindres, et d'un Iveco 238 ch ; d'une robuste oscillation centrale, de treuil Adler et d'une grue Epsilon ou Loglift. Les séries de skidders HSM à câbles 805 S – 4 cylindres, et 904 S – 6 cylindres, sont également dotées de moteur Iveco. Transmission hydrostatique d'avancement, robuste oscillation centrale, tablier monté sur glissières rondes, lame avant avec pinces, radiocommande standard ou intégrale.
Contact : Guillaume Oberle – 06 89 48 43 99 - commercial@hsm-france.fr - www.hsm-france.fr

Gros plan : l'épandage du lisier

Joskin

La société Joskin propose maintenant trois techniques de pompage pour ses épandeurs de lisier : le traditionnel système *vacuum* (par vide), le système volumétrique et le système « mixte ». Le pompage par système *vacuum* est le plus couramment utilisé pour sa simplicité, sa modularité et son faible coût d'entretien. Le dernier développement dans cette technique est l'arrivée de pompes à lobes sans contact entre eux, évitant ainsi l'usure des éléments de la pompe. Cette technologie permet le remplissage d'un tonneau de 22 500 litres en moins de 2 minutes. Le système volumétrique force mécaniquement le lisier à se diriger vers la cuve au remplissage ou vers l'outil d'épandage au refoulement. Derniers développements, les pompes centrifuges Joskin « Dual-Strom »' qui ont un débit jusqu'à 10 000 l/min, ce qui les rend particulièrement intéressantes pour l'épandage avec des outils de grandes largeurs. Ce principe oblige généralement à immerger la pompe pour l'amorçage. Des artifices permettent le montage de pompes non immergées mais ils présentent des risques de cavitation. Le système « mixte » Joskin « Vacu-Storm » est une combinaison des avantages des deux techniques précédentes. On utilise une pompe *vacuum* à l'aspiration pour sa rentabilité et sa polyvalence. La pompe volumétrique est utilisée au refoulement pour le débit et la pression offrant une alimentation idéale des outils de grande largeur.

Agrometer

La solution d'épandage sans tonne, éprouvée depuis quinze ans par le constructeur Danois, associe l'automoteur SDS 7000 à une unité de pompage APV. Cet équipement a pour avantages majeurs un travail continu, et son poids réduit autorisant un apport au plus tôt sur céréales. Il évite également l'apport de boue sur la voie publique. L'unité de pompage est commandée par le chauffeur via une télécommande, et traînée derrière l'automoteur lors des déplacements routiers. En cas d'anomalie, un système de sé-

curité stoppe automatiquement le processus. Cette unité contient une réserve d'eau de 3 m³ destinée au nettoyage des canalisations avant démontage. La capacité de la pompe atteint 250 m³/h, et autorise le transport du lisier sur 4 km. À avancement hydrostatique, l'automoteur doté d'un moteur DPS développant 172 ch accueille une rampe à pendillards de 24 ou 30 mètres de large, pouvant toutefois être adaptée aux largeurs couramment utilisées (de 16 à 28 m). Grâce à l'enrouleur de 650 m (tuyau 4») il est possible de travailler sur plus de 40 hectares.

Pichon

Face à l'augmentation des délais de pompage liée à des produits de plus en plus épais, le constructeur vient de développer un nouvel accélérateur de pompage immergé en bout de bras, avec ou sans compresseur. La nouvelle forme de cet accélérateur, disponible sur les bras plongeur et tourelle, a donc été pensée pour obtenir des rendements importants sur tous types de lisier. Les essais terrain destinés à valider ces évolutions ont montré un gain de près de 50 % en temps de remplissage de la tonne, et le remplissage de 100 % de la capacité de la cuve dans une fosse enterrée, sans utiliser de compresseur. Pour exemple, sur une tonne TCI 18 500 l, le temps de remplissage de 4 minutes a été réduit à près de

2 minutes en l'équipant du nouvel accélérateur version 2011. En plus du gain de temps à chaque remplissage, cette nouveauté permet aussi une réduction de consommation en carburant du tracteur, du fait du faible régime moteur pour assurer l'épandage de 70 l/min à 175 bars.

Fliegl

Connu essentiellement dans le milieu pour ses remorques à fond poussant agricole et TP, Fliegl est aussi producteur depuis plus de 30 ans de tonnes à lisiers, avec 600 unités vendues en 2010. Depuis cette année, la gamme de produits Fliegl distribuée s'est agrandie avec l'homologation de 7 modèles pour le marché français. La cuve est fabriquée en acier zingué de haute qualité tout comme le châssis. Les quatre modèles doubles essieux allant de 14 000 à 20 000 l et les trois modèles tridem de 20 000 à 24 000 l sont équipés d'essieux BPW. Ces trois derniers modèles sont depuis le mois de janvier homologués à 40 km/h. En plus d'une flèche à suspension hydraulique équipant les tonnes à lisier en standard, le confort de transport peut être amélioré grâce à la suspension hydraulique ou pneumatique des essieux disponible en option. Un grand panel de compresseurs et d'équipements complémentaires sont proposés. L'accélérateur de flux, le bras tourelles et la matière épandue sont gérés grâce à un système DPAE et un écran tactile en cabine. L'ensemble des équipements arrières (pendillards de 6 à 24 m, enfouisseurs à dents et à disques) sont entièrement de conception et construction Fliegl. Le constructeur se démarque avec un pendillard sans bloc hacheur, mais avec deux vis sans fin de distribution.

Jeantil

La société Jeantil propose des tonnes à lisier de 10 500 à 24 000 litres pouvant recevoir des systèmes de pompage avec ou sans dépression, affichant des débits de remplissage jusqu'à 13 000 litres par minute.

La gamme GT est équipée d'un châssis indépendant de la cuve qui reçoit tous les efforts de traction et le relevage arrière. Les modèles de 14 000 à 24 000 litres sont réceptionnés pour la circulation sur route à 40 km/h. Un encastrement des roues est possible afin d'abaisser le centre de gravité. Une suspension hydraulique active à bras indépendants et un contrôle de la dose épandue par débitmètre inductif (DPAE) figurent dans la liste des options. Cette gamme GT peut recevoir un bras de pompage central, un bras compas ou un bras supérieur avec tourelle déportée. Tous ces bras peuvent être équipés d'un accélérateur de pompage ou d'une turbine de remplissage avec circuit de retour du lisier vers la fosse. Le cône de remplissage supérieur et une trappe de remplissage Ø600 sont proposés pour le remplissage par pompe extérieure. Jeantil a développé une gamme d'outils d'épandage travaillant jusqu'à 30 m de largeur pour 1 500 à 10 000 litres par minute de débit : une buse ou un T bi-buses pour épandre jusqu'à 16 m de largeur, des rampes à buses de 21 à 30 m, rampes à pelles de 12 à 24 m, rampes pendillards de 12 à 30 m, des enfouisseurs à dents jusqu'à 6,5 m de largeur ou enfouisseurs à disques obliques jusqu'à 6 m.

Mauguin

La nouvelle cuve en fibre de verre de la Typhon FG permet un gain de poids important. Elle est montée sur un châssis tubulaire équipé d'une suspension hydraulique tridem avec un essieu avant releveur et deux essieux suiveurs forcés avant et arrière à réglage automatique depuis le poste de conduite. Six roues de dimension 710-55 R34 complètent le train roulant. La suspension hydraulique de la flèche assure le confort de conduite ainsi qu'un report de charge. Le nouveau bras tourelle a trois articulations (profondeur de pompage : 4,25 m) avec turbine permet un chargement ultra rapide de la tonne. Celui-ci peut également servir de bras de transfert. La turbine de vidange permet un épandage avec des équipements grande largeur ainsi que le passage de lisier de bovins dans les pendillards (jusqu'à 24 m) et les enfouisseurs. La partie la plus technique de la tonne sera présentée pour la première fois lors du salon des ETA : on pourra découvrir le débitmètre, le système de pompage sur cône, le brassage intérieur ainsi que l'automate qui permet la gestion de la tonne. Un boîtier à écran tactile, complété par un joystick pour les mouvements du bras, facilite l'accès aux différents menus.

Samson

La nouvelle tonne à lisier PGV offre une combinaison exclusive de pompe à vide et turbine accélératrice. Avec trois options différentes (pompage à vide seul, turbine accélératrice seule, ou association des deux), la tonne est capable d'aspirer tous les types de fluides à partir de tous les types de stockage imaginables.

Sur les nouvelles tonnes, le choix d'un compresseur à anneau liquide plutôt qu'un compresseur à palettes présente plusieurs avantages : l'étanchéité permise par l'eau supprime tous les contacts mécaniques entre les composants, tandis que le rotor inoxydable résiste à la corrosion, ce qui lui confère une très grande fiabilité et une durée de vie pouvant aller jusqu'à 15 ans. Le compresseur a une capacité de 21 000 l d'air par minute, et associé à la turbine accélératrice, offre un grand débit de pompage. Un remplissage intégral de la cuve est garanti sans aucun vide d'air. Enfin la pompe à anneau liquide se caractérise par un niveau sonore inférieur à 80 décibels, soit nettement moins que les autres systèmes de pompes à vide.

Schuitemaker

Présent en France depuis 2 ans sur le marché des autochargeuses, Schuitemaker dispose de 65 ans d'expérience dans le domaine de l'épandage et du traitement des fumures solide et liquide.

La gamme Perfekta regroupe les tonnes à lisier avec système de remplissage par dépression, allant de 8 à 20 m³. La gamme Robusta comprend les tonnes à lisier d'une capacité de 8 à 34 m³ avec remplissage par pompe à engrenage ou à lobes (marques Meyer ou Börger, et débits de 6 a 14 000 l/min). Pour une meilleure répartition de la charge sur le sol, la gamme Robusta est équipée d'élargisseur d'essieux faisant passer la voie de 1,90 à 3,50 m. Cette technologie peut être facilement combinée avec un système de télé-gonflage favorisant encore davantage la préservation des sols. Schuitemaker propose des solutions d'épandage multiples, notamment en termes d'injecteurs pour prairie (Combi, Exacta), d'enfouisseurs, de pendillards et de rampes à buses. Les tonnes à lisier Perfekta et Robusta seront exposées lors du salon de ETA.

Agrimat

Agrimat a dévoilé une nouvelle option pour ses tonnes à lisier dotées d'un châssis galvanisé à chaud et d'un système électro-hydraulique protégé dans une armoire étanche : la rampe pendillard sur portique avec diamètre de tube 150 mm et sortie caoutchouc en 50 mm. Celle-ci s'ajoute à la liste comprenant les bras de pompage hydraulique en diamètre

150 mm ou 200 mm avec cône de remplissage, bras à double articulation, accélérateur de pompage avec sortie en diamètre 200 mm, bras tourelle, trappe de remplissage, trémie de remplissage et bac de rangement inférieur pour tuyaux. La gamme Agrimat comprend notamment la gamme Challenger dotée de nombreux modèles, du simple essieu au tridem pour un volume de 11 500 à 24 000 litres.

Sodimac

La gamme du constructeur comprend des modèles simple essieu de 8 000 à 11 500 litres, double essieux de 12 000 à 20 000 litres, et un modèle trois essieux de 23 000 litres doté d'une suspension hydraulique active. Une cloison report de charge à fonctionnement automatique équipe les deux modèles supérieurs. Un débit proportionnel à l'avancement électronique est également proposé sur ceux-ci. Trois bras de pompage sont proposés : un bras central automatique en diamètre 150 ou 200 mm, un modèle plongeur en Ø200 mm (tous deux à droite ou à gauche) et un modèle supérieur (tourelle) de 200 mm, offrant une rotation sur 250°. Un accélérateur de pompage peut porter le débit de pompage à 6 000 litres/min. La gamme d'accessoires d'épandage comprend des rampes à buses ou pendillards pour des largeurs de 12 à 24 mètres. La rampe à buses 24 m est équipée d'un correcteur de dévers, et autorise l'épandage sur 18, 21 et 24 m. Les modèles à pendillards se distinguent par un repliage par enroulement. Enfin, des enfouisseurs à dents (2,50, 4,40 et 5,20 m) ou à disques, pour les prairies (4,20 m avec écartement de 17,5 cm) sont également au catalogue.

Oxbo et Ploeger

Une fusion pour conquérir de nouveaux marchés

L'un est spécialiste européen des machines de récolte d'épinards, pois, haricots et pommes de terre. Le second produit aux États-Unis des récolteuses de maïs doux, olives, raisin et baies. Après vingt ans de collaboration, Ploeger et Oxbo ont décidé de fusionner pour faciliter leur développement sur les nouveaux marchés tels que le Brésil ou la Chine, et améliorer les ventes de l'un sur le marché intérieur du second. Chacun va également bénéficier des savoir-faire technologiques de l'autre. Oxbo emploie 400 personnes majoritairement aux États-Unis, Ploeger 140 personnes aux Pays-Bas et au Royaume Uni. Les deux entreprises vont continuer à vendre leurs produits respectifs sous leur propre nom, hormis sur les nouveaux marchés ou les produits seront présentés sous Ploeger Oxbo Group.

Nidal

Le spécialiste du bois fête ses 40 ans

Spécialisé dans les matériels pour la filière bois et espaces verts, au travers d'une stratégie « l'Arbre-Énergie », l'importateur Nidal fête cette année son quarantième anniversaire. Entre 2003 et 2008, l'entreprise a triplé son volume d'activité grâce à la mise en place de cette stratégie. Nidal distribue aujourd'hui en France métropolitaine et dans les Dom-Tom les matériels de fabrication de bois de chauffage Posch (Autriche), fendeuses, scies, combinés sciage-fendage, écorceuses, fagoteuses, équipements de convoyage et de conditionnement automatique des bûches, les déchiqueteuses à plaquettes Biber (Eschlböck, Autriche), de débardage Maxwald et A.Moser (Autriche), de broyage de souches Fermex (Votex, Pays-Bas) ou encore les aspirateurs et souffleurs de feuilles Whirlwind (Votex). L'entreprise distribue également depuis sa création les cabines de tracteurs Mauser. En 2010, le chiffre d'affaires de l'entreprise a atteint 4 millions d'euros.

JCB

Haute capacité pour le 550-80

Avec une hauteur de 8,10 m et une capacité maximale de 5 tonnes, le nouveau 550-80 AgriPlus vient chapeauter la gamme des Telescopic JCB. La cinématique en Z procure une force d'arrachement supérieure de 50 % au modèle 541-70, la flèche étant par ailleurs surbaissée pour favoriser la visibilité. Doté d'un moteur développant 130 ou 145 ch, ce nouveau haut de gamme développé spécialement pour la manutention de vrac accueille un circuit hydraulique fournissant 145 l/min et des conduites favorisant la rapidité des cycles. Par ailleurs, le circuit de freinage a été repensé pour limiter la puissance absorbée. Un système dénommé ALC équipe cet engin de manutention, limitant les mouvements aggravants en cas de perte de stabilité. Équipé d'un godet, le 550-80 pèse 10 400 kg. Doté des ponts Dana, il accepte en option des roues de 26».

Le salon Agritechnica sera également l'occasion de lancer une nouvelle gamme de skid steers, les chargeurs compacts à ripage dont la gamme couvrait jusqu'alors un segment de marché trop limité. Parallèlement, le constructeur annonce poursuivre son travail dans l'élaboration de blocs moteurs à trois et six cylindres, encouragé par les résultats de son moteur 4,4 l lors des évaluations pour le passage aux futures normes d'émission.

Case IH

Variation continue sur les Magnums

Le constructeur annonce aux États-Unis la disponibilité d'une transmission à variation similaire à celle proposée sur les Puma 165 à

225, qui dispose de quatre gammes. Elle permet un passage de 0 à 40 km/h en continu, en gérant indépendamment régime moteur et vitesse d'avancement, et est contrôlée depuis l'accoudoir équipé du levier Multicontroller. Disponible en option sur les modèles 235 à 340, cette transmission équipera d'origine le nouveau Magnum 370, développant 419 chevaux max avec le Power Management (boost). Ce nouveau modèle sera équipé de la motorisation Fiat Power Train de 8,7 l utilisant la technologie SCR. Intégrant un essieu arrière et un entraînement final revus pour accepter le lestage et la puissance supplémentaire, il sera disponible fin 2012.

Väderstad

Le tempo pour un semis rapide

Construit autour d'un châssis traîné, le semoir monograine du constructeur suédois est dédié aux cultures de maïs et tournesol. Disponible en 6 et 8 rangs avec quatre écartements au choix (70, 75, 76,2 ou 80 cm), il bénéficie d'une distribution à entraînement électrique par alternateur autonome. La distribution électrique permet notamment la modulation en continu de la densité de semis, une coupure rang par rang du semis et du microgranulateur, un étalonnage à la ferme, et garantit une fiabilité supérieure. Développée par Väderstad, la distribution par surpression -et non dépression- plaque les graines au disque puis les propulse à grande vitesse via le tube de descente, s'affranchissant des effets du dévers ou des vibrations. L'élimination des doubles est assurée par trois sélecteurs réglables, le contrôle de précision étant lui effectué par des capteurs sur les tubes de descente mesurant notamment l'espacement entre graines. La mise en terre est assurée par un élément à double-disques entouré de deux roues de jauge, et assisté d'une double roue en V pour la fermeture du sillon. Une roulette de rappui évite les rebonds de la graine dans le sillon. Montés sur parallélogramme, les éléments peuvent bénéficier d'une pression individuelle de 325 kg grâce aux 150 kg supplémentaires apportés par un ressort de torsion. Les trémies de semences et microgranulés contiennent respectivement 70 et 17 litres, pour une autonomie atteignant 20 hectares. Repliable manuellement ou hydrauliquement, le Tempo mesure 3 à 3,30 m au transport selon le nombre d'éléments.

Agri-Structures

Incorporation d'engrais et traitement sur le rang

Le semoir SemFlex du constructeur Agri-Structures associe une distribution pneumatique et des éléments de semis à dents, suivis d'un rouleau à bandage caoutchouc. La nouvelle version E-SemFlex reprend cette conception éprouvée :

les deux premières rangées de dents incorporent l'engrais, les deux suivantes la semence. Une rampe de pulvérisation à gestion électronique (DPAE) placée à l'arrière assure ensuite un traitement sur le rang. Selon les configurations, il est alors possible de semer avec un inter-rang de 11, 22,5 ou 45 cm. Les trémies contiennent chacune 1 300 litres, la cuve de pulvérisation 600 litres. Disponible en largeurs de 3, 4, 6 et 8 mètres, le semoir reçoit en option un moteur électrique de régulation supplémentaire ou des dents formant le sillon pour un futur binage.

Thievin

Récupérer la menue-paille

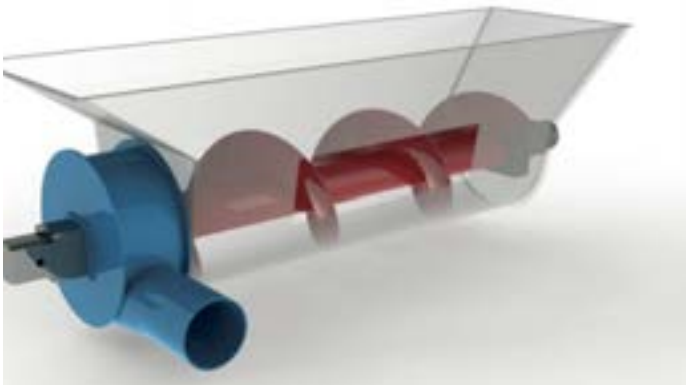

La menue-paille est un produit appétant pour les bovins, et très absorbant lorsqu'utilisé comme litière. Récupérée, elle peut représenter 20 % de la production de paille, et diminuer le stock d'adventices restitué au sol. Thievin propose désormais le TurboPaille, un récupérateur escamotable qui décharge le flux sur l'andain ou latéralement, directement dans une benne. Il présente l'avantage de limiter les contraintes sur l'essieu arrière et n'a aucune influence sur le débit de chantier. Trois modèles adaptés aux caissons de 1 à 1,20 m de largeur sont proposés pour l'ensemble des moissonneuses du marché. L'entraînement du récupérateur utilise le flux hydraulique de l'éparpilleur, nécessitant un débit hydraulique de 40 l/min.

Kuhn

Rediriger la matière organique sur le rang

Le constructeur élargi son offre « vignes et vergers » avec la gamme de broyeurs SDS, six modèles disponibles en trois largeurs de travail : 1,50 m, 1,80 m et 2,10 m. Son innovation repose dans le « Side Delivery System », système à dépose latérale par vis sans fin, qui répond aux enjeux environnementaux en restituant la matière organique sur le rang, limitant par la même occasion le développement des adventices en créant un mulch de surface. Les modèles à dépose unilatérale sont équipés d'un déport hydraulique, contrairement aux modèles à dépose bilatérale dotés d'une vis à pas double. Dans tous les cas, le régime de rotation peut être ajusté, et le dispositif de dépose démonté rapidement si nécessaire.

Pöttinger

Couvrir le chargement

Pour les utilisateurs de remorques autochargeuses qui transportent des produits légers comme le maïs ensilage, le constructeur autrichien a créé le système Cover Plus. Disponible pour l'heure sur les modèles 7210 et 10010, il pourra équiper l'ensemble de la gamme Jumbo Combiline dès l'automne 2012. La commande s'effectue depuis le boîtier de commande de la remorque, et l'association de capteurs et d'un verrouillage hydraulique assure la sécurité lors du déploiement comme lors de déplacements routiers à haute vitesse.

Les Synkro en version semi-portée

Plus légers et compacts que leurs prédécesseurs, les déchaumeurs à dents Synkro série 1030 offrent toutefois davantage de dégagement. Le réglage de profondeur disposé à l'avant a été revu, et la tête d'attelage permet désormais un réglage d'inclinaison pour une meilleure adaptation aux géométries des différents tracteurs. La sécurité non-stop et sans entretien des dents bénéficie d'une force de déclenchement atteignant 500 kg à la pointe. En version semi-portée de 4 à 6 mètres, le Synkro se replie désormais en deux parties pour un centre de gravité et une hauteur au transport abaissée. Le réglage de profondeur centralisé s'effectue désormais depuis un unique point sur chaque partie, la hauteur des disques de nivellement étant par exemple indexée au rouleau.

ENTREPRENEURS des Territoires MAGAZINE

8 fois par an ne manquez pas la seule revue exclusivement dédiée aux entrepreneurs de Services Agricoles, Forestiers et Ruraux

Entrepreneurs des Territoires est la revue du Mouvement des Entrepreneurs de Services Agricoles, Forestiers et Ruraux

Vie syndicale
Dossiers
Profession
Salons
Actualités
Social
Fiscal
Nouveautés matériels

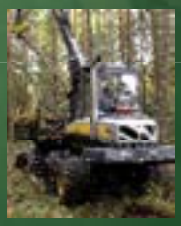

ENTREPRENEURS des Territoires MAGAZINE

Bulletin d'abonnement

◯ Je suis adhérent au Mouvement des Entrepreneurs des Territoires

Je m'abonne au tarif «spécial adhérents» pour 1 an (soit 8 numéros), au prix de 25 €

Je joins mon règlement par chèque bancaire à l'ordre des Entrepreneurs des Territoires

❒ Je souhaite recevoir une facture acquittée

Entrepreneurs des Territoires
44 rue d'Alésia - 75014 Paris
Pour tout renseignement :
Tél. 01 53 91 44 98

◯ Je ne suis pas adhérent au Mouvement des Entrepreneurs des Territoires

Je m'abonne pour 1 an (soit 8 numéros), au prix de 47 €
Je joins mon règlement :
❒ Chèque bancaire à l'ordre des Editions Fitamant
❒ Carte bancaire N°
Date de validité
Cryptogramme
(3 dernires chiffres au dos de votre carte)
❒ Je souhaite recevoir une facture acquittée

Editions Fitamant - 2 rue Félix Le Dantec - 29000 Quimper
Pour tout renseignement :
Katell Fouron - Tél. 02 98 27 37 66

Société :
Nom : Prénom :
Adresse :
CP : Ville :
Tél. : Fax :
E-mail :

Activité
○ Entrepreneurs de travaux agricoles
○ Entrepreneurs de travaux forestiers
○ Entrepreneurs de travaux ruraux
○ Entrepreneurs de travaux publics
○ Concessionnaires
○ Constructeurs de matériel
○ Centre de formation
○ Autres : (préciser)

EDT61-1

Conformément à la loi informatique et libertés, vous disposez d'un droit d'accès aux informations vous concernant

QualiTerritoires
Organisme Professionnel de Qualification des Travaux Agricoles, Forestiers et Ruraux

Entrepreneurs, aidez vos clients à vous choisir

5 bonnes raisons d'être référencé QualiTerritoires

- Identifier son entreprise et la spécialisation de ses activités
- Afficher ses moyens et ses compétences
- Créer une relation de confiance avec vos clients
- Utiliser un atout concurrentiel
- Participer à une démarche professionnelle de progrès

Retrouvez toutes les informations concernant les titres de qualification sur notre site Internet ou par téléphone

www.qualiterritoires.org - Tél. 09 79 21 93 14

EXPOSANT SALON DES ETA 7 ET 8 DÉCEMBRE À LAVAL

Moins de carburant avec le MAGN-US réduisez vos charges au plus vite

www.DIESELESS.com

Plus d'informations au 02 35 09 30 50 ou dieseless@dieseless.fr
www.dieseless.com

RECONDITIONNEMENT DE TAMBOURS D'ALIMENTATION POUR BEC KEMPER (TOUTES SÉRIES)

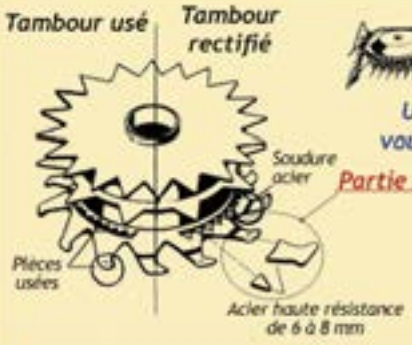

Une différence que vous saurez apprécier.
Partie remplacée

Contact : JOLIVET David
La Moncelière
49110 Chaudron en Mauges
Tél. 02 41 70 13 70
Fax 02 41 63 95 90
Port. 06 71 59 07 51

Novembre 2011

29-1er décembre : Sitevi à Montpellier (34), pour les filières vigne et vin, légumes et fruits. 716 exposants de 22 pays, plus de 940 marques, 45 000 visiteurs professionnels et 48 pays représentés. Au programme : conférences et ateliers, visites d'exploitations ainsi qu'un palmarès de l'innovation.
www.planet-agri.com/fr/sitevi

29-2 décembre : Pollutec Horizons à Paris (75), le salon des éco-technologies, des énergies renouvelables et du traitement des pollutions. 1 500 exposants, 35 000 visiteurs, 300 conférences et débats.
www.pollutec.com

Décembre 2011

6-11 : Agribex à Bruxelles (Belgique), le salon international du matériel pour les cultures, l'élevage et l'entretien des espaces verts. www.agribex.be

7-8 : Salon des ETA à Laval St-Berthevin (53), réservé aux professionnels des travaux agricoles. 9 000 visiteurs attendus, plus de 150 marques présentes, 9 000 m² pour la prise en main de matériels, 15 000 m² d'espaces couverts. Placé sous la bannière de l'agriculture performante et durable, trois thèmes ont été retenus pour les colloques : « Phytos : comment certifier mon entreprise ? », « Le déchiquetage des plaquettes forestières » et « Guidage, traçabilité : quel intérêt pour valoriser son entreprise ? »
www.saloneta.com

Janvier 2012

17-19 : **Sival** à Angers, près de 600 exposants et 20 000 visiteurs, le salon des matériels et techniques viticoles, horticoles, arboricoles et légumiers. Une approche multisectorielle pertinente (travail du sol, produits phytos...) invite toutes les filières du végétal à échanger sur les « nouvelles pratiques et orientations stratégiques pour demain ».
www.sival-angers.com

Février 2012

2-5 : Fieragricola à Vérone, en Italie, foire agricole internationale, elle a lieu tous les 2 ans. L'édition 2012 sera organisée en 5 secteurs : Agrimeccanica (machines et équipements), Zoosystem (productions animales), Agriservice (services pour l'agriculture), Agripiazza (phyto, santé, fertilisation et semences) et Bioenergy Expo (énergies renouvelables). Des démonstrations sur plus de 15 000 m² et 15 000 visiteurs internationaux attendus. www.fieragricola.it

29-2 mars : Congrès national EDT à Clermont-Ferrand (63) à la Grande Halle d'Auvergne, la 80ème édition, organisée par l'Union Régionale EDT Auvergne, invitera Daniel Herrero comme grand témoin « la solidarité et l'engagement collectif ». Tables rondes débats : « comment attirer les jeunes à fort potentiel dans nos entreprises ? », « la réalité, les utilisations et les conséquences de l'informatisation des machines sur le pilotage des entreprises de travaux », « le secteur des entreprises de travaux s'engage pour les jeunes ». Inscriptions avant le 1er février 2012.
Contact organisateur : 04 73 44 45 00

Mars 2012

22-25 : Salon Bois Énergie à St-Etienne (42). Événement de référence pour le secteur bois-énergie en France, il rassemble plus de 340 exposants, provenant de 20 pays et plus de 18 000 visiteurs. Le salon met le bois énergie en action avec des poêles et cheminées en fonctionnement à l'intérieur et avec des démonstrations en extérieur de machines productrices de combustibles bois.
www.boisenergie.com

Avril 2012

16-21 : Intermat à Paris (75). Exposition internationale de matériels et techniques pour les industries de la construction et des matériaux, le salon regroupe 1 470 exposants dont 67 % d'internationaux sur 375 000 m². L'offre couvrira toute l'expertise de la construction : terrassement, composants/équipements & accessoires, levage et manutention, béton/échafaudage/coffrage, sondage/forage, route, mines et carrières/traitement des matériaux/recyclage, transport, ingénierie, services.
www.intermat.fr

DEFENDER

SUR TERRE, DEMANDEZ-LUI LA LUNE.

Professionnel parfaitement carré, le Defender a les épaules pour vous accompagner dans tous vos défis extrêmes. Robuste, puissant et volontaire, il dispose de la meilleure des cartes de visite :
Capacité de traction : jusqu'à 3,5T • Charge utile : jusqu'à 1 440 kg*
3 empattements • 10 carrosseries • 63 ans d'expérience
et de formation continue.

www.landrover.fr

LAND-ROVER

* Sur version Defender 130 Crew Cab. Consommations mixtes Norme CE 1999/94 (L/100km) : de 10 à 11,1 - CO_2 (g/km) : de 266 à 295.
RCS Nanterre 509 016 804.

MASTER 2

Votre capital garanti

hickory 0988-PROD-QR-LI-MASTER2-EDT1111-FR

KUHN

Innovation VARI MASTER exclusive

Mécanisme de largeur variable entièrement intégré dans la poutre : protection totale contre les agressions extérieures (chocs, poussière, corrosion…).

Avec une charrue Master série 2, vous faites le bon investissement. Leur cinématique d'attelage est adaptée aux nouvelles générations de tracteur. Leur robustesse de conception et leur facilité de réglage en font des valeurs sûres. Non seulement vous augmentez la qualité de votre labour et donc vos rendements et votre rentabilité, mais vous bénéficiez aussi d'une valeur de revente optimale.

www.kuhn.fr

Flashez ce code
avec votre smartphone
pour voir la vidéo

élevages I cultures I paysages

be strong, be **KUHN***

*soyez fort, soyez KUHN